

MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE

L'UNITE DOCUMENTAIRE N°

31049

ROYAUME DU MAROC

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

BP 826 RABAT



F

1

31049

31049

- I N T R O D U C T I O N -
- - - - -

Il y a deux manières à présenter le travail qui nous est demandé :

1°) Etablir un projet purement théorique, basé uniquement sur le but à atteindre sans tenir compte des possibilités de réalisation.

2°) Etablir un projet qui ^{compte} tienne/de l'Etat actuel Social, et humain de la population rurale, de ses conceptions autant que de ses besoins et de l'armature administrative.

Il est évident que l'ampleur des crédits à prévoir sur le premier projet sera beaucoup plus vaste que celle qui pourra être envisagée dans le second, puisque dans le premier cas il n'y aura pas lieu de penser à la possibilité de réalisation, donc à la possibilité de l'utilisation du crédit demandé.

Le fait qu'un étalement du projet sur 5 ans nous est présenté en canevas, avec spécification du crédit à prévoir pour chaque année semble indiquer que nous devons adopter le deuxième mode de projet et ne prévoir que des dépenses réellement et utilement réalisables pendant le délai qui nous est imparti pour la mise en application du plan.

QUADRILLAGE :

Le quadrillage de la Circonscription de Meknès qui englobe les provinces de Meknès et du Tafilalet pourrait être envisagé de deux façons .

1°) Ne tenir compte pour le partage en zones que des conditions naturelles, sols, relief, climat, communications, aptitudes.

- 2°) Utiliser au mieux les divisions administratives quitte à fragmenter ou à réunir entre eux certains commandements pour profiter dans l'application du plan de l'encadrement administratif et de la liaison évidente entre le chef et ses administrés.

C'est à cette deuxième manière de faire que je me suis arrêté : elle me paraît correspondre davantage que la première aux nécessités de l'application future du plan.

C'est le Cercle qui a été choisi comme élément de base de ce quadrillage - Dans la Province de Meknès il constitue un élément assez représentatif de zones naturelles, encore que le cercle d'El-Hajeb soit partagé naturellement en deux zones, la plaine étant orientée vers la culture, la montagne vers l'élevage. La Province du Tafilalet par contre est trop variée dans ses aptitudes naturelles et les Cercles y sont vastes. J'ai été amené à morceler ceux-ci, sans toutefois partager les commandements des simples Caïds de façon à conserver la possibilité de l'utilisation de l'autorité d'une part et des futures communes rurales d'autre part; c'est ainsi que le Tafilalet s'est trouvé divisé de la façon suivante :

A) Cercle de Midelt

B) Cercle de Rich divisé lui-même en (Zone de Taleint.

(Zone d'Imilchil accolée
à la Zone d'Assoul. (Cercle de Ksar-El-Souk)

(Zone de Rich.

Cercle de Ksar-El-Souk (Région proprement saharienne
(Hamada et palmeraies)

DES DIFFÉRENTES MANIÈRES D'ENVISAGER L'ALIMENTATION DE LA PRODUCTION ANIMALE

I - Augmentation de la Production de la viande :

Les Provinces de Meknès et du Tafilalet sont surtout des zones montagneuses - S'il est logique de prévoir les mesures propres à assurer l'augmentation du tonnage de viande de bœuf au cours des 5 années d'application du plan, c'est tout de même sur le troupeau ovin que nous aurons eu

raison du nombre, l'espoir de tirer une ressource supplémentaire.

O V I N S :

Il ne paraît pas possible de compter sur une augmentation du troupeau de base: celui-ci est déjà trop important pour le parcours, les bienfaits des mesures prises pour la protection du parcours ne peuvent se faire sentir avant la fin du laps de temps sur lequel porte la planification. Il conviendrait même au début d'envisager une légère diminution du troupeau de base.

C'est dans la modification radicale de la gestion de ce troupeau que nous devons chercher l'augmentation de la production de viande.

La vente du croît, comme celle des bêtes âgées doit se produire au moment où les carcasses sont les plus lourdes. Si ces conditions sont remplies je crois qu'il n'est pas exagéré de considérer que le poids moyen de la carcasse vendue peut être augmenté de 3 kgs. Le nombre des carcasses à mettre sur le marché serait alors calculé en prenant un pourcentage inférieur sur le troupeau de base supérieur de 10 % au chiffre actuellement admis par nous, la diminution de la surcharge du pâturage d'hiver du fait de la vente en totalité des excédents amenant une amélioration certaine du croît du troupeau chaque année.

Les mesures générales à envisager pour obtenir ce résultat sont d'ordre : Social et législatif - financier et industriel.

Mesures d'ordre Social :

Mise sur pied d'organismes coopératifs pour la gestion en commun du parcours par l'ensemble des "ayants droit" groupés, à l'exclusion des étrangers à la tribu ou à la Commune.

cc. / exemple

Mesures d'ordre Financier :

Organisation d'un système bancaire donnant confiance à l'éleveur pour le placement de l'argent frais dont il n'a pas l'utilisation immédiate.

Mesures d'ordre Industriel :

Etude des moyens propres à conserver les excédents de viandes abattues - utilisation des entrepôts frigorifiques - création d'usines de conserves de viande - (subventions - prêts).

Mesures d'ordre législatif :

Elaboration de textes régissant les transhumances, les associations d'élevage entre citadins et pasteurs, limitant l'élevage des espèces indésirables dans toute les Zones où l'Elevage du mouton est possible.

VIANDE DE BOEUF :

Il convient de pousser les éleveurs à l'Elevage du boeuf dans les Zones de cultures (plateau de Meknès, partie cultivée de l'annexe de Moulay-Bouazza) en promouvant une politique d'assolement par les cultures fourragères et en développant ou en provoquant les cultures de légumineuses irriguées - Il est possible dans ces secteurs d'augmenter le nombre de têtes de bétail. L'augmentation du poids des carcasses doit être assurée par une meilleure gestion du troupeau et en tout premier lieu par l'éducation de l'Eleveur qui doit cesser de priver ses veaux du lait indispensable à leur croissance dans les 3 premiers mois de leur vie. Il ne peut y avoir d'amélioration du troupeau bovin marocain tant que cette condition ne sera pas remplie.

Les mesures à envisager sont :

MESURES FINANCIERES

A) - primes et prêts à la construction d'étables.

B) - primes à distribuer en concours d'élevage ou insistant sur les viandes cutées jugées sur l'état d'embouche

...../.....

du veau qui sera présenté sous la mère de 3 mois à 6 mois.

C)-primes et prêts pour les surfaces consacrées à la cultures des f rages, en sec ou en irrigué.

MOYENS LEGISLATIFS :

Application des textes limitant l'abattage des animaux d'un poids insuffisant - Cette application facile dans les villes sera très difficile à faire respecter sur les souks et dans les campagnes car elle va à la fois à l'encontre du goût du consommateur et de l'intérêt du boucher rural qui a l'écoulement facile d'un taurassin de 65 kgs de carcasse et beaucoup plus difficile de celui d'une carcasse de 100 à 150 kgs.

II - Augmentation de la Production du lait :

La vache marocaine n'est pas une vache laitière - Dans les conditions ordinaires elle suffit à peine à l'alimentation normale de son veau. Les fellahs ont coutume de laisser à celui-ci 2 quartiers et de traire les deux autres pour leur consommation. Cette manière de faire aboutit à la sous-alimentation du veau et ne laisse que peu de lait commercialisable une fois réalisée l'alimentation familiale.

La production du lait dans la circonscription de Meknès ne peut donc être envisagée que dans les zones où peuvent être créées les conditions nécessaires à l'entretien de vaches importées ou croisées seules capables d'une production laitière suffisante et rentable (sous réserve tout de même d'un prix du lait relativement élevé.)

XIII - CONCLUSIONS

Le plateau de Meknès :

1°) en utilisant et en encourageant la production des Sautes européennes.

2°) en orientant les paysans marocains des vallées irriguées vers la production laitière qui doit remplacer en partie au moins la culture de certains maraichages (navets, fèves

- 3°) en subventionnant la Coopérative Laitière pour lui permettre d'augmenter ses possibilités de ramassage et de traitement.
- 4°) Enfin et avant tout, en organisant la commercialisation du lait récolté: la Coopérative qui collecte à l'heure actuelle 3.500 litres par jour environ n'a pas la vente de la totalité.

Il faut donc :

- a) lutter contre le colportage des laits non contrôlés, sanitaires et, qui n'offrent aucune garantie,
- b) octroyer au lait frais les subventions accordées pour les distributions gratuites de lait en poudre de provenance étrangère actuellement en partie revendue par les bénéficiaires.

2ème ZONE

Azrou et la vallée de l'Oued Tigrine, où les mêmes mesures peuvent être prises et où le Centre de ramassage et refroidissement du lait actuellement en construction constitue un équipement de base suffisant.

MOYENS ZOOTECHNIQUES D'AMÉLIORATION :

Il s'agit là de grandes méthodes générales, sélection, croisement, alimentation, amélioration du milieu. Il semble logique de les étudier dans leur ensemble pour les schématiser en quelque sorte, établir les quelques canons nécessaires à l'application sur les différentes zones découpées dans le précédent chapitre, de leur application locale dépendant les besoins en création spéciale diverses dans les prévisions de crédit.

ALIMENTATION :

Avant de faire naître les animaux il convient de prévoir leur nourriture: la première de nos préoccupations doit être l'alimentation. C'est tout ce que son aménagement constitue le plus difficile des problèmes à résoudre.

De ce point de vue, j'estime qu'il convient de classer les terres en trois catégories.

- A) Les Zones de parcours
- B) Les Zones cultivées
- C) Les Zones irrigables

Dans les Zones - A -, zones montagnardes, la solution du problème repose sur la restauration du parcours par la mise en défens de vastes étendues et la lutte contre la vaine pâture. La création des mises en défens peut être réalisée à bon compte par le simple balisage du périmètre à préserver joint à un système de surveillance à étudier. Je considère que la clôture non surveillée est détruite assez rapidement et ne constitue pas un obstacle au délit de pacage - Si on admet l'efficacité de la surveillance celle-ci rend inutile la dépense de la clôture. La création de centres d'affouragement pour pallier aux extrêmes disettes, l'aménagement de points d'eau et la construction des abris au moins dans les Zones les plus froides, ~~doivent~~ sont complétées et permises par l'amélioration de la gestion du troupeau, tant qualitativement que quantitativement. Qualitativement par le remplacement chaque fois que cela est possible de la chèvre par le mouton - Quantitativement par la vente systématique du croît et des animaux âgés, les ventes se produisant au moment où les animaux sont en bon état, le troupeau de femelles ne devant plus être l'objet d'une capitalisation.

Dans de nombreuses régions du bled la brebis jeune ou vieille est l'objet d'un certain mépris de la part du consommateur et d'une taxation souvent trop basse de la part de l'autorité. Il y a lieu de rechercher les moyens de vaincre ces résistances non fondées et qui nuisent à la gestion logique du troupeau.

Dans les Zones - B - Elevage du bœuf à promouvoir par la création ou l'augmentation des cultures fourragères et l'utilisation des chaumes.

Dans les Zones - C - Production du lait par l'utilisation du fourrage irrigué, l'étude des centres de ramassage et au besoin des centres de conservation et de transformation du lait.

Dans ces deux Zones 2 et 3 utiliser le bœuf pour la production du fumier destiné à recouvrir l'aumône donc équiper le pays en tables suffisantes pour permettre le ramassage du fumier.

B - REPRODUCTION :

Deux méthodes s'offrent à nous : sélection et croisement.

a) SELECTION :

C'est la méthode à employer dans les Zones - A - tant en ce qui concerne le mouton qu'en ce qui concerne les quelques bovidés qui y sont produits.

Dans ces Zones les crédits devront donc être consacrés à étendre sur un plus grand nombre possible de troupeaux l'action de nos agents, la généralisation du "troupeau pilote" à l'ensemble de l'élevage étant le but final à poursuivre.

Dans les Zones - B - c'est à la sélection qu'il nous faut demander l'amélioration du troupeau bovin.

b) CROISEMENT :

La production du lait ne peut devenir possible et rentable qu'avec du bétail de croisement avec les races laitières européennes, bétail placé dans des conditions particulières de vie et d'alimentation.

Dans les Zones - C - l'effort sera donc à double tendance.

1°) produire du bétail laitier adapté par le croisement (moyen création de centres d'insémination artificielle - contrôle laitier).

2°) exploitation d'une partie du troupeau de vaches en vue de la production du lait.

Il est absolument nécessaire que ces deux spéculations soient pourvues par des éleveurs séparés, les vaches d'élevage devant disposer d'une quantité importante de lait - les "éleveurs" vendant leur lait aux "laitiers".

Dans cette Zone les crédits seront consacrés à l'achat de bétail laitier, aux améliorations du système d'irrigation naturelle (séguías, prise d'eau etc...) ou au besoin aux stations de pompage.

VOLAILLES DE CROISEMENT :

Il semble que le croisement puisse être utilisé partout pour la production de volailles - Des Stations Avicoles seront donc prévues dans les différentes Zones, de façon à multiplier la possibilité de la diffusion des œufs à couver système qui me paraît préférable à tout autre, les jeunes étant mis dès leur naissance dans les conditions de vie qu'ils auront à affronter ./.

SECRET

3°)- Les augmentations possibles ont été calculées sur les bases suivantes :

viande de bœuf : augmentation possible et variable suivant les Zones du nombre de têtes - augmentation du poids moyen des carcasses.

viande de mouton et chèvre : tendance à une légère diminution des carcasses abattues au début, mais augmentation du poids moyen, remplacement partout où cela est possible de la chèvre par le mouton.

Les coefficients et normes adoptés sont indiqués en renvoi au bas des statistiques présentées pour chaque Zone.

Volailles : Le croisement généralisé doit mener en 5 ans et probablement avant une augmentation de 0 % 250 par tête abattue le poids de départ ayant été fixé à 1 kg.

Ovins : Le croisement doit porter la ponte moyenne de 70 à 100 - 120 œufs annés pour chaque ponduse.

Cultures fourragères : L'augmentation a été prévue par la consécration d'une partie des superficies cultivées à la production de fourrages (assolements).

4°) Les projets de dépenses ont été établis pour chaque Zone un récapitulatif pour l'ensemble des deux Provinces étant présenté à part à la fin du travail.

J'ai essayé de ne présenter que des projets réalisables encore que les considérations sur le milieu social présentées plus loin semblent indiquer que j'ai été optimiste.

De toute façon c'est dans l'état actuel de la mentalité rurale, à la subvention de l'Etat qu'il faut demander le plus.

... - N° 1
... - - - - -

CERCLE DE MEXICO - BANLIERE
- - - - -

RECENSEMENTS DIVERS

POPULATION	: - Urbaine	: 140.090
	- Rurale	: 105.124

SURFACE TOTALE EN HECTARES :	207.600
-------------------------------------	----------------

CULTURES	(en sec	63.000
	(en irrigué	1.190

CULTURES FOURRAGÈRES	(en sec	540
CERES	(en irrigué	50

JARDINAGE : (25 % des surfaces cultivées soit 13.000

ELEVAGE :	- Bovins	(adultes	18.955	
		(veaux	10.790	
	- Moutons		82.794	Chevaux, : 1.122
	- Chèvres		13.153	Ânlets : 4.701
	- Porcs		1.500	Juments : 2.842
	- Chameaux			ânes : 11.666
	- Volailles		200.000	

FORÊTS (en hectares)	1.665
-----------------------------	--------------

HALFA	néant
--------------	--------------

PARCHES (y compris forêt et Halfa)	30.580 (sur tout sur le Zern- -oun)
---	---

SURFACES DU COLLECTIF : (actuellement cultivé en presque totalité
par les G.F. 15.000 ha.

- MEKNES - BANLIEUE -

- PRODUCTION ACTUELLE -

~~-----~~

POURAGES - (foin)

20.600 quintaux

VIANDE - Boeuf

10.800 têtes

1.013 tonnes

Mouton

26.250 "

325 "

Chèvre

5.500 "

58 "

Porcs

1.500 "

130 "

Volailles

150.000

150 "

LAINES :

75 tonnes

OEUF :

7.000.000

WIL :

faibles quantités

LAIT :

(Commercialisé

35 tonnes environ

**(Consommation familiale
rurale**

3.200 tonnes

AUGMENTATIONS POSSIBLES

FOURRAGES - Cultures fourragères (vesce-avoine ou pois-avoine) en assolement sur 10.000 ha - soit :

400000 quintaux

VIANDE : Boeufs (1)
Moutons (2)

200 tonnes
25 "

VOLAILLES (3) :

37 tonnes

OEUF : 4.000.000 par an

LAINE : peu d'augmentation à espérer

MIEL : augmentation possible difficile à chiffrer

LAIT (4) : (commercialisable) augmentation annuelle de :
50.000 litres année

(1) augmentation de 10 % sur le nombre et de 10 % sur le poids moyen des carcasses

(2) augmentation du poids moyen de la carcasse abattue par l'abatage du croît au meilleur moment - soit 3 kgs. environ par carcasse

(3) augmentation rapide du poids moyen par le croisement, dont la généralisation peut être obtenue en 3 ans (Chg. 250);

(4) création de 3 étables laitières par an de 10 vaches production 1.000 litres par vache

**PROBLEME LAITIER PARTICULIER
A LA VILLE DE MEKRES**

-1-1-1-1-1-1-1-

L'intérieur de la ville abrite un troupeau de bovins qui peut être estimé à 2.000 têtes environ dont 5 à 600 sont des animaux d'embouche et le reste est exploité en vue de la production du lait. Sur ce reste 500 environ sont soumis à un contrôle sanitaire d'ailleurs incomplet, la subordination des propriétaires aux textes étant toute relative.

Ce troupeau fournit du lait de colportage, mal contrôlé du point de vue sanitaire, souvent à un prix supérieur aux taxes. Il appartient à des propriétaires venus de toutes les classes de la Société, y compris les Agents de l'autorité - Il constitue pour la ville une source de pollutions, d'odeurs et de mouches qui devrait être supprimé. La production laitière devrait en être contrôlée et augmentée. Ce troupeau pâture en partie à l'extérieur de la ville (bord des routes, chaumes) partie dans les jardins, les terrains vagues et même les rues écartées du centre.

Il est logique d'en favoriser le recensement dans les trois vallées proche de la ville: vallée de Boufekrane, de l'Oued Oufelman et du Mém.

Les crédits nécessaires sont de deux ordres :

- 1°) crédits destinés à l'achat de terrains.
- 2°) crédits destinés à la construction de bâtiments d'exploitation (logements et étables)

La création de petites exploitations laitières de 3 hectares environ dont 2 au moins irrigués ne demandera pas moins de 250 millions.

APTITUDES DES SOLS - MILIEU HUMAIN

Zone de cultures dans l'ensemble de catégorie B avec possibilité d'irrigation dans les vallées de certains oueds (catégorie C)

ELEVAGE - C14 - Les Bovidés - en vue de la production de la viande dans l'ensemble du territoire, et celle du lait dans les zones irriguées.

L'Elevage du mouton doit y être diminué au profit de celui du bœuf.

MOYENS TECHNIQUES A METTRE :

ALIMENTATION : augmentation et généralisation des cultures fourragères en sec - les assolements devant permettre la production d'une importante quantité de foin (vesce avoine ou pois avoine) sans nuire aux cultures céréalières bien au contraire.

MODE DE REPRODUCTION - **SELECTION** de la race locale, qui doit aboutir à un accroissement du type sans diminution de la rusticité si les veaux ne sont plus sous-alimentés dans les premiers mois de leur vie.

CRÉATION avec une race laitière importée dans les zones à irrigation possible avec deux buts poursuivis parallèlement :

- 1°) production d'un mâle laitier assez résistant
- 2°) exploitation de l'aitier et production de veau de lait.

AMENAGEMENT : Construction d'étables, tant en vue de l'Elevage de la tête à viande qu'en vue de la production laitière - (récupération des fumiers).

MILIEU HUMAIN :

Encore très attaché à ses traditions - Il constitue un obstacle sérieux à l'extension des cultures fourragères - Les fellahs qui ont fait cette mode du fourrage sous la direction des C.E. cherchent à le vendre et non à le réserver à un cheptel qui dans bien des cas dépendent plutôt sur le bord des routes.

Il marque une résistance moindre. Je penne à l'exploitation laitière sous réserve que l'écoulement de sa production lui soit garantie à un prix rémunérateur (ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.) ./.

MOYEN-BANQUE

	AUTOFINANCEMENT	CREDIT AGRICOLE	SUBVENTION ETAT
Prêts à la construction d'étables	1960 7,5 1961 7,5 1962 7,5 1963 7,5 1964 7,5 TOTAL <u>37,5</u>	 TOTAL <u>9</u>	 7,5 7,5 4,5 4,5 4,5 TOTAL ... <u>28,5</u>
Stations épiques (prévoir 5 millions pour 1 station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 5 TOTAL ... <u>5</u>
Prêts à l'achat de bétail (vaches lai- tières géniteurs etc)	1960 1961 1962 7,5 1963 7,5 1964 7,5 TOTAL <u>22,5</u>	 15 15 15 15 15 TOTAL ... <u>75</u>	 15 15 7,5 7,5 7,5 TOTAL <u>52,5</u>
Recensement du trou- peau laitier urbain			250 TOTAL : <u>500,5</u>

E O R E - H O E

ORACLE D' EL-HAJEB
 — — — — —

RENSEIGNEMENTS DIVERS

<u>POPULATION</u>	63.500 habitants
<u>SURFACE TOTALE EN HECTARES</u>	219.000
<u>SURFACE DU COLLECTIF</u>	70.000 ha.
<u>CULTURES</u> (en sec	57.000
(en irrigué	3.400
<u>CULTURES FOURRAGERES</u> (1)	
(en sec	660
(en irrigué	200
<u>JACHÈRES</u>	14.000 ha. environ
<u>BOIS</u>	30.000 ha.
<u>PANCOURS</u> (y compris la forêt)	130.000 ha
<u>ÉLEVAGE</u> - Chevaux	2.049
Juments	2.631
Mâles	1.943
Ânes	6.338
Bovides (adultes	21.821
(veaux	10.342
Moutons	123.779
Chèvres	81.571
Porcs	95

(1) en milieu étranger.

PRODUCTION ACTUELLE

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

POURRAGES

sec
vert

24.000 quintaux
8.000 tonnes

VIANDE

Bœufs	10.300 têtes	poids	930 tonnes
moutons	31.000 "	"	400 "
chèvres	7.000 "	"	70 "
porcs	2.000 "	"	200 "
volailles	120.000	"	120 "

ŒUFS

12.000.000

LAIT

consommation familiale non commercialisée 2180 tonnes.

SAINDS

124 tonnes.

AUGMENTATIONS POSSIBLES AU COURS DES 5 ANNEES A VENIR

FOURRAGES (I)

240.000 quintaux

<u>VIANDES</u>	-	Boeuf (2)	185 tonnes	année
		mouton (3)	62 tonnes	"
		chèvres (4)	25 "	"
		volailles (5)	30 "	"

OEUP3 (6) 3.000.000 (arrondo)

LAIT (7) 200 tonnes (année)

LAINES peu d'augmentation à prévoir

- (1) cultures de fourrages avec sur assolement de 8000 kg. rendement 30 quintaux à l'ha.;
- (2) augmentation de 10 % sur le nombre et 10 % sur le poids de la carcasse abattue à obtenir progressivement;
- (3) pas d'augmentation sur le nombre - augmentation de poids de 2 kgs. par carcasse par l'abatage systématique en bonne période;
- (4) remplacement des chèvres par les moutons, gain de 4 kgs. en moins par carcasse;
- (5) Croisement progressif par races améliorées donnant augmentation de 0 kg.250 par tête;
- (6) Le croisement améliorant la ponte annuelle estimée portée à 120 œufs;
- (7) après création progressive de 20 étables de 12 vaches - donnant chacune 1.000 litres annuels.

APTITUDE - MILIEU HUMAIN

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

Aptitude mixte - (Zones A étendue, zone B - assez étendue, zone C limitée mais non négligeable).

ELEVAGE : Mixte (mouton
(Boeuf

élimination progressive de la majeure partie des chèvres.

MOYENS ZOOTECHNIQUES :1°) Alimentation :

En zone cultivée (B) - utilisation des assolements pour la création de cultures fourragères.

En zone (A) - (parcours et forêts) organisation du paturage par les mises en défens et la rotation des pâturages.

2°) Méthodes de reproduction :

Sélection des races locales ovines et bovines - Extension du système des troupeaux pilotes - alimentation des jeunes veaux.

Croisement bovin laitier en utilisant le centre d'Insémination Artificielle de Meknes - croisement limité aux zones irriguables pour la production du lait.

3°) CONSTRUCTION D'ÉTABLES EN PLAINFACTEUR HUMAIN :

Population préparée par le contact avec les cultivateurs européens mais un peu effrayée par la dépense à engager et peu disposée aux efforts financiers./.

	AUTOFINANCEMENT	CREDIT AGRICOLE	SUBVENTION ETAT
Centres d'affouragement (prévoir 10 millions pour 1 centre)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 TOTAL ...
Organisation des pâturages (boirage et surveillance)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL ...	 5 2 2 2 2 TOTAL 13
Prêts ou primes à l'achat d'abris individuels	1960 I 1961 I 1962 I 1963 I 1964 I TOTAL 5	 IIII. TOTAL	 I I I I I TOTAL ... 5
Prêts à la construction d'étables	1960 1961 0,5 1962 0,5 1963 0,5 1964 0,5 TOTAL 2	 1,5 I I I I TOTAL... 5,5	 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 TOTAL 7,5
Stations Avicoles (prévoir 10 millions pour 1 station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL ..	 TOTAL	 TOTAL ...
Stations de monte (prévoir 9 millions pour 1 station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL...	 TOTAL ...	 9 9 TOTAL ... 12
Prêts à l'achat de bétail (vaches laitières géniteurs etc)	1960 2 1961 2 1962 2 1963 2 1964 2 TOTAL ... 10	 3 3 3 3 3 TOTAL 15	 3 3 3 3 3 TOTAL ... 15
Primes pour la constitution de troupeaux pilotes	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL ...	 TOTAL	 2 3 4 3 6 TOTAL ... 18

- RECENSEMENTS DIVERS -
-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

<u>POPULATION</u>	56.000		
<u>SURFACE TOTALE EN HECTARES</u>	370.000		
<u>CULTURES</u> (en sec	25.000		
(en irrigués	3.500		
<u>JACHERES (25 %)</u>	5.750		
<u>FORÊTS</u>	153.000		
<u>PARCOURS (y compris forêts)</u>	341.500		
<u>CULTURES FOURRAGERES</u>	400		
<u>ELEVAGE :</u>			
Bovins { adultes	29.957	Chevaux	2.388
{ veaux	13.734	Juments	4.296
Moutons	302.947	Mulets	5.046
Chèvres	50.532	Ânes	8.580
Porcs	-		
Canards	21		
Volailles	120.000		
<u>COLLECTIF</u>	150.000 ha.		

PRODUCTION ACTUELLE

-1-1-1-1-1-1-1-1-

FOURRAGES - (foin en séo) 16.000 quintaux
en vert (sur irrigué) 120 tonnes

<u>VIANDES</u>	:	Boeufs	13.700 têtes	poids	1.030 tonnes
		Moutons	100.000 "		1.200 "
		Chèvres	20.000 "		210 "
		Porcs	600 "		60 "
		Volailles	80.000 "		80 "

OEUFs 5.500.000

MIEL : quantité faible non chiffrée

LAINE : 260 tonnes

LAIT : 170 tonnes commercialisées sur Azrou & Meknes
2.800 tonnes de consommation familiale rurale.

- AUGMENTATION POSSIBLE EN 5 ANS -

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

<u>POURRAGES</u> (1) en sec	75.000 quintaux
(2) en vert	5.000 tonnes

<u>VIANDES</u> Boeuf (3)	400 tonnes
Mouton (4)	300 tonnes
Volailles	10 "

<u>O.E.U.P.S</u>	2.400.000
------------------	-----------

<u>L A I T</u> (5)	250 tonnes (au bout des 5 ans)
--------------------	--------------------------------

- (1) Cultures fourragères sur assolement 2.500 ha à 30 quintaux de sec par hectare;
- (2) Réserve de 200 ha. en irrigué pour la production de luzerne dans la plaine d'Azrou;
- (3) augmentation du nombre de têtes 5 % - augmentation du poids de la carcasse 30 kgs.;
- (5) Lait commercialisable par création dans la plaine d'Azrou de 5 étables laitières à 10 vaches - chaque année.
- (4) augmentation du poids moyen de la carcasse abattue de 3,5 par tête par abattage au moment opportun.

	AUTOFINANCEMENT		CREDIT AGRICOLE		SUBVENTION ETAT	
Centres d'alimentation (prévoir 10 millions pour 1 centre)	1960					10x10 ⁶
	1961					10x10 ⁶
	1962					10x10 ⁶
	1963					
	1964					
	TOTAL		TOTAL		TOTAL 30	
Organisation des pâturages (clôtures semences fourragères etc...)	1960					10
	1961					5
	1962					5
	1963					5
	1964					5
	TOTAL		TOTAL		TOTAL 30	
Prêts ou primes à l'achat d'abris indi- viduels	1960	 6				6
	1961	 6				6
	1962	 6				6
	1963	 6				6
	1964	 6				6
	TOTAL 30		TOTAL		TOTAL 30	
Prêts à la construction d'étables	1960					2
	1961	 1				2
	1962	 2				1
	1963	 2				1
	1964	 2				1
	TOTAL 7		TOTAL		TOTAL 7	
Stations Agricoles (prévoir 10 millions pour 1 Station)	1960					10
	1961					
	1962					
	1963					
	1964					
	TOTAL		TOTAL		TOTAL 10	
Stations apicoles (prévoir 5 millions pour 1 station)	1960					5
	1961					
	1962					
	1963					
	1964					
	TOTAL		TOTAL		TOTAL 5	
Station de Monte (prévoir 9 millions pour 1 station)	1960					9
	1961					9
	1962					
	1963					
	1964					
	TOTAL		TOTAL		TOTAL 18	

	AUTOFINANCEMENT	CREDITS AGRICOLE	SUBVENTION ETAT
Dépôts de reproducteurs et centres d'insémination artificielle (prévoir 15 millions par dépôt et par centre)	1960 (I) 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 5 TOTAL <u>5</u>
Prêts à l'achat de bétail (vaches laitières, géniteurs etc...)	1960 5 1961 5 1962 5 1963 5 1964 5 TOTAL <u>25</u>	 TOTAL	 5 5 5 5 5 TOTAL <u>25</u>
Primes pour la constitution de troupeaux pilotes	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 5 6 7 8 9 TOTAL ... <u>35</u>
Bains parasiticoïdes (prévoir 2 millions pour 1 bain)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 2 TOTAL <u>2</u>
			Total Général: 194

(I) - Centre du Service Vétérinaire doté d'un inséminateur susceptible d'utiliser la semence envoyée du C.I.A. de Meknès./.

S O N E - N° 4

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

CERCLE DE KHENIPRA

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

- **RECENSEMENTS DIVERS** -

POPULATION : 159.000

SURFACE TOTALE EN HECTARES : 433.000

CULTURES (En sec 61.000
(en irrigué 1.500

CULTURES FOURRAGERES : 192

JACHERES : 10.000

PORTS : 139.000

PARCOURS (y compris les forêts) 370.000

<u>LEVAGE</u>	Bovins (adultes	49.800		
	(veaux	7.100	Cheva x	2.555
	Moutons	273.900	Juments	3.437
	Chèvres (I)	127.000	Mulets	2.064
	Volailles	220.000	Anes	12.367

(I) noter le nombre anormalement élevé des chèvres

PRODUCTION ACTUELLE

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

FOURRAGES 900

4000 quintaux

<u>VIANDE</u> :	Bœuf	8.000 têtes	550 tonnes
	Mouton	80.000 "	890 "
	Chèvre	46.000 "	460 "
	Volailles	220.000 "	220 "

OEUFS : 7.000.000

MIEL : quantité non chiffrable - faible

LAINE : 240 tonnes

LAIT : (I) 5.000 tonnes environ par an

(I) Il s'agit là d'une évaluation approximative du lait recueilli par les familles des montagnards et non commercialisé.

APTITUDES - MILIEU HUMAIN

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

Zône de catégorie A - (pâturage et parcours) avec des étendues assez vastes où les cultures en sec (cat. B) sont possibles et pratiquées avec un rendement suffisant (plaine de Khénifra, partie importante de l'annexe de Loulmy-Bouazza).

ÉLEVAGE - Le mouton

avec toutefois une production bovine non négligeable dans les zones cultivées.

MOYENS ZOOTECHNIQUES À PRÉCONISER :

1°) ALIMENTATION -

- a) amélioration du parcours par les mises en défens et la rotation des pâturages - codification de la transhumance;
- b) création de centres d'affouragement;
- c) dans les parties cultivées - création en association de cultures fourragères.

2°) MODES DE REPRODUCTION -

Sélection de races locales - (troupeaux pilotes - gestion du troupeau bovin en veillant à l'alimentation des vaches).

3°) ABRIS - Inciter les éleveurs à la construction d'abris à moutons par la subvention de l'Etat.

Construction d'étables dans les zones cultivées (récupération des fumiers)

FACTEUR HUMAIN -

Moins perméable que dans le Cercle d'Asrou aux avis et conseils extérieurs, très long à donner sa confiance de paysan selon surtout celui de la haute montagne devra être très travaillé et intelligemment entrepris pour s'ouvrir aux méthodes préconisées./.

- CERCLE DE KHEMIPRA -

	AUTOFINANCEMENT	CREDIT AGRICOLE	SUBVENTION ETAT
Centres d'affouragement (prévoir 10 millions pour 1 centre)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 10 10 10 TOTAL 30
Organisation des pâturages (clôtures, semences fourragères etc...)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 10 5 5 5 5 TOTAL 30
Prêts ou primes à l'achat d'abris individuels	1960 6 1961 6 1962 6 1963 6 1964 6 TOTAL ... 30	 TOTAL	 6 6 6 6 6 TOTAL 30
Stations Avicoles (prévoir 10 millions pour 1 station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 10 TOTAL 10
Stations apicoles (prévoir 5 millions pour 1 station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 5 TOTAL 5
Stations de Monte (prévoir 9 millions pour 1 station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 9 9 9 TOTAL 27
Prêts à l'achat de bétail (vaches (1) laitières, géniteurs etc...)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 5 5 5 5 5 TOTAL 25
Primes pour la constitution de troupeaux pilotes	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 2 3 4 5 6 TOTAL 20
			/.....

	AUTOFINANCEMENT	CREDITS AGRICOLES	SURVENTION ETAT
Bains parasitici-	1960		
des (prévoir 2 mil-	1961		 2
lions pour 1 bain)	1962		 2
	1963		 2
	1964		
	TOTAL	TOTAL	TOTAL 6
			Total Général : 178

(I) - Constitution à prévoir de troupeaux vaches sélectionnées - à l'éleveur sera donné en prime 10 1ère année 1 taureau de race Guiné pour 20 vaches - et des primes de conservation et d'inscription les années suivantes ./.

Z O N E - N° 5

-1-1-1-1-1-1-1-1-

CERCLE DE MIDULT

-1-1-1-1-1-1-1-1-

- RECHERCHES DIVERSES -

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

POPULATION	62.000
<u>SURFACE TOTALE EN HECTAIRE :</u>	562.000
<u>CULTURES</u>	(en sec 9.800 (en irrigué 16.200)
<u>JACHÈRES</u> (1)	10.000
<u>FORÊTS</u>	100.000
<u>HALFA</u>	165.000

(2) **PARCOURS** (y compris forêts et halfa) 545.000

<u>ELEVAGE</u> :	Chevaux	100
	Juments	1.045
	Châles	1.805
	Anes	2.555

(1) Les jachères sont en général abandonnées, la culture ayant pour un rendement dérisoire, détruit le parcours, et aboutit par excès la disparition de l'homme.

(2) Le parcours est de valeur inégale. Assez bon en montagne, il est pauvre sur le plateau et particulièrement en zone halfatière.

PRODUCTION ACTUELLE

- 1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

FOURAGES

Résumé

<u>VIANDE</u>	Bœufs	4.250 têtes	280 tonnes
	Moutons	63.000 "	735 "
	Chèvres	33.000 "	300 "
	volailles	120.000 "	120 "

OEUFS : 4.200.000

LAITIERS : Cette production existe mais n'a pu être chiffrée.

LAITIERS : 190 tonnes

LAITIERS : Faible commercialisation à Midele 15 tonnes par an environ.

1.474 tonnes consommation familiale.

15 tonnes
1.489 tonnes

ALIMENTATION POSSIBLE

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

POURRAGE (I)

?

VIANDES - Boeuf (2) 80 tonnes (année)
Mouton (3) 120 " "
Volailles 30 " "

OEUVRE : 1.800.000 (année) au bout de 5 ans

LAINE : augmentation non sensible

LAIT : difficile à envisager

(1) Les Cultures ne sont possibles qu'en irriguées et ne seront admises par la population que si les travaux d'hydraulique augmentent les surfaces actuellement en exploitation.

(2°) Augmentation de 20 kgs du poids moyen des carcasses.

(3) Augmentation de 2 kgs. du poids moyen des carcasses (abatage au maximum de l'état d'entente point),

APTITUDES - MILIEU HUMAIN

Avant tout sône de parcours et pâturage, avec de grandes étendues de parcours pauvre.

Les sônes irriguées limitées aux vallées de la Moulouya et de l'Ansaghair sont cultivées pour l'alimentation de l'homme.

ELEVAGE 014 - Le mouton

ELEVAGE PRÉCONISÉ : le bœuf dans les sônes irriguées et la haute vallée de la moulouya.

MEURES AGROTECHNIQUES À PRÉCONISER :

1°) **ALIMENTATION** - amélioration du parcours par la mise en défens et en :

- a) rotation des pâturages, codification de la transhumance;
- b) création de centres d'affouragement
- c) ~~encourager~~ l'étude des possibilités d'accroissement des surfaces irrigables;

2°) **MODE DE REPRODUCTION** :

Sélection des races locales - (troupeaux pilotes) remplacement d'une partie importante des chèvres par des moutons.

3°) **ABRIS**

Aide aux éleveurs pour la construction d'abris ovins et d'étables (sônes irriguées).

PARTIE HUMAIN -

Les populations sont divisées en ksouriens et Koudar, les deux groupes ont d'ailleurs tendance à se mélanger un peu - mais leurs intérêts sont nettement divergents.

La population marque une nette tendance à l'expatriation.

Les éleveurs sont plus fermés aux conseils du Service sur le plateau de Midalt que dans la montagne (Ben-Mla, Itzer, Boufite).

	AUTOFINANCEMENT	CREDIT AGRICOLE	SUBVENTION ETAT
Centres d'affourrage ment (prévoir 10 millions pour 1 cen- tre)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL ...	 10 10 10 TOTAL ... 30
Organisation des pâturages (olstu- res semences four- ragères etc...)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL ...	 TOTAL	 10 5 5 5 5 TOTAL ... 30
Prêts ou primes à l'achat d'abris in- dividuels	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL ...	 TOTAL	 6 6 6 6 6 TOTAL ... 30
Prêts à la construc- tion d'étables	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 3 3 3 1 TOTAL 10
Stations Avicoles (prévoir 10 millions pour 1 station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 10 TOTAL ... 10
Stations apicoles (prévoir 5 millions pour 1 station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 5 5 5 TOTAL 10
Stations de monte (prévoir 9 millions pour 1 station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 9 9 TOTAL 18
Primes pour la con- stitution de troupeaux pilotes	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 2 3 4 3 2 TOTAL ... 14

AUTOFINANCEMENT		CREDIT AGRICOLE	SUBVENTION ETAT
Bains parasiticoïdes (prévoir 2 mil- lions pour 1 bain) (I)	1960		 2
	1961		 2
	1962		
	1963		
	1964		
	TOTAL	TOTAL	TOTAL ... <u>4</u>
			total Général: 164

(I) achat des bains mobiles sur camion

Z O N N - N° 6
-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

OMACLE DE RICH
-1-1-1-1-1-1-1-1-

ZONE DE RICH

RECHERCHES DIVERSES

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

POPULATION

10.000 environ

SURFACE TOTALE

337.500 hectares

CULTURES

(en sec

néant

(en irrigué

5.190

JACHÈRES

néant

FORÊTS

"

HAÏPA

"

CULTURES FOURRAGÈRES :

55 hectares en irrigué

ELEVAGE :

Chevaux 116

Juments 1.095

Mulets 7.608

ânes 14.414

Bovins { adultes 4.700

veaux 2.600

caprins 84.500

Chèvres 114.800

volailles 20.000

oiseaux 925

PRODUCTION ACTUELLE

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

FOURAGE EN VERT

3.600 tonnes

VIANDE :

Boeufs	2.600 têtes	130 tonnes
Moutons	17.000 "	200 "
Chèvres	35.000 "	280 "
Chasseaux	100 "	10 "
volailles	20.000 "	20 "

OEUFS : 700.000

MIEL : incontrôlable

LAIT : de consommation familiale 470 tonnes

LAINE : 67 tonnes

-1-1-1-

AUGMENTATIONS POSSIBLES

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

POURRIQUES : imprévisibles

VIANDES : Boeuf enfant
Moutons (1) 120 tonnes
Chèvres
volailles (2) 5 tonnes

OEUFS : 300.000**LAIT** : inappréciable

(1) augmentation de 1 kgs. par carcasse de mouton par un abattage pratique en temps opportun.

Substitution du mouton à la chèvre sur la moitié de l'effectif de cel's-ci, gain possible de 3 kgs. par carcasse.

(2) Croisement progressif

APTITUDE - MILIEU HUMAIN

ZONE A - semi-désertique à parcours très pauvres - Les vallées seules sont un peu peuplées, la densité moyenne de la population est très faible.

ELEVAGE "Mouton"

Elevage accessoire : les bovidés dans les vallées irriguables, chercher à remplacer le plus grand nombre possible de chèvres par des moutons.

MOYENS ZOOTECHNIQUES :**1°) ALIMENTATION :**

- a) organisation du parcours (mises en défens, rotation des paturages) - organisation de la transhumance.
- b) création de centres d'affouragement.

2°) MOYENS DE REPRODUCTION :

Sélection des races locales - création de troupeaux pilotes.

MILIEU HUMAIN :

Sembler assez perméable à notre action et réclame nos agents; du nombre et de la qualité de ceux-ci dépend semble-t-il le résultat à attendre.

CERCLE DE RICH

ZONE DE RICH

	AUTOFINANCEMENT	CREDIT AGRICOLE	SUBVENTION ETAT
Centres d'affou- agement (prévoir 10 millions pour 1 centre)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL ...	 TOTAL ...	 10 TOTAL ... 10
Organisation des pâturages (clôtures semences fourragères etc...)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 5 3 3 3 3 TOTAL ... 17
Primes pour la constitution de troupes aux pilotes	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 2 3 4 5 6 TOTAL 20
Bains parasitici- des (prévoir 2 millions pour 1 bain) (1)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 4 TOTAL 4
			Total Général : 51

(1) achat d'une installation mobile sur camions.

2 0 H E - N° 7

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

- KRAH - DE - SOUK -

-1-1-1-1-1-1-1-1-

ZONE DES PALMIERES

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

ZONE DES PALMIERES

RECHERCHES DIVERSES

POPULATION : densité I - soit environ 50.000

SURFACE TOTALE EN HECTARES : 5.000.000

<u>CULTURES</u>	(en sec	Néant
	(en irrigué	11.200

JACHÈRES : Néant

PALMIERS : 2.000.000

CULTURES FOURRAGERES : cultures de luzerne dans les palmeraies superficielle non chiffrée, mais non négligeable.

BOIS : Néant

KALPA : 130.000 hares.

PARCOURS : l'ensemble du territoire limite aux zones qui peuvent desservir les points d'eau.

<u>ELEVAGE</u> :	Chevaux	44
	Juments	179
	Mulets	200
	Ânes	1.371
	Chèvres (adultes)	11.700
	(jeunes)	600
	Bovides (adultes)	10.400
	(jeunes)	7.500
	Moutons	85.000
	Chèvres	124.000
	Volailles	100.000

PRODUCTIONS

FOURRAGES - en vert : existe mais non chiffrable.

<u>VIANDES</u> :	Boeufs	7.500 têtes	600 tonnes
	Moutons	21.000 "	200 "
	Chèvres	37.000 "	370 "
	Chasseaux		90 "
	volailles		20 "

OEUF : 3.000.000MIEL : non chiffrableLAIT : non commercialisable - consommation familiale 1000 tonnes.LAINE : 64 tonnes.

ZONE DES PALMERAIRES

AUGMENTATIONS POSSIBLES

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

FOURRAGES /

Néant

VIANDES : Boeuf - pas d'augmentation à prévoir(1) Moutons 45 tonnes
Chèvres

(2) Volailles 5 tonnes

O F U F S : 500.000

LAIT : augmentation possible dans les palmeraires. J'estime que le climat ne permet guère l'importation des races européennes mais qu'une sélection de vaches marocaines, conduite avec une bonne alimentation des veaux dans leur jeune âge permettrait d'espérer des résultats non négligeables.

L'utilisation de la chèvre par le croisement avec des boues de race laitière est sans doute à préconiser.

(1) remplacement de la moitié au moins des chèvres par des moutons
augmentation possible de 2 kg. par chèvre - augmentation possible de 1 kg. par chèvre mouton par l'abattage au moment le plus favorable.

(2) croisement progressif.

APTITUDES - MILIEU HUMAIN

Zone désertique **présaharienne** - où la vie économique se concentre dans les palmeraies.

Du point de vue Elevage zone de parcours pauvre.

ELEVAGE "du Mouton"

Elevage accessoire du bœuf dans les palmeraies.
tendre à remplacer une partie des chèvres par des moutons d'un rendement meilleur.

MOYENS ZOOTECHNIQUES :

1°) ALIMENTATION :

- a) organisation du parcours - mises en défens - rotation des parcours.
- b) Création de centre d'affourragement.

2°) METHODES DE REPRODUCTION :

Sélection de races local - création des troupeaux pilotes.

MILIEU HUMAIN :

adapté à la vie de la palmeraie, à l'irrigation et à la culture du palmier.

Le troupeau est un accessoire.

ZONE DES PALIERAIES

: AUTOFINANCEMENT

: CREDIT AGRICOLE : SUBVENTION ETAT

Prêts à la cons- truction d'étables	I960 3		 3
	I961 3		 3
	I962 3		 3
	I963 3		 3
	I964 3		 3
	TOTAL ... <u>15</u>	TOTAL ...	TOTAL ... <u>15</u>
Stations apicoles (prévoir 10 mil- lions pour 1 sta- tion).	I960 5		 5
	I961 5		 5
	I962 5		 5
	I963 5		 5
	I964 5		 5
	TOTAL ...	TOTAL ...	TOTAL <u>5</u>
Prêts à l'achat de bétail (vaches laitières, géné- rateurs etc...) (1)	I960 1		 1
	I961 1		 1
	I962 1		 1
	I963 1		 1
	I964 1		 1
	TOTAL	TOTAL	TOTAL <u>5</u>
Bains parasitici- des (prévoir 2 millions pour 1 bain)	I960 2		 2
	I961 2		 2
	I962 2		 2
	I963 2		 2
	I964 2		 2
	TOTAL ..	TOTAL ...	TOTAL <u>4</u>

TOTAL GENERAL 33

(1) - achat de boucs de races laitières.

CERCLE DE RICH

20⁰⁰ TALCINT - GOURRAMA -

<u>POPULATION</u> . -	13.750.-
<u>SURFACE TOTALE EN HECTARES</u>	862.500.-
<u>CULTURES</u> (en sec	Néant
) en irrigué	1.300 Hectares.-
<u>JACHERES</u>	Néant
<u>HALFA</u>	200.000 Hectares.-
<u>PARCOURS Y COMPRIS l'Halfa</u>	860.000 Hectares.-
<u>CULTURES FOURAGERES</u>	Néant
<u>ELEVAGE</u>	
Chevaux -	92
Juments -	197
Mulets -	3.063
Anes -	6.173
Chameaux	2.500
	(Adultes 622
Bovins	) Veaux 343
Moutons	143.000
Chèvres	140.000
Volailles	40.000./.

ZON TAL, INT - COURIAA -

PRODUCTION ACTUELLE

FOURRAGES - Quelques luzernières - production inchiffrable.

<u>VIANDE</u>	-	Boeuf	340 têtes		19 Tonnes
		Mouton(I)	35.000		430 Tonnes
		Chèvres(2)	49.000		490 "
		Volailles	40.000		40 "

OEUFs - 1.000.000 -

MIEL - Non chiffrable -

LAIT - Consommation strictement familiale - 62 Tonnes

LAINES - 107 Tonnes

(1) - 25% environ du total du cheptel

(2) - 35% environ du total du cheptel./.

CERCLE DE RICH

ZONE TALSI - GOURRAMA -

AUGMENTATIONS POSSIBLES

FOURRAGES : Néant

VIANDES : Boeuf - Néant

(1) Moutons
Chèvres 200 Tonnes

(2) Volailles 10 Tonnes

OEufs : 250.000

LAIT : Néant.

(1) - Le remplacement de la chèvre par le mouton donne une augmentation minima de 4Kgs. par carcasse chèvre. L'abatage des moutons à la période la plus favorable donne une augmentation moyenne de 2Kgs. par carcasse mouton.-

La transformation est théorique, elle peut être réalisée progressivement sans doute le chiffre indiqué ne sera-t-il pas atteint en 1964.

(2) - Croisement des substitutions - augmentation moyenne OK.250./.

CERCLE DE RICH

ZONE D. PALESTINE - GOURRAMA -

AP. - MILIEU HUMAIN

ZONE DE CATEGORIE A. - Parcours pauvre à faible capacité de support à l'hectare.

ELEVAGE. - Le Mouton.

A noter que l'élevage de la chèvre y est beaucoup trop important et constitue un gaspillage de possibilités de production de viande. Il semble que la presque totalité du troupeau de chèvre puisse faire place au troupeau ovins. (Compte tenu de la "production laitière-chèvres" à conserver).

MOYENS ZOOTECHNIQUES

I) - Alimentation

a) Organisation du parcours - mise en défens - rotation des pâturages - codification de la transhumance.

b) Création de centres d'affouragement.

2) - Méthodes de reproduction

Sélection de la race ovine locale - Application du système des troupeaux pilotes.

MILIEU HUMAIN

Très orienté sur l'Elevage du mouton. Semble accessible aux méthodes préconisées, accepte bien les traitements et vaccinations./.

CERCLE L. RICH

ZONE TALINT - GOU. A. -

	AUTOFINANCEMENT	CREDIT AGRICOLE	SUBVENTION ETAT
Centres d'affouragement (prévoir 10 Millions pour 1 Centre)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL.....	10 10 10 30
Organisation des pâturages (clôtures semences fourragè- res etc.....)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	10 5 5 5 5 30
Primes pour la constitution de troupeaux pilotes...	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	4 5 6 7 8 30
Bains parasitiques (prévoir 2 millions pour 1 bain) (I)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 8 8
	TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL
			108

(I) - Installations mobiles sur Camions./.

ZONE { IMILCHIL
 } ATT-MOULAD

Ces deux commandements (IMILCHIL et GOULMIKA) ont été joints en raison des liens de transhumances qui lient les éleveurs.

REC. POINTS DIVERS

POPULATION		45.000
SUPERFICIE TOTALE EN HECTARES		750.000
(en sec		1.000
CULTURES) en irrigué		1.350
CULTURES FOURRAGERES (en sec		Néant
) en irrigué		Non chiffré mais faible
JACHERES		500 Hectares
FORETS		7.000
PARCOURS (y compris les forêts)		740.000 Hectares
ELEVAGE		
	Chevaux -	24
	Juments -	1.573
	Mulets -	3.110
	Anes -	7.487
	(Adultes	10.300
	Bovins) Veeux	7.300
	Moutons	128.000
	Chèvres	129.000
	Volailles	90.000
	Chameaux	3.000.

PRODUCTION ACTUELLE

FOURRAGE : inchiffré - très faible en vert.

<u>VIANDE</u>	:	(1) boeuf	7.300 têtes	750 tonnes
		(2) Mouton	32.000	415 "
		Chèvres	45.000	450 "
		Volailles	70.000	70 "

OEUF : 3.200.000

MIEL : Inchiffrable

LAIT : (Consommation strictement familiale - pas de commercialisation) 470 tonnes

LAINES : 96 tonnes

(1) - Carcasse du boeuf estimée à 100 Kgs.

(2) - " du mouton " à 12 Kgs.

IMILCHIL - AIT-MORHAD

AUGMENTATIONS POSSIBLES

<u>FOURRAGES</u>		Inchiffrable	
<u>VIANDES</u>	Boeuf	Néant	
	(1) Mouton	→	
	Chèvre	→	100 Tonnes
	(2) Volailles		15 Tonnes
<u>OEUFs</u>		1.300.000	
<u>LAIT</u>		Imprévisible	

- (1) - On peut considérer que la moitié au moins des chèvres pourrait être remplacée par des moutons = gain moyen 3 Kgs.par carcasse.
- L'abatage des moutons en temps opportun peut faire gagner au moins 1Kg. par carcasse. L'augmentation en peut être que progressive et atteindre le chiffre indiqué que la dernière année.
- (2) - Croisement répété.

IMILCHIL - AIT-MORHAD

APTITUDE - MILIEU HUMAIN

TME A. - Avec des variations importantes d'altitude, faisant paraître des pâturages assez bons en haute montagne, très pauvres en Zone présaharienne. Les climats comme les parcours amènent une transhumance régulière en hiver de la haute montagne vers les zones plus basses, en été de la Zone présaharienne vers les zones élevées.

ELEVAGE. - Le Mouton

ELEVAGE ACCESSOIRE. - Les boeufs dans les palmeraies et les hautes vallées.

Il y a lieu d'encourager la substitution du mouton à la chèvre partout où cela sera possible.

MOYENS ZOOTECHNIQUES

1°) - Alimentation

a) Organisation du parcours (mise en défens-rotation du pâturage) - organisation de la transhumance.

b) Création de centres d'affouragement.

2°) - Mode de reproduction

Selection de la race locale - création des troupeaux pilotes

3°) - Constructions d'abris en haute montagne.

MILIEU HUMAIN

Pas assez touché par notre action faute de personnel. Tout le travail de pénétration est à faire ou à reprendre. Les éleveurs sont peu dociles aux suggestions de nos agents./.

IMILCHIL - AIT-MORHAD

		AUTOFINANCEMENT	CREDIT AGRICOLE	SUBVENTION ETAT
Centres d'affouragement (prévoir 10 Millions pour 1 Centre)				
	1960			10
	1961			10
	1962			10
	1963			
	1964			
	TOTAL		TOTAL	30
Organisation des pâturages (Clotures semences fourragères etc.....)				
	1960			10
	1961			5
	1962			5
	1963			5
	1964			5
	TOTAL		TOTAL	30
Prêts ou primes à l'achat d'abris individuels.				
	1960	4		4
	1961	4		4
	1962	4		4
	1963	4		4
	1964	4		4
	TOTAL	20	TOTAL	20
Primes pour la constitution de troupeaux pilotes.				
	1960			2
	1961			3
	1962			4
	1963			5
	1964			6
	TOTAL		TOTAL	20
Bains parasitocides (prévoir 2 Millions pour 1 Bain)				
	1960			2
	1961			
	1962			
	1963			
	1964			
	1965			
	TOTAL		TOTAL	2
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL
				102

	AUTOFINANCEMENT	CREDIT AGRICOLE	SUBVENTION ETAT
Centres d'affour- agement (prévoir 10 millions pour 1 Centre)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 TOTAL ..160
Organisation des pâturage (clotu- res semences fourra- gères etc...)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 TOTAL ..180
Prêts ou primes à la construction de silos	1960 ; ; ; ; 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 TOTAL
Prêts ou primes à l'achat d'bris in- dividuels	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL ..85.	 TOTAL	 TOTAL ..115
Prêts à la cons- truction d'étables	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL ..615	 TOTAL ..145	 TOTAL ..68
Stationss Avicoles (prévoir 10 millions pour 1 station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 TOTAL ..30
Stations apicoles (prévoir 5 millions pour 1 Station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 TOTAL ..30.

.../.....

AUTOFINANCEMENT

CREDIT AGRICOLE

SUBVENTION ETAT

Stations de Monte (prévoir 9 millions pour 1 Station)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL ...	 TOTAL ..85
Dépôts de reproduc- teurs et centres d'insémination arti- ficielle (prévoir 15 millions par dépôt et par centre)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 TOTAL ...5
Centres de ramassa- ge et de refroidis- sment du lait (pré- voir 8 millions pour 1 centre)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 TOTAL
Prêts aux Coopéra- tives laitières (équi- pement)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 TOTAL
Prêts à l'achat de bétail (vaches lai- tières, géniteurs) etc.....)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL .57,5	 TOTAL ..90	 TOTAL .132,5
Pr. pour la conservation de troupeaux pilotes	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL....	 TOTAL .155.
Bains parasitici- des (prévoir 2 mil- lions pour 1 bain)	1960 1961 1962 1963 1964 TOTAL	 TOTAL	 TOTAL ...6.
Recensement du trou- peau laitier urbain			 250
TOTAL GENERAL	204	TOTAL GENERAL:	TOTAL GENERAL

A N N E X E - N° II

→ : → : → : → : → : → : → : → : → : → : → : → : → :

CONSIDERATIONS SUR L'ELEVAGE OVIN

[illegible]

[illegible]

Ce personnel ne peut avoir d'efficacité s'il est
doté de moyens de transports suffisants et des crédits de fonc-
tionnement correspondants.

Il semble logique de prévoir

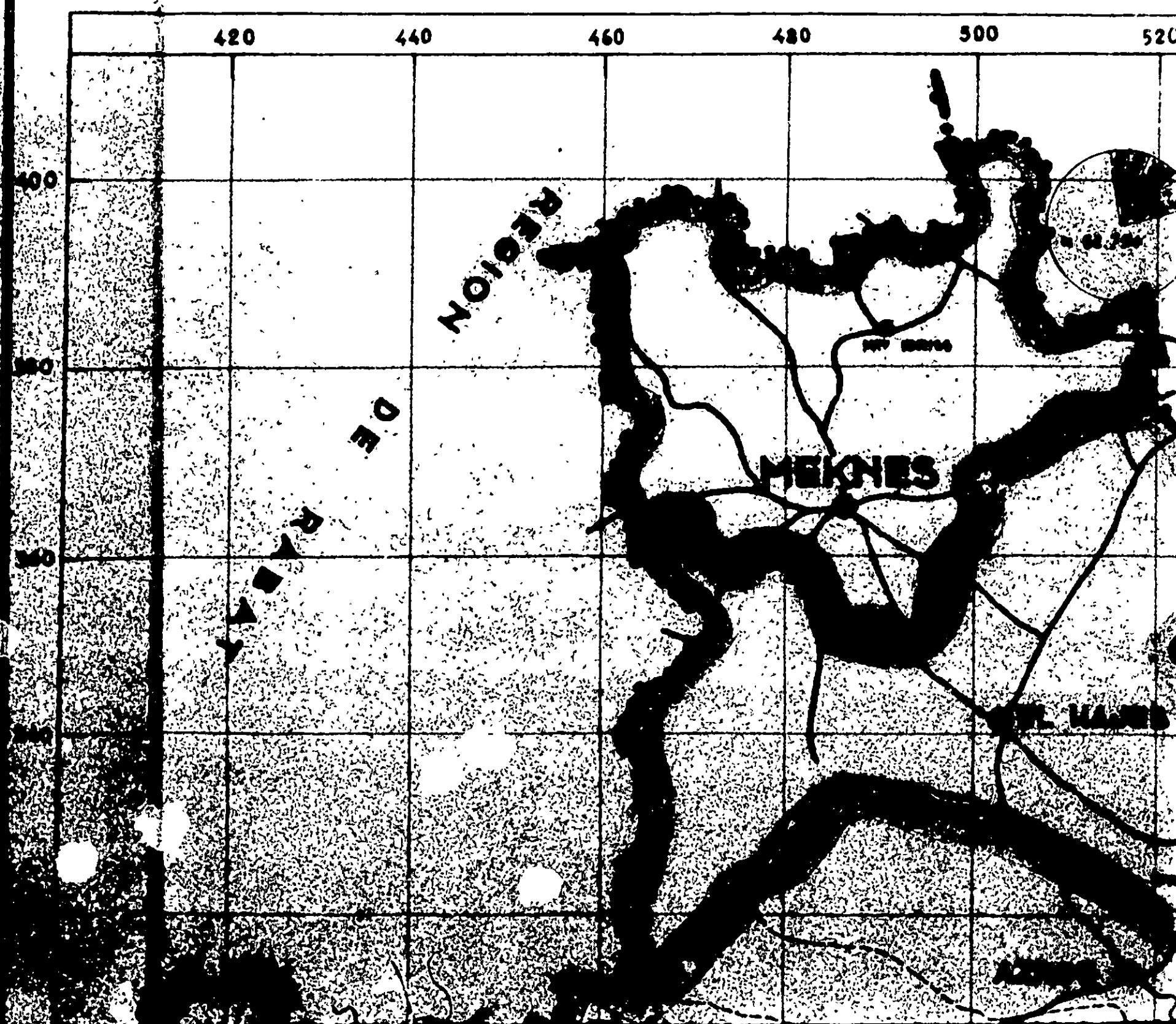
- 1 voiture légère par Vétérinaire (ou le droit
d'utiliser sa voiture personnelle pour le service
avec les crédits nécessaires).
- 1 Jeep par agent d'Elevage
- 1 monture (cheval ou mulet) par infirmier détaché.

Le personnel d'encadrement ne peut être trouvé que
progressivement il y aurait lieu de prévoir la cadence suivante:

	<u>Agents d'Elevage</u>	<u>Infirmiers Vétérin.</u>
J. 1960	5	10
1961	4	8
1962	4	4
1963	3	3
1964		2
	-----	-----
	16	24
	=====	=====

AR

DE



GENIE RURAL

ARRONDISSEMENT DE MEKNES

DE MEKNES ET DU

520

540

560

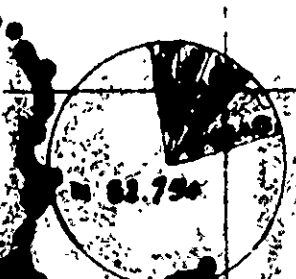
580

600

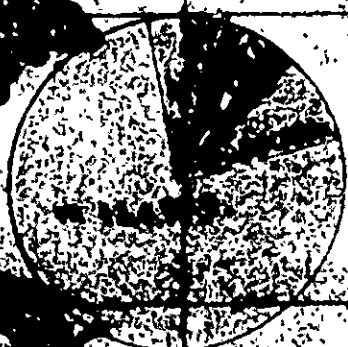
620

640

PLAN QUINQUE
Quadrillage et repérage



EL HAJER



LIMITE DE



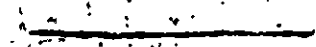
DE



D



ROUTE PR



PISTE

ES

ET DU TAFILALT

620

640

660

680

700

720

PLAN QUINQUENNAL 1960-1964

adrillage et repartition du cheptel

LEGENDE

--- LIMITE DE LA PROVINCE

--- DE CERCLE

--- D'ANNEXE

--- ROUTE PRINCIPALE

--- PISTE



Chameaux



Bovins



Chevaux



Mules



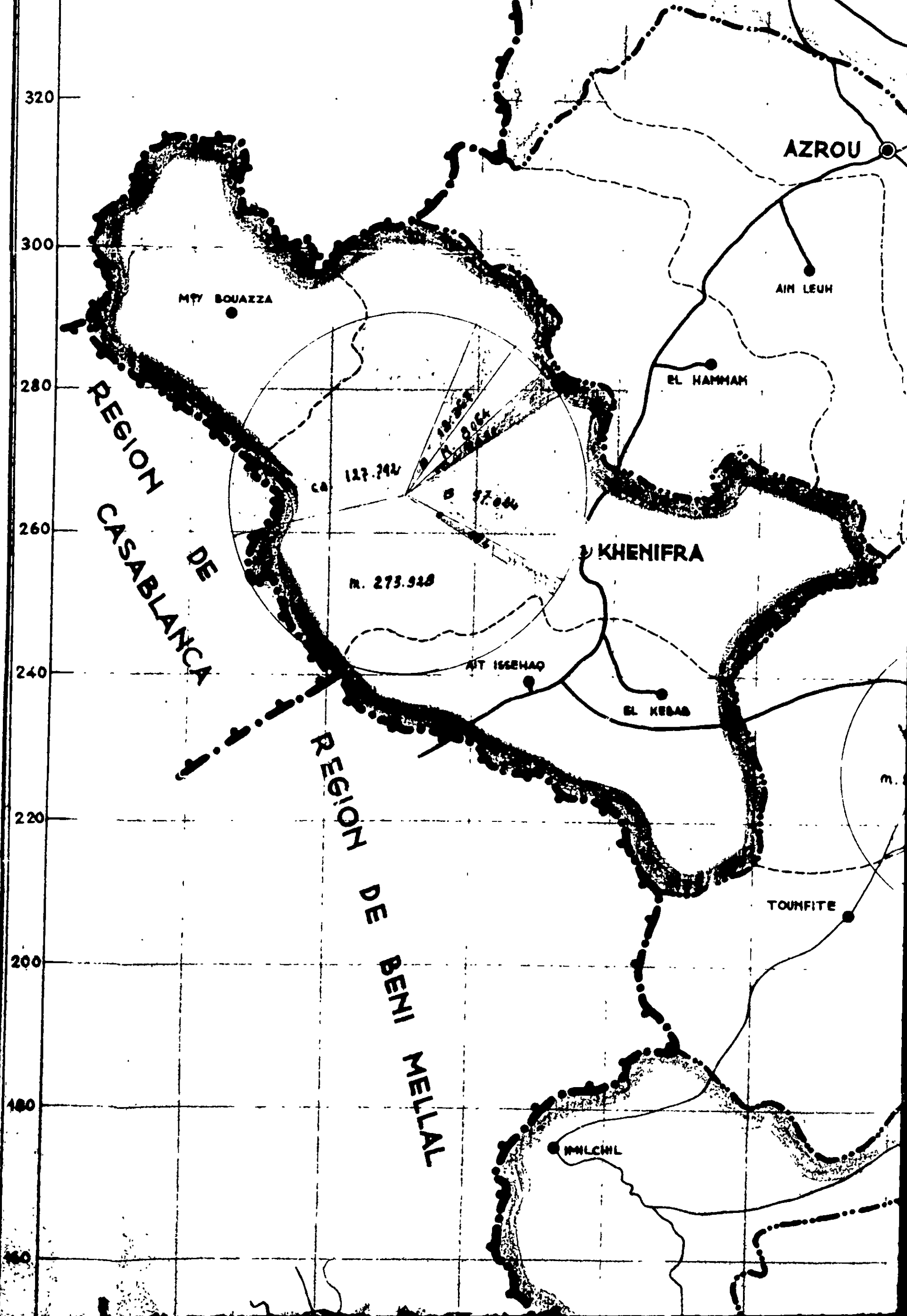
Anas

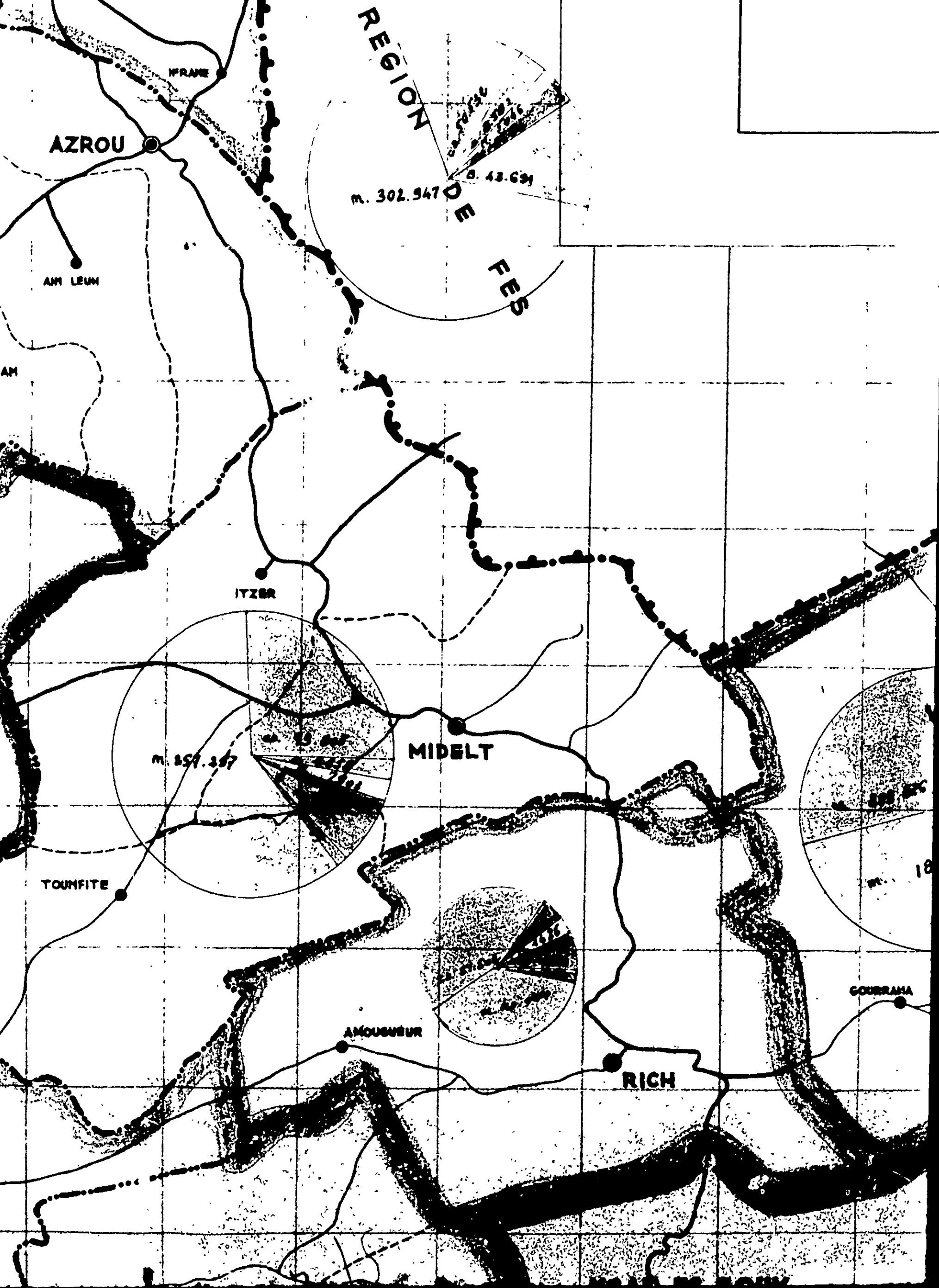


Canards



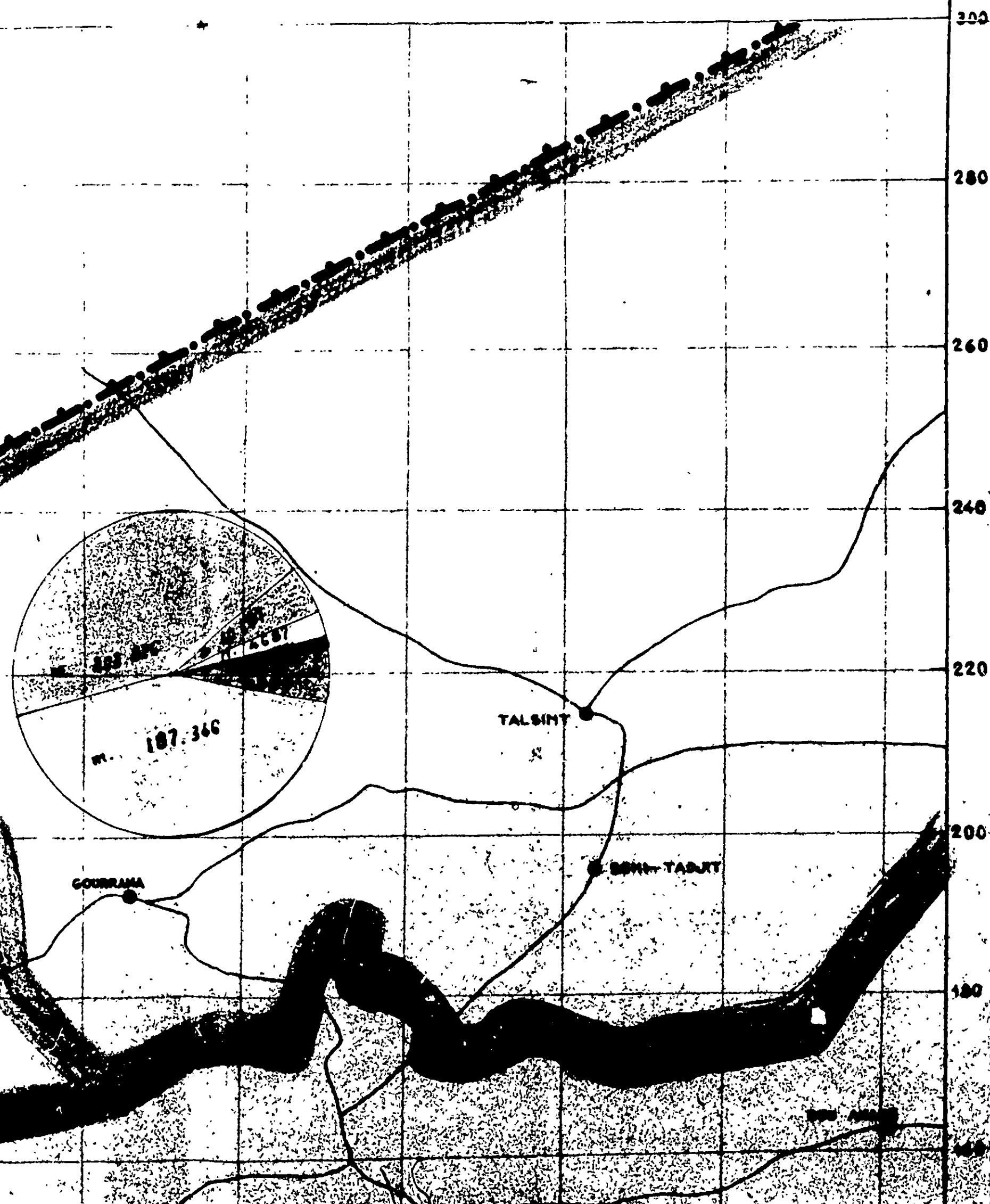
Oies





Chèvres
Moutons

Echelle: 1/500 000



440

420

400

380

360

340

320

300

280

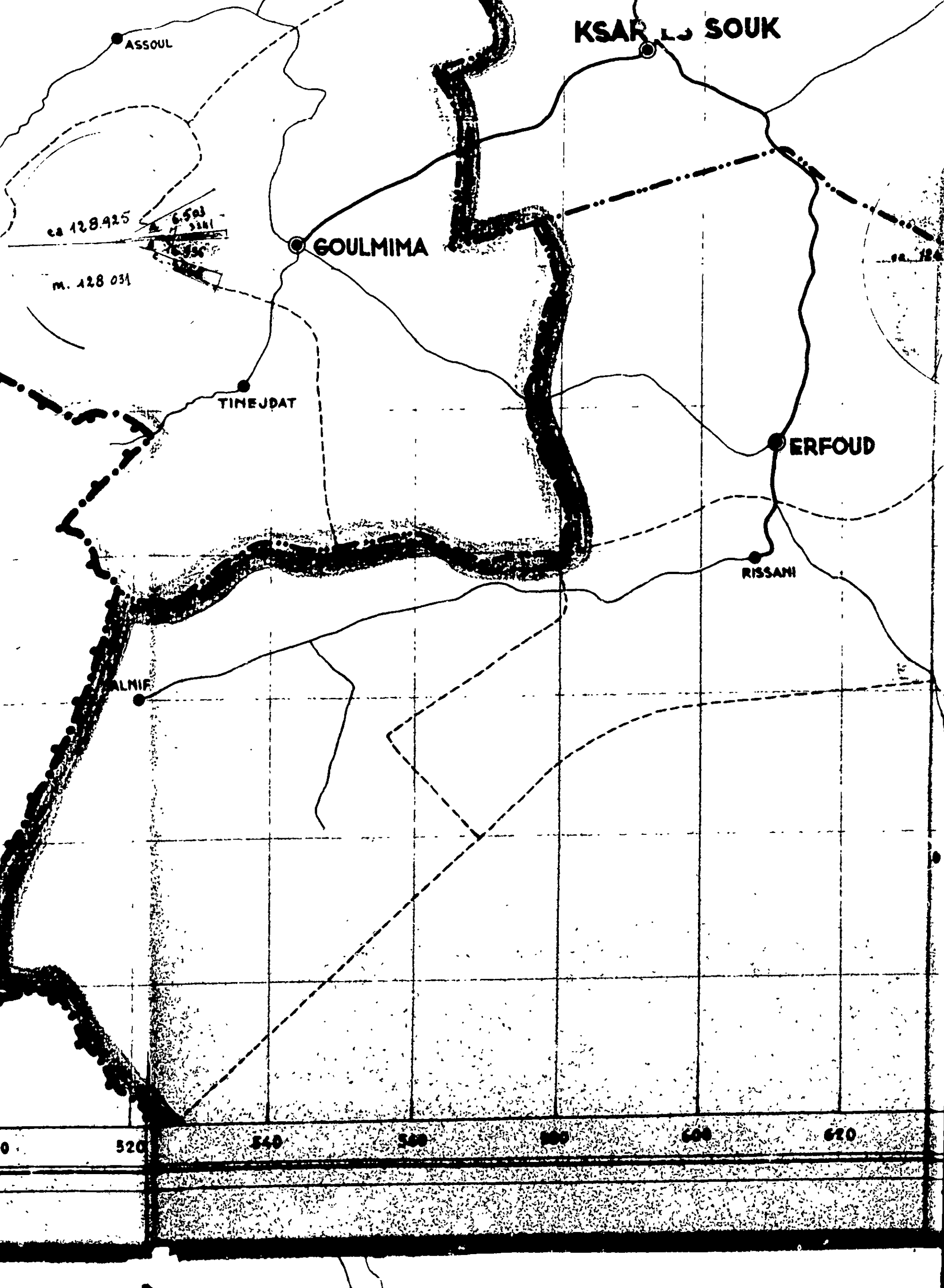
REGION
DE
OUARZAZATE

ca 428.425

m. 428.034

ALN

320



ASSOUL

KSAR L3 SOUK

ca 128.425

6.503

5241

m. 128 031

GOULMIMA

TINEJDAT

ERFOUD

RISSANI

ALNIF

0

520

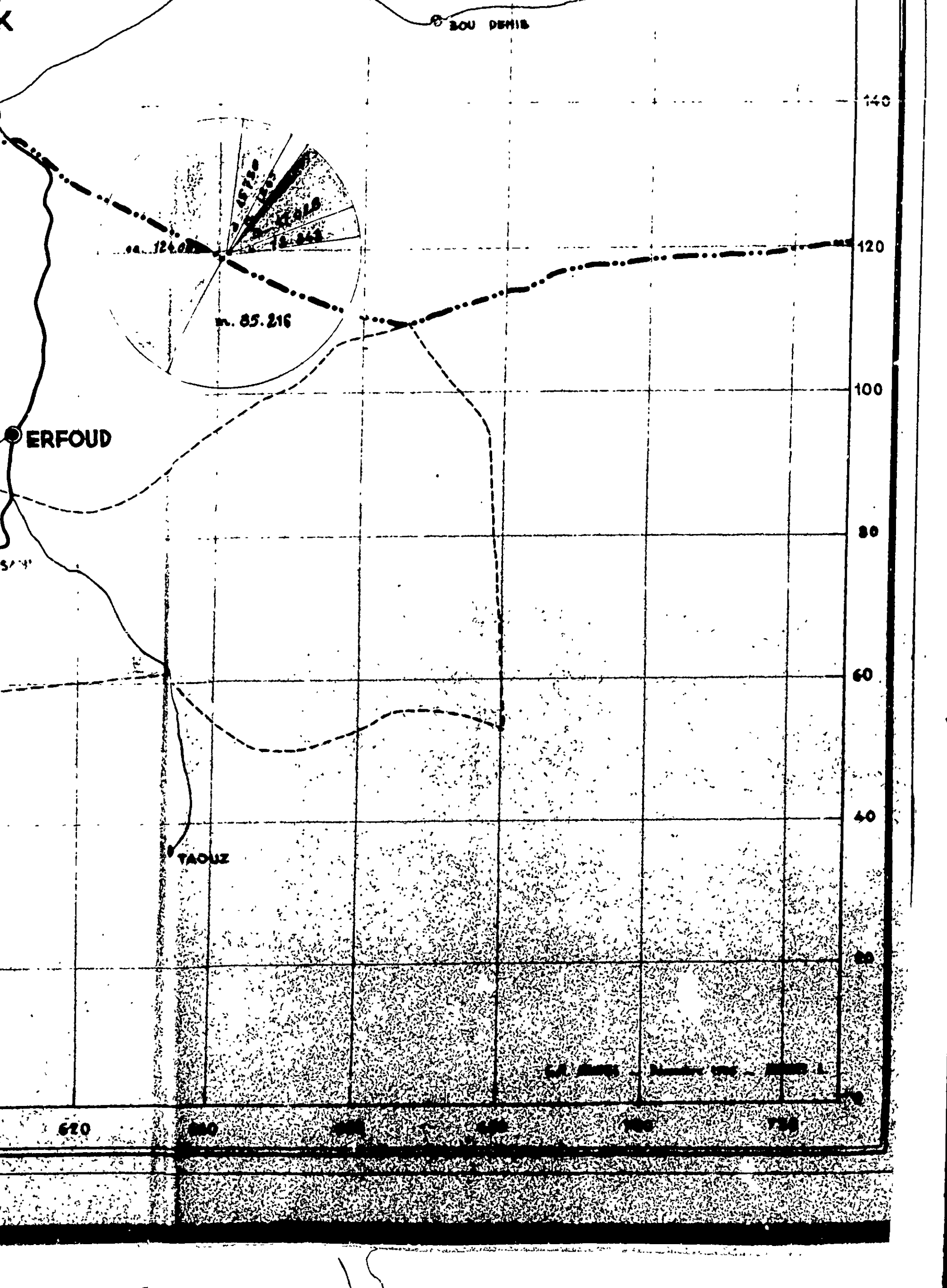
540

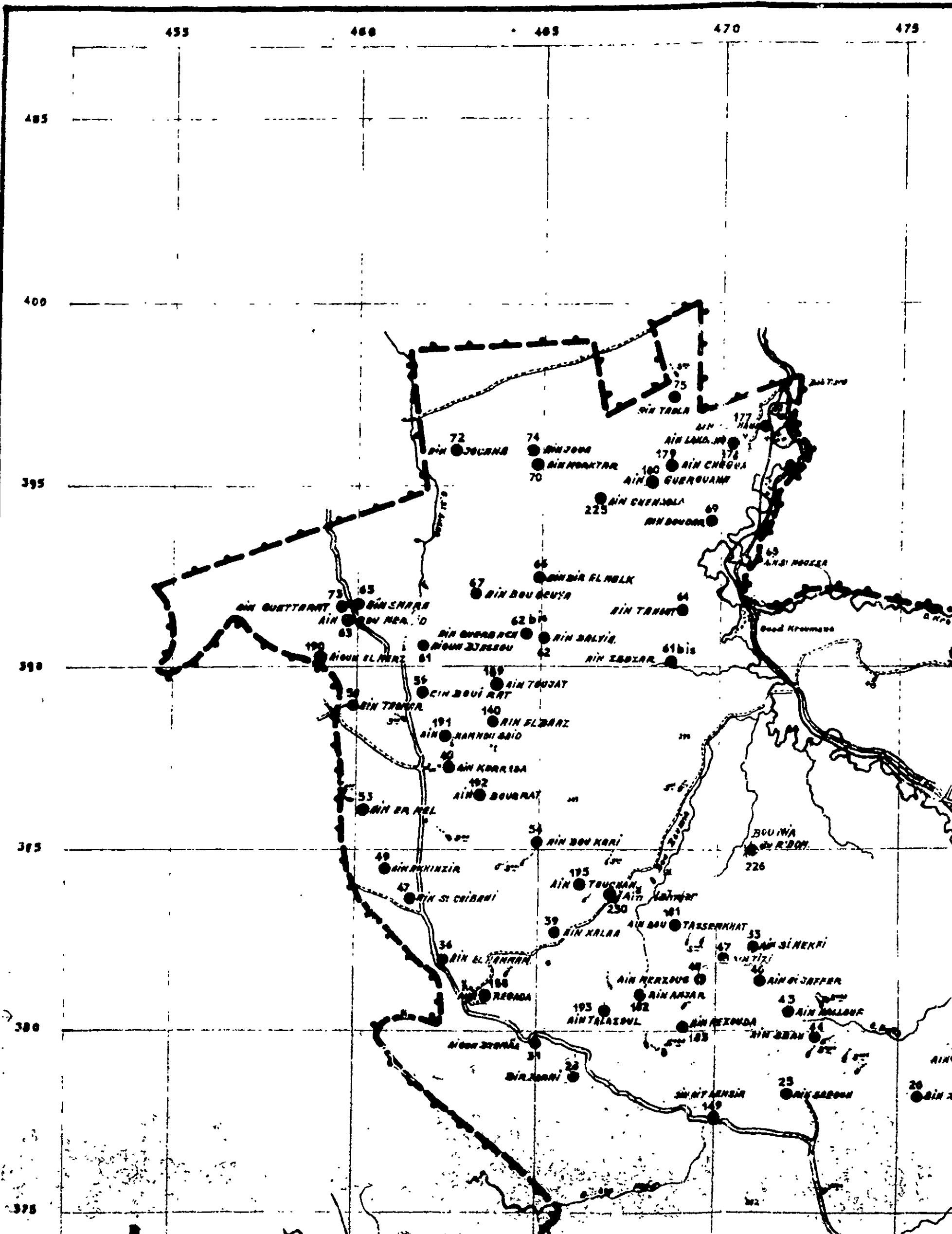
560

580

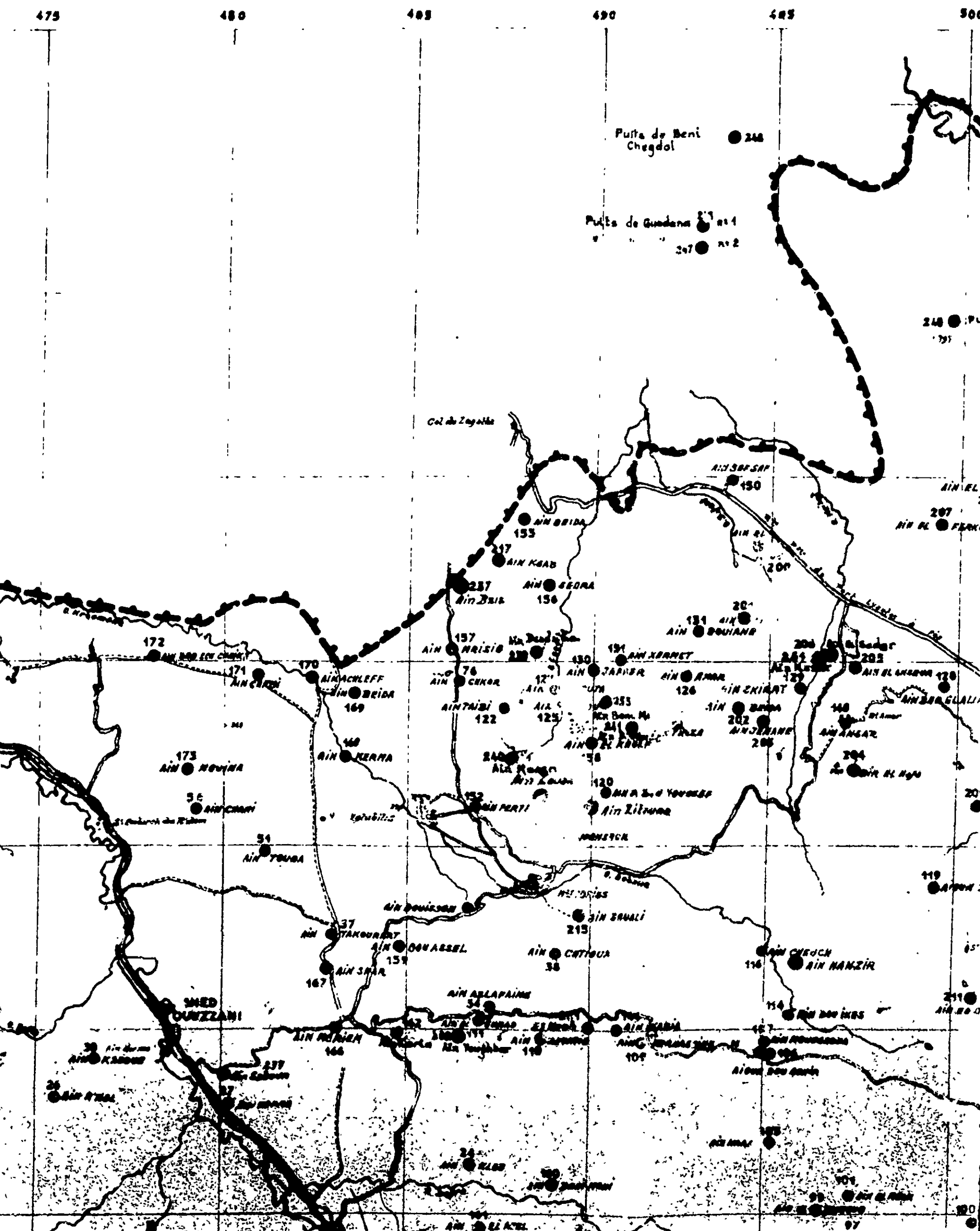
600

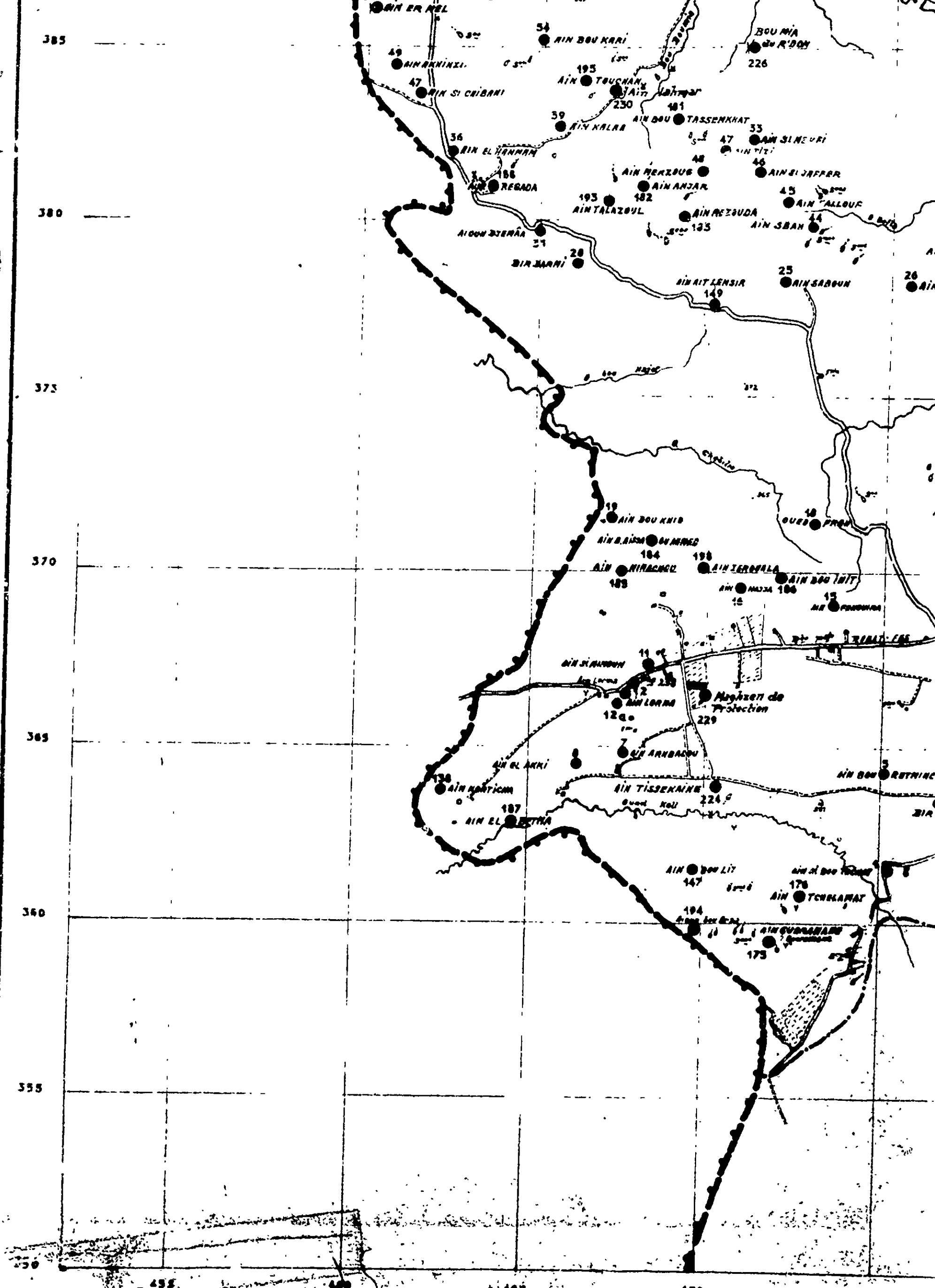
620

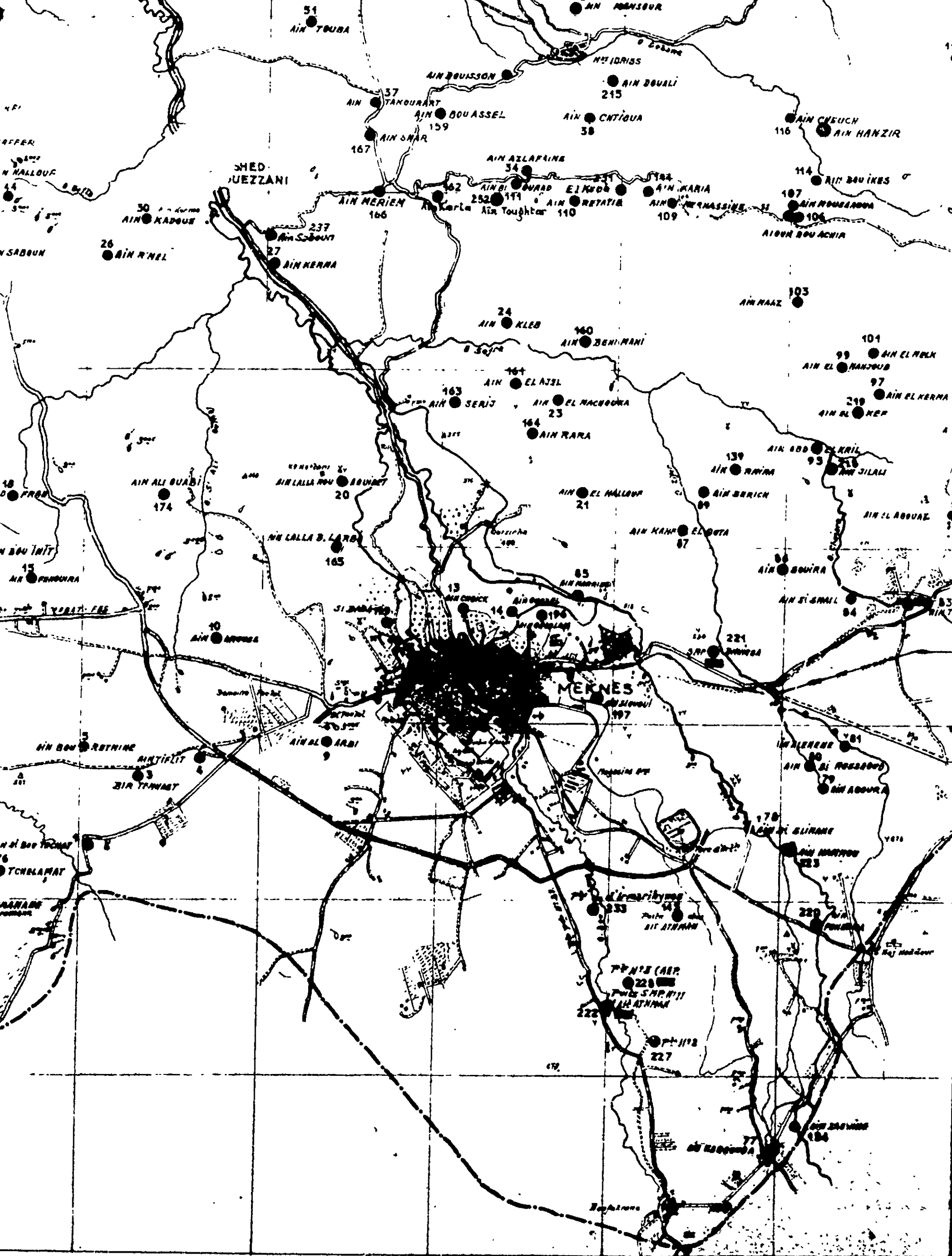


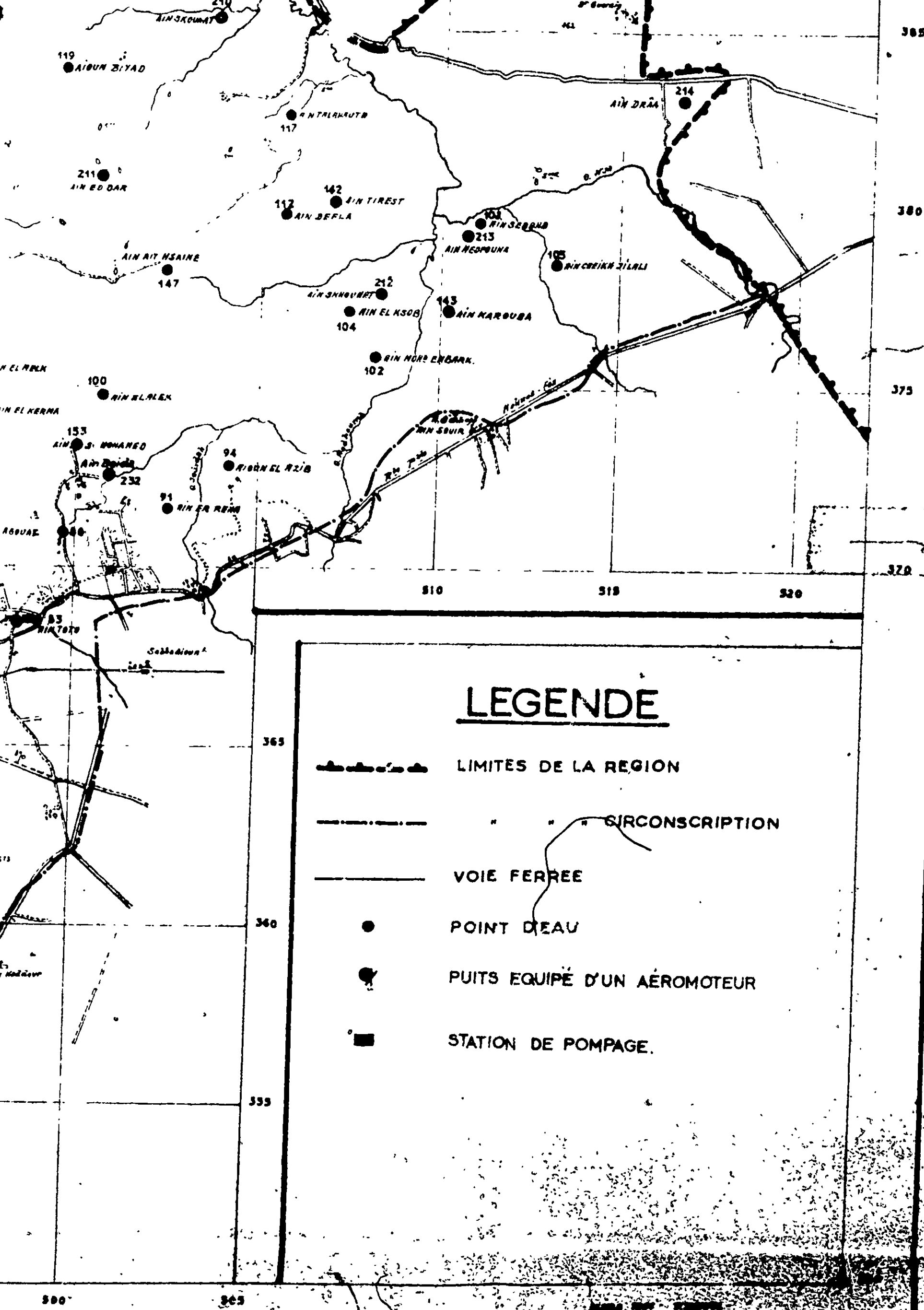


ECHELLE : 1 / 100 000^e

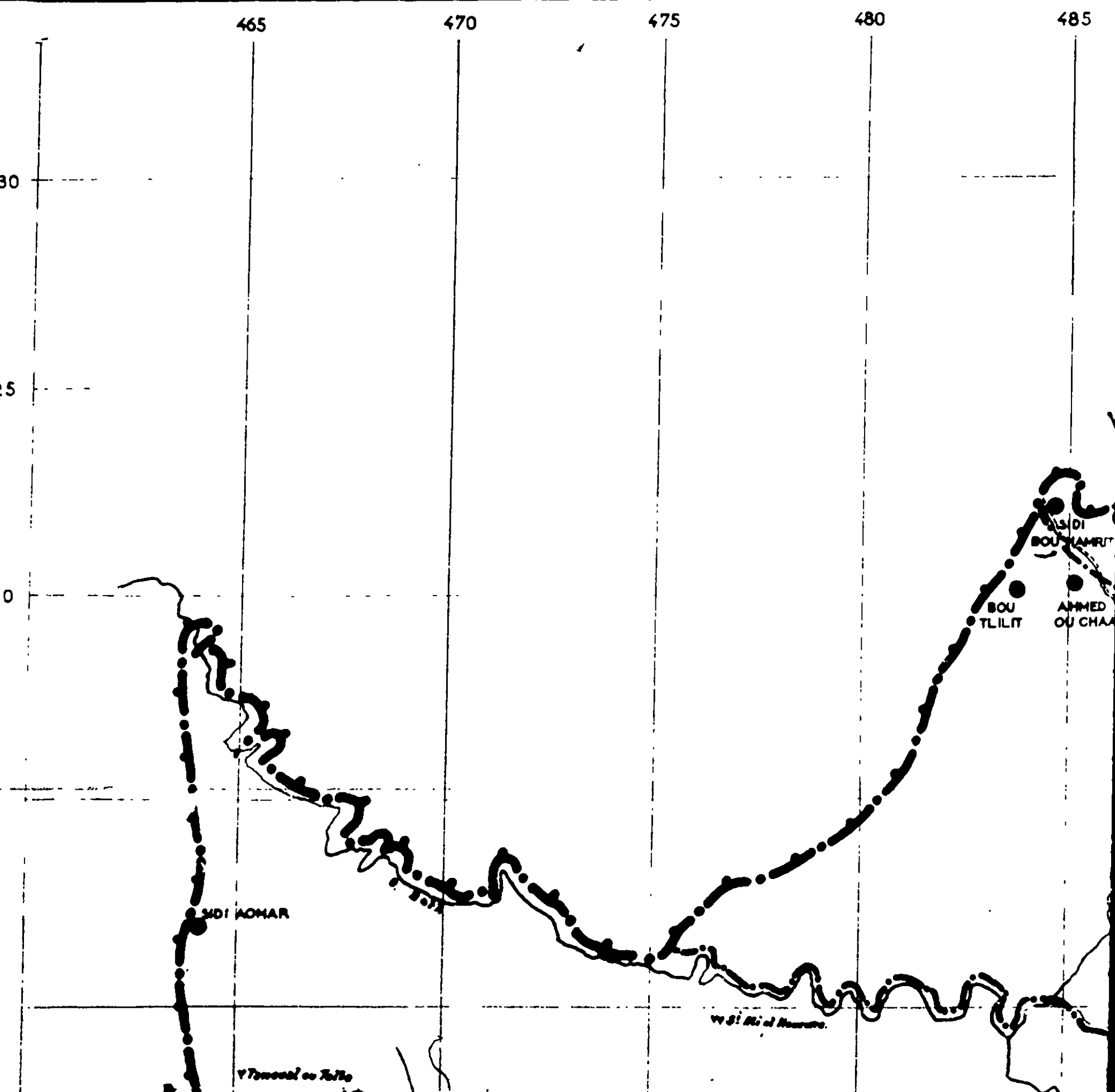






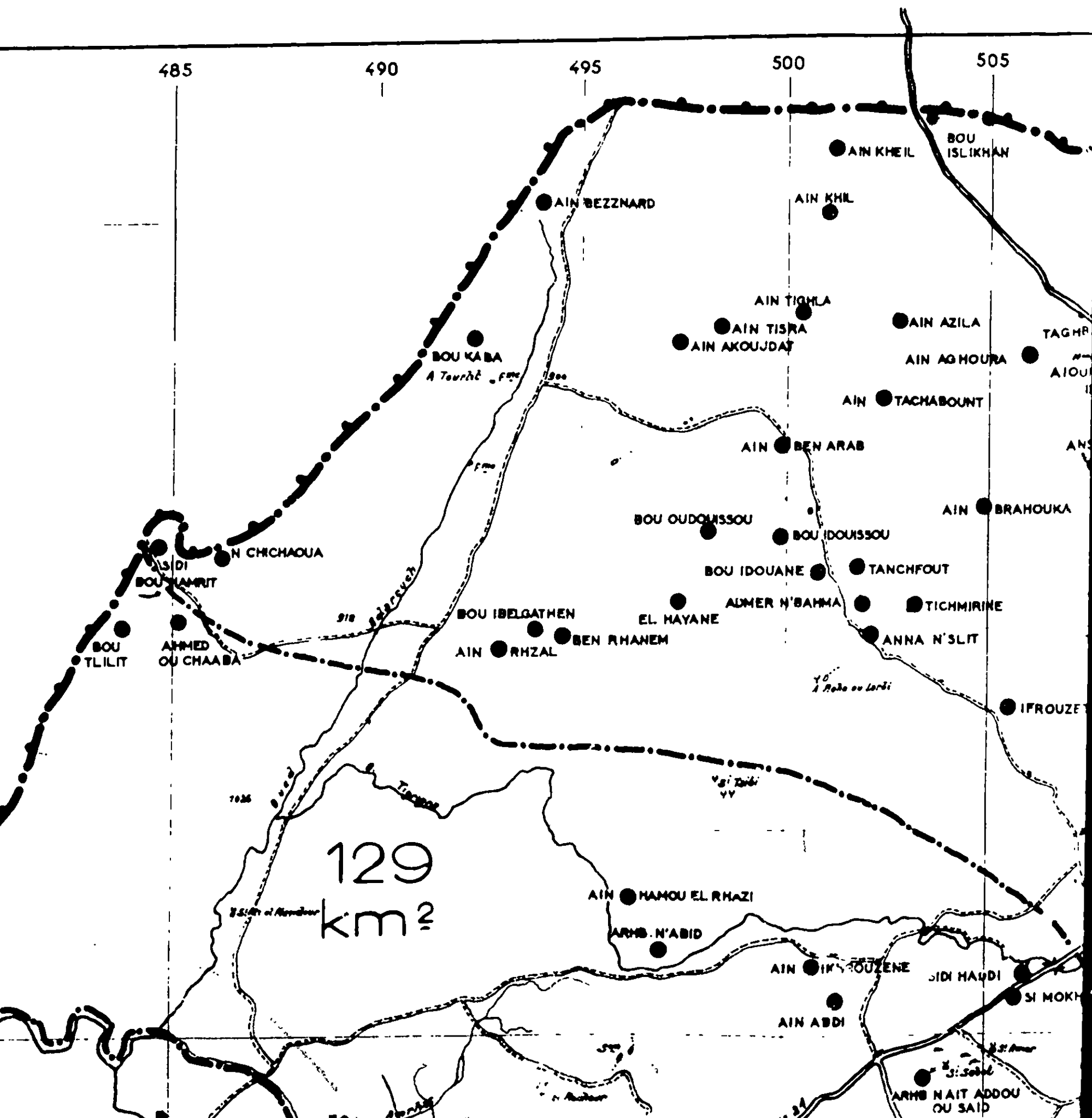


POINTS D'INTERET

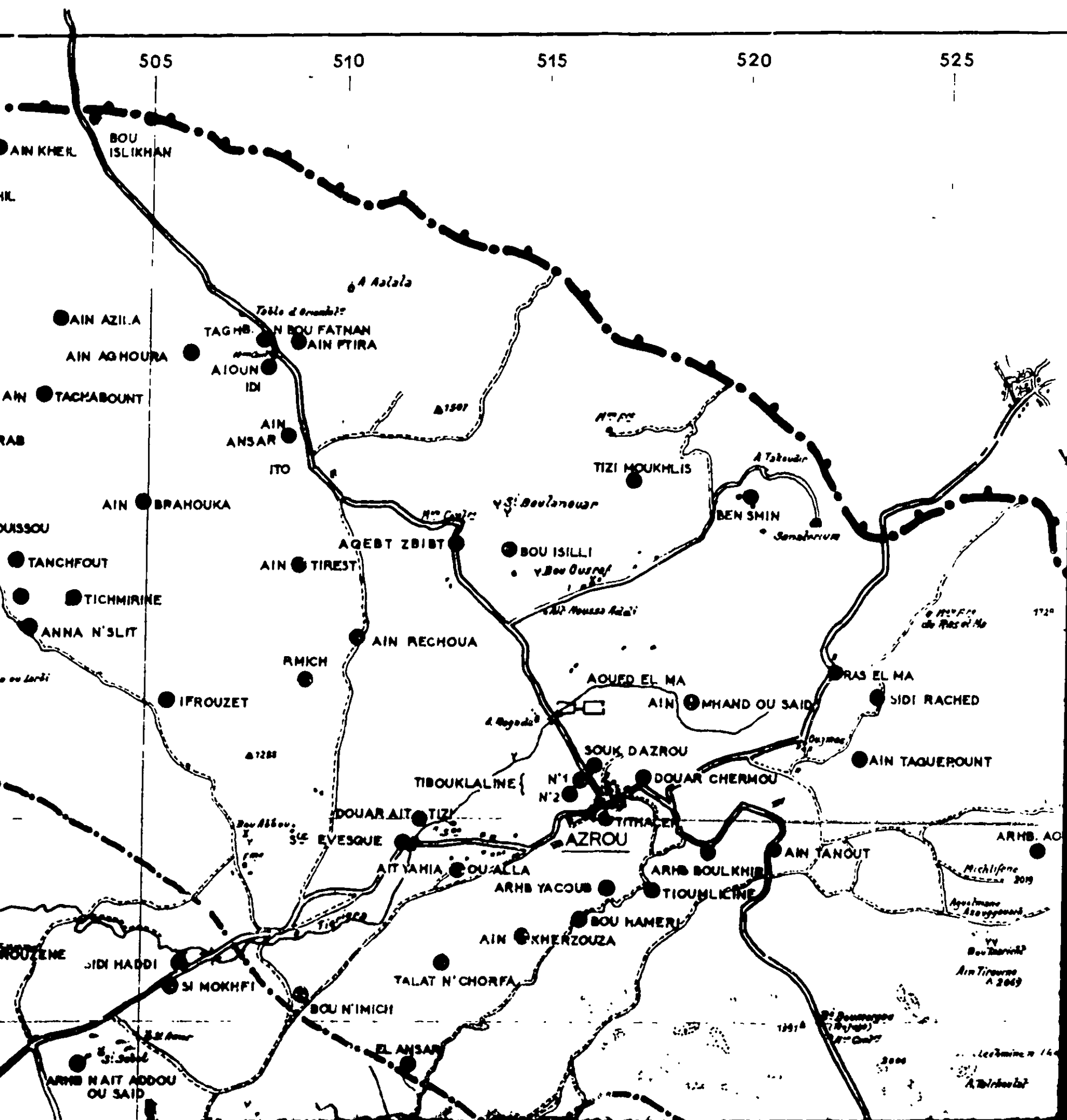


DEAU DU

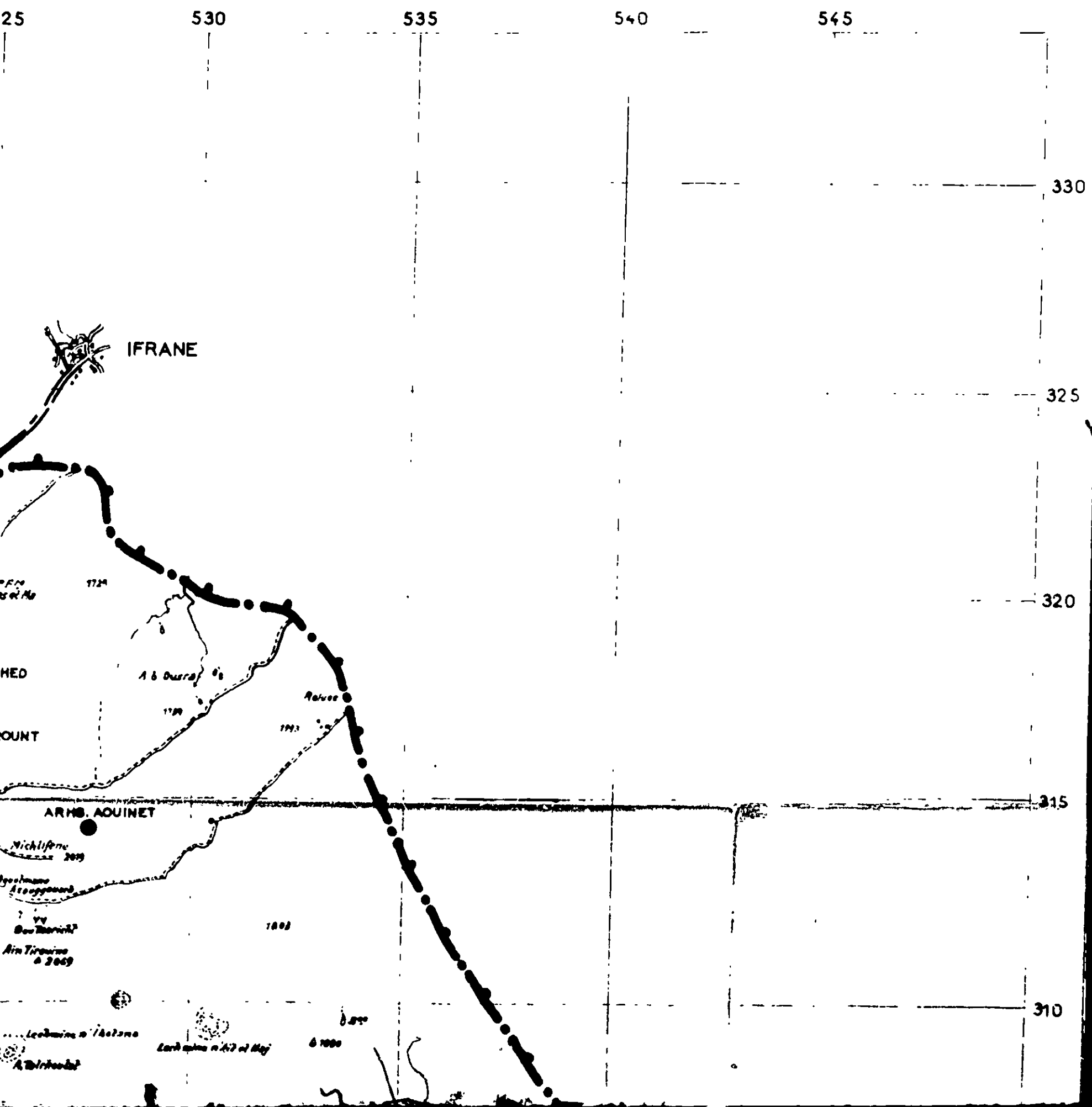
ECHELLE : 1/10

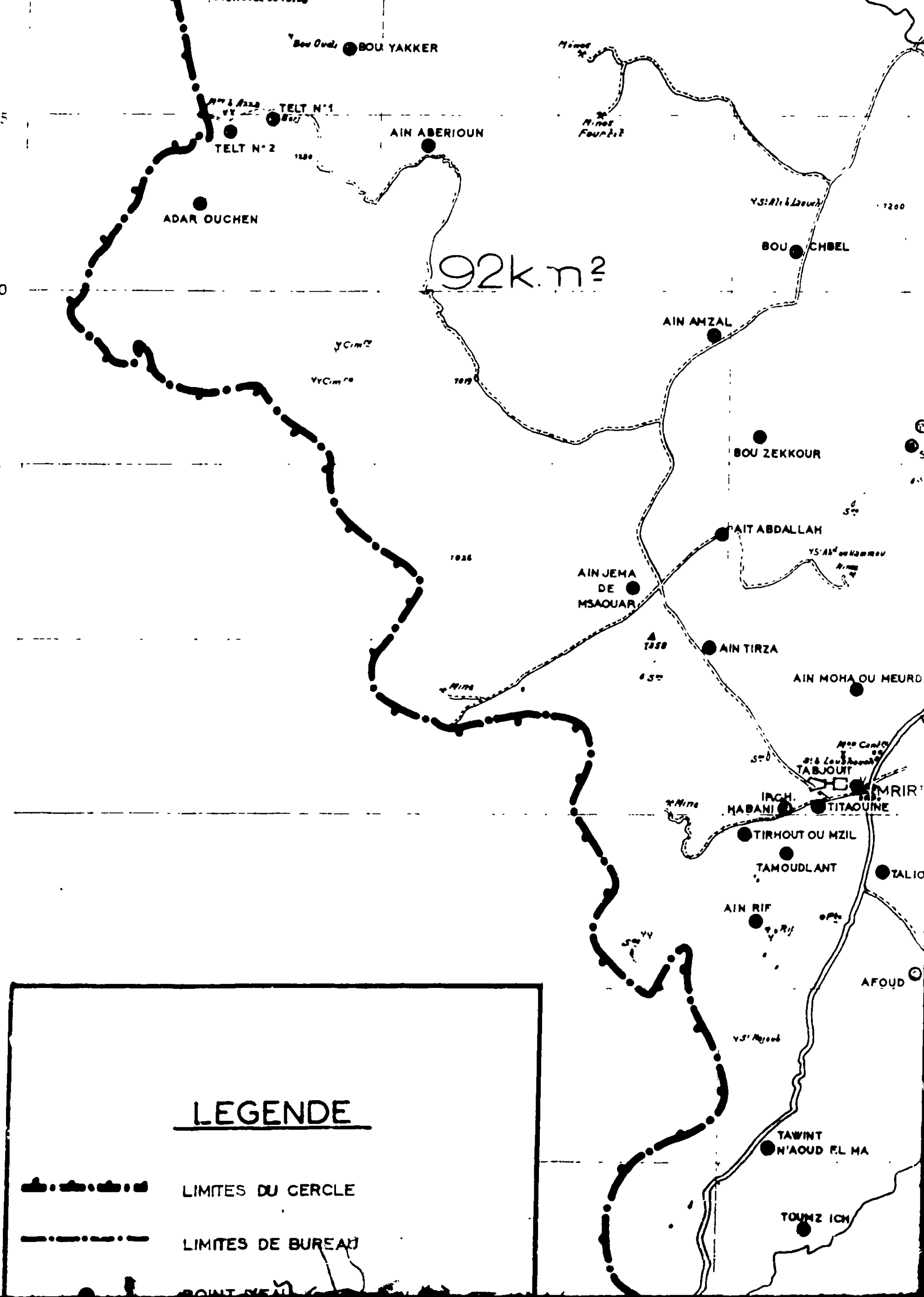


ECHELLE : 1/100000.



EDD'AZROU





BOU OUDJ BOU YAKKER

TELT N°1

TELT N°2

AIN ABERIOUN

ADAR OUCHEN

92k.m²

YS: Aï & Louch

BOU CHBEL

AIN AMZAL

BOU ZEKOUR

AIT ABDALLAH

AIN JEMA
DE
MSAOUAR

AIN TIRZA

AIN MOHA OU MEURD

MRIR

IRCH.
HABANI

TITAOUNE

TIRHOUT OU MZIL

TAMOUDLANT

AIN RIF

AFOD

YS: Mjoud

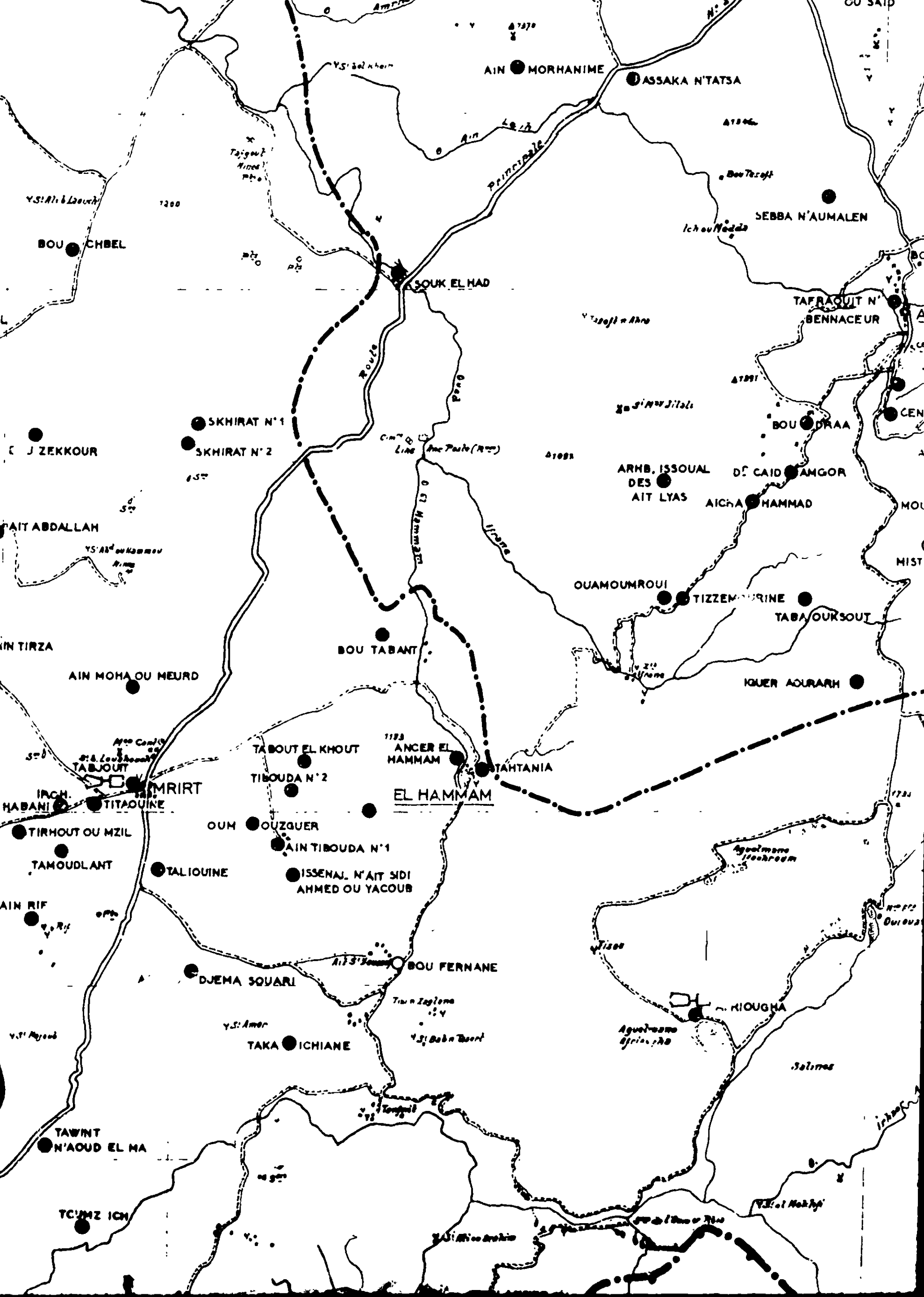
TAWINT
N'Aoud EL MA

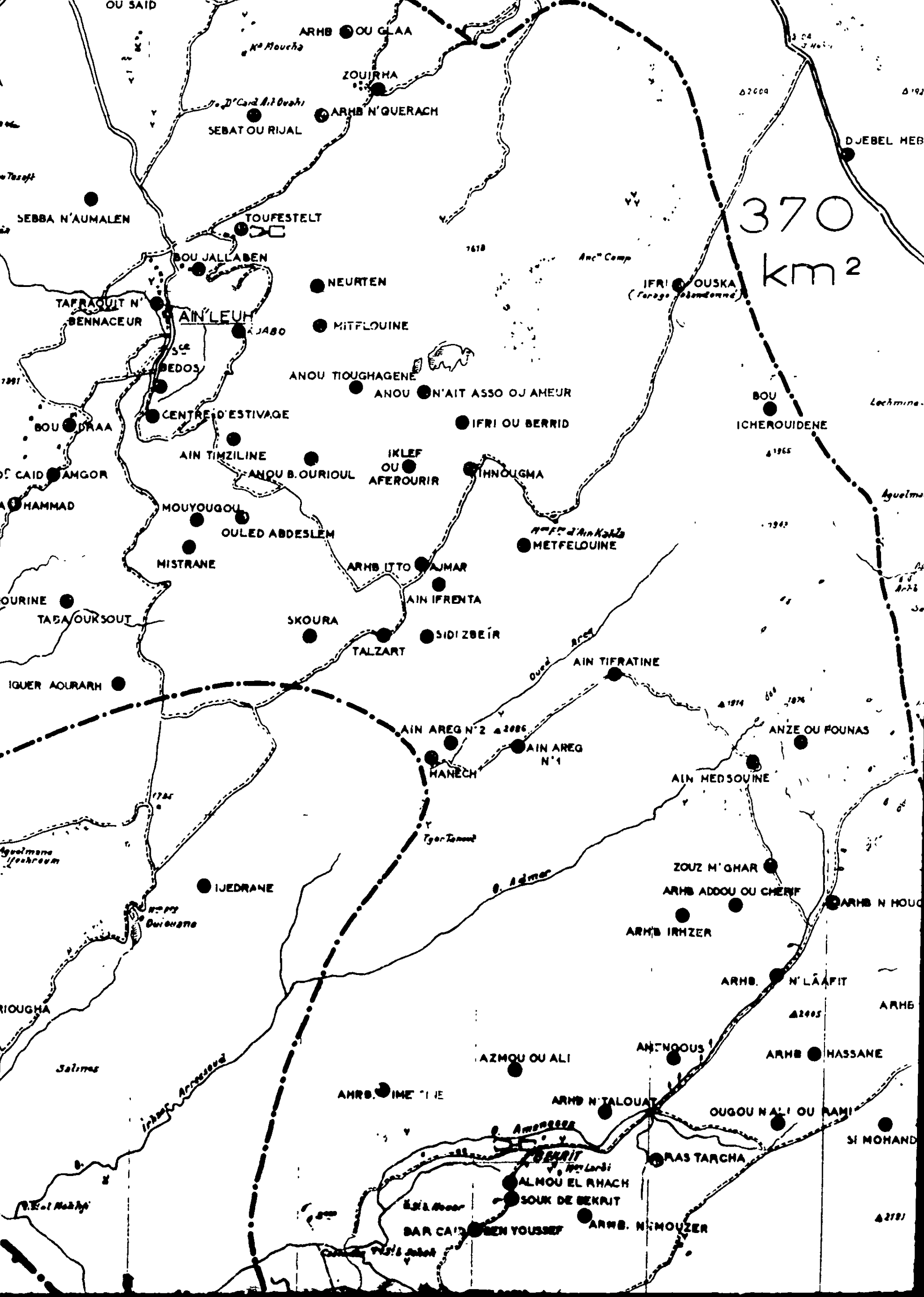
TOUNZ ICH

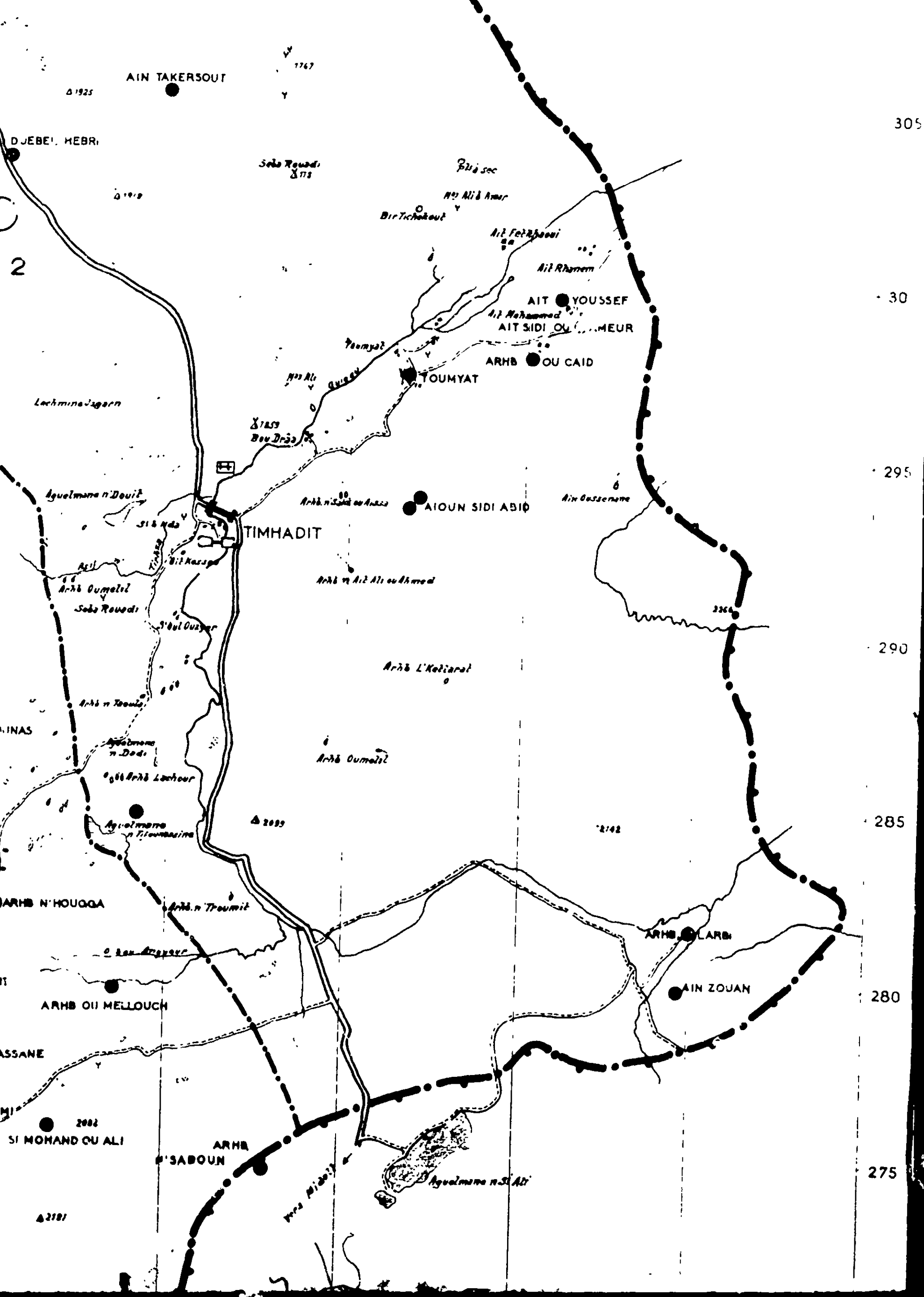
LEGENDE

LIMITES DU CERCLE

LIMITES DE BUREAU







AIN TAKERSOUT

21925

1767

305

DUEBEL HEBRI

Saba Rouadi
2178

21859

21859

Bir Tchekout

Ait Fethouai

Ait Rhamen

AIT YOUSSEF

Ait Mohammed

AIT SIDI OU MEUR

ARHB OU CAID

TOUMYAT

21859

21859

Bou Drâa

Lachmina Jagan

Aguelmane n'Douit

21859

TIMHADIT

Arhb n'Sidi ou Aniss

AIOUN SIDI ABID

Ain Gassenane

Arhb n'Ait Ali ou Ahmed

Arhb L'Kediarat

Arhb Oumalil

21859

2142

MINAS

Aguelmane n'Dadi

Arhb Lachour

Aguelmane n'Floumagine

ARHB N'HOUGGA

Arhb n'Troumit

Arhb n'Kougar

ARHB OUI MELLOUCH

ASSANE

2002

SI MOHAND OU ALI

ARHB

S'ABOUN

Aguelmane n'Si Ali

2181

2181

30

295

290

285

280

275

LEGENDE



LIMITES DU CERCLE



LIMITES DE BUREAU



POINT D'EAU (amenagé ou non).

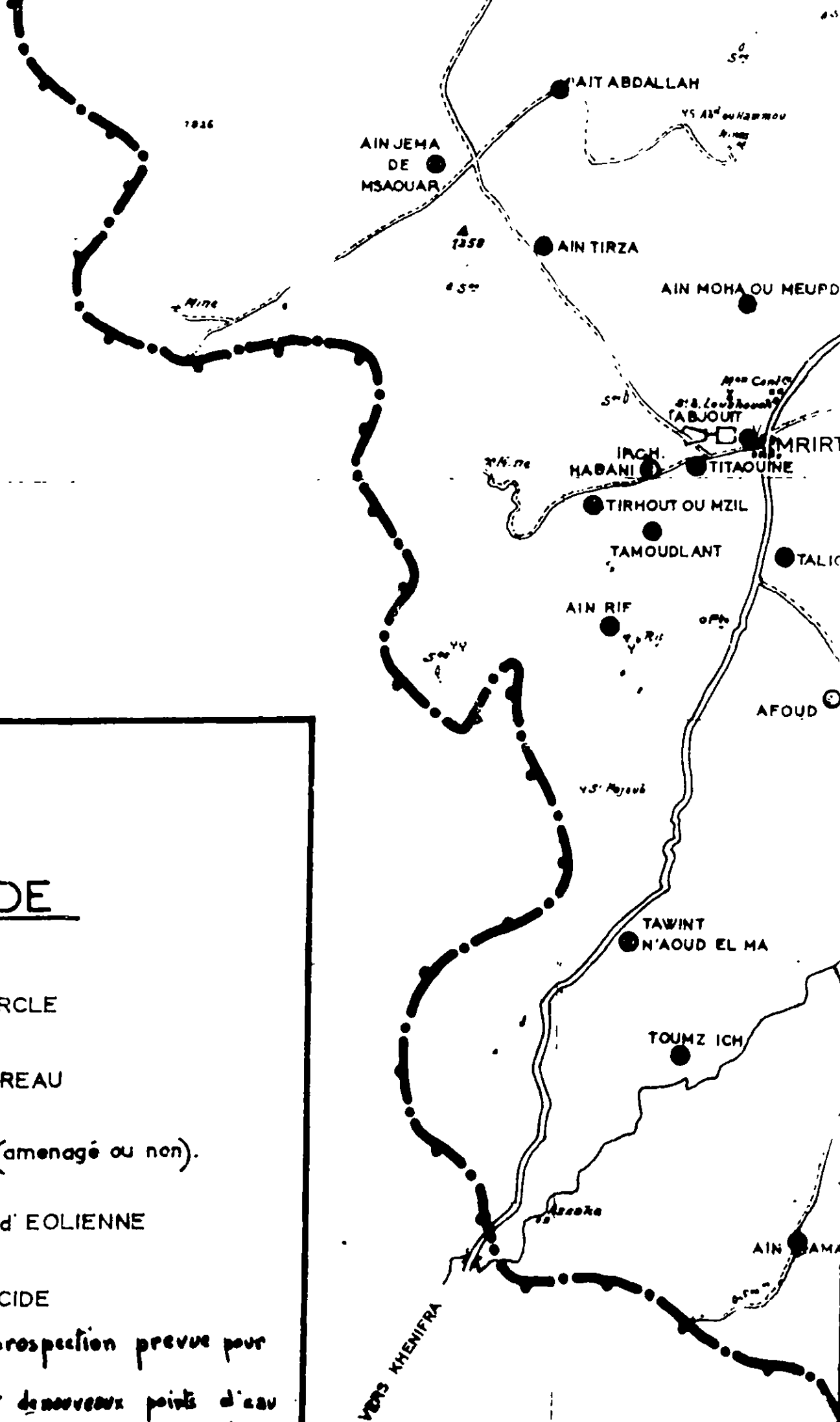


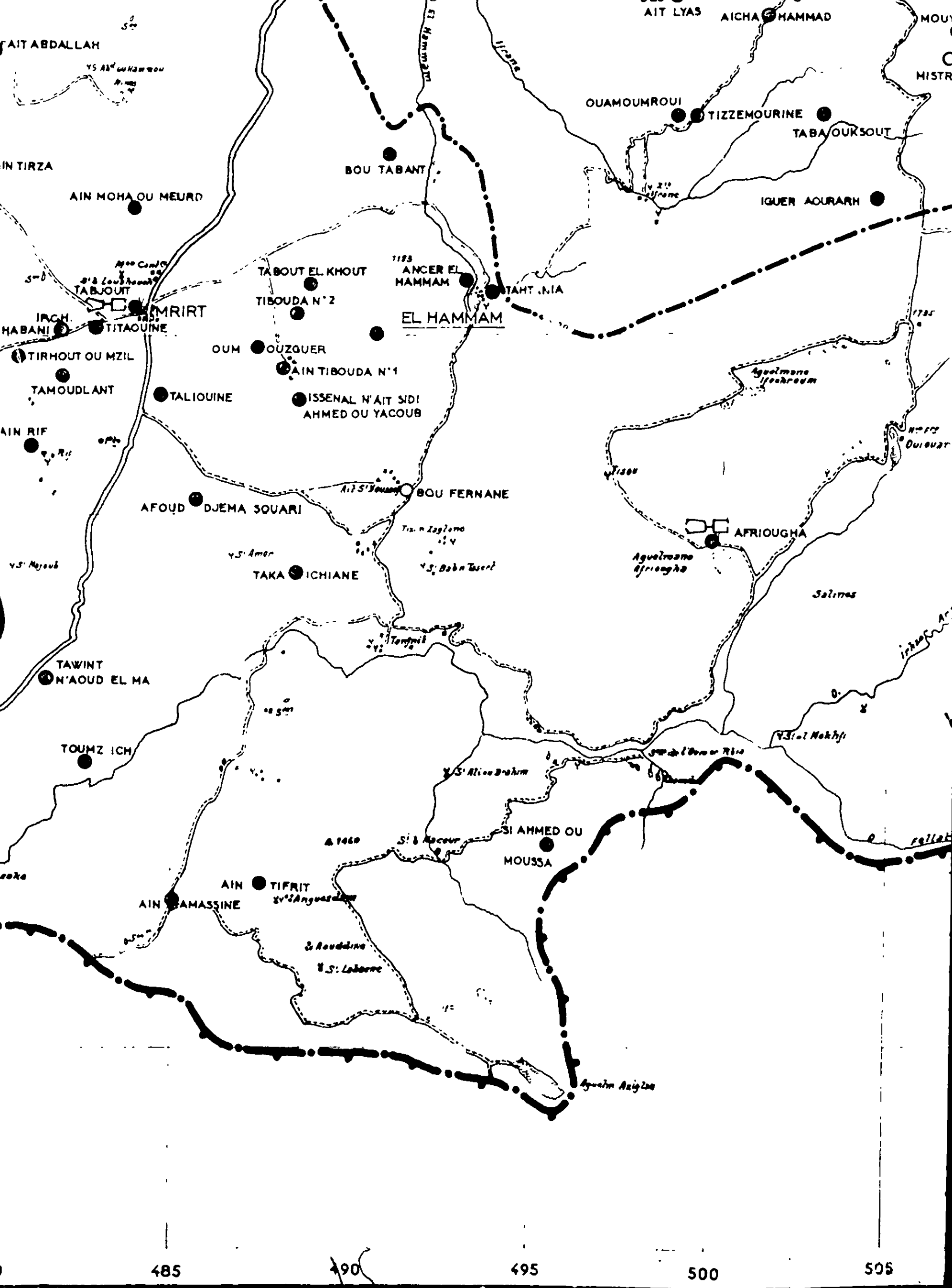
PUITS EQUIPE d'EOLIENNE

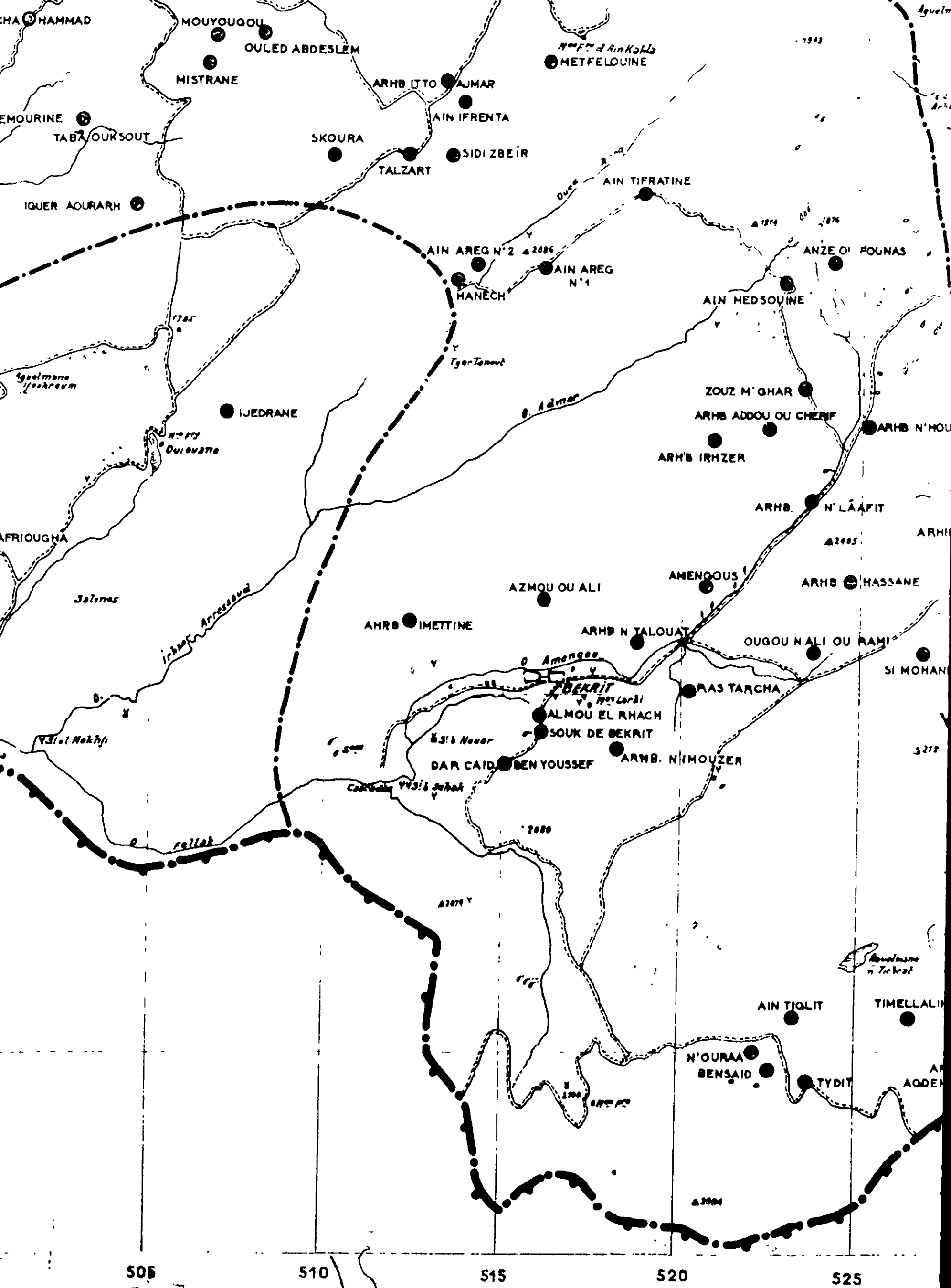


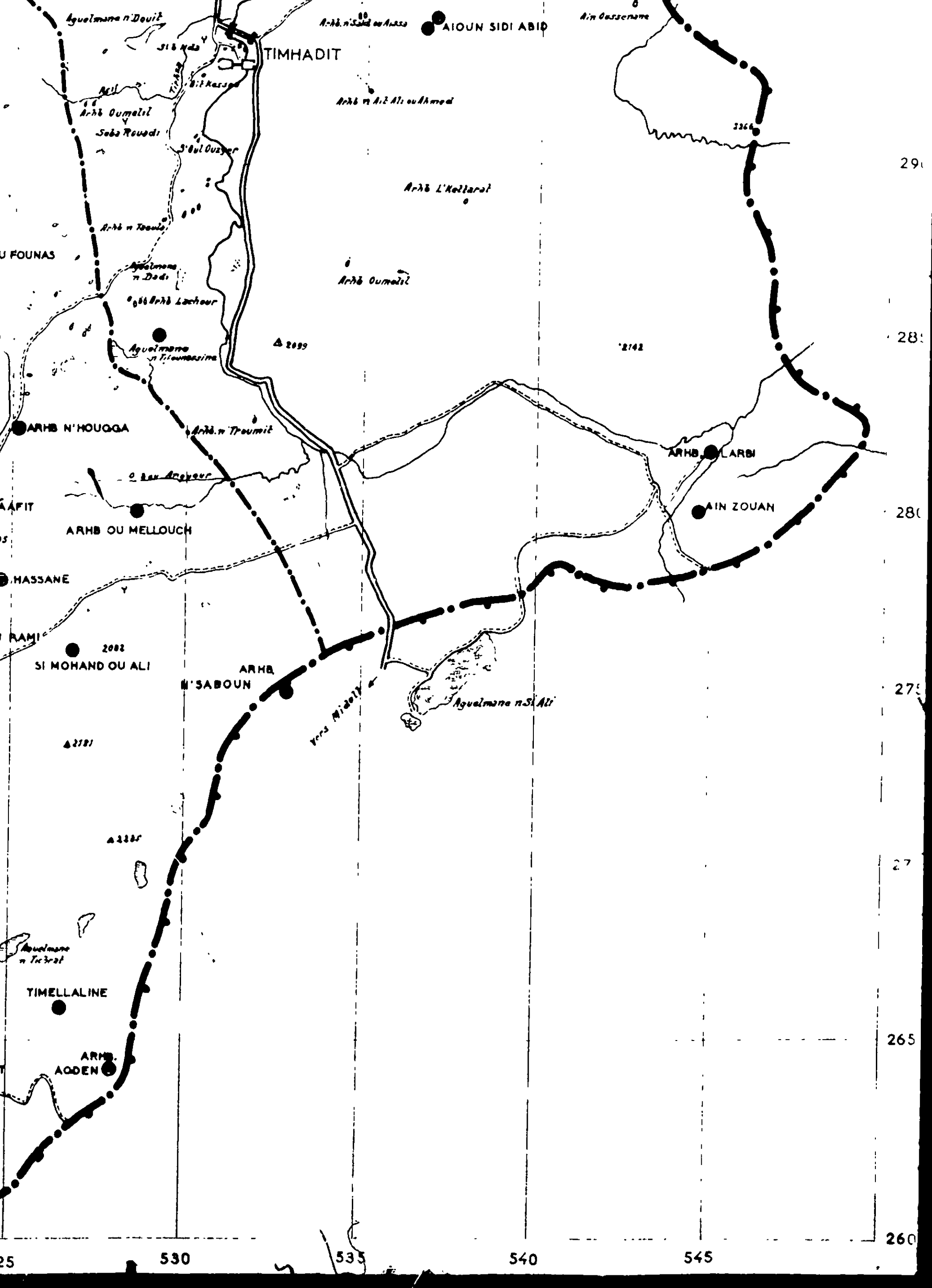
BAIN PARASITICIDE

Zone de prospection prévue pour
l'établissement de nouveaux points d'eau









TIMHADIT

AÏOUN SIDI ABID

Ar-Rb. n'Said ou Aissa

Ain Gassenane

Ar-Rb. n'Ali ou Ahmed

Ar-Rb. L'Kellarat

Ar-Rb. Oumadil

Ar-Rb. n'Toula

Aguelmane n'Dadi

Aguelmane n'Lachour

Aguelmane n'Foumassine

ARHB N'HOUGGA

Ar-Rb. n'Troumit

O. Rav. Anayeur

ARHB OU MELLOUCH

HASSANE

RAMI

SI MOHAND OU ALI

ARHB M'SABOUN

Aguelmane n'Si Ali

ARHB LARBI

AIN ZOUAN

TIMELLALINE

ARHB AODEN

Vers Midech

290

285

280

275

270

265

260

525

530

535

540

545

CIRCONSCRIPTION

LEGENDE

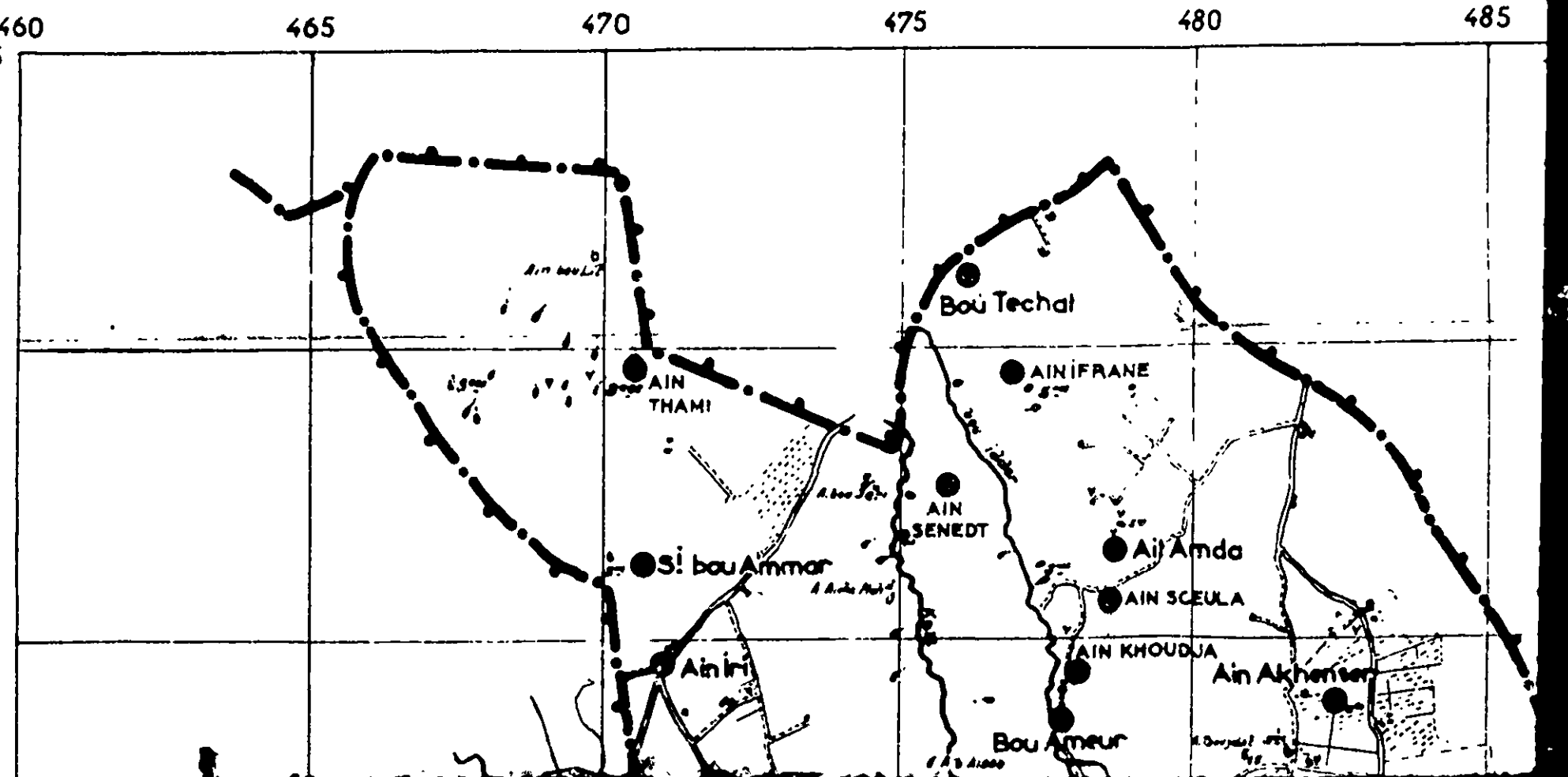
--- LIMITE DE LA CIRCONSCRIPTION

~ VOIE FERREE

● POINT D'EAU AMENAGE

☐ BAIN PARASITICIDE

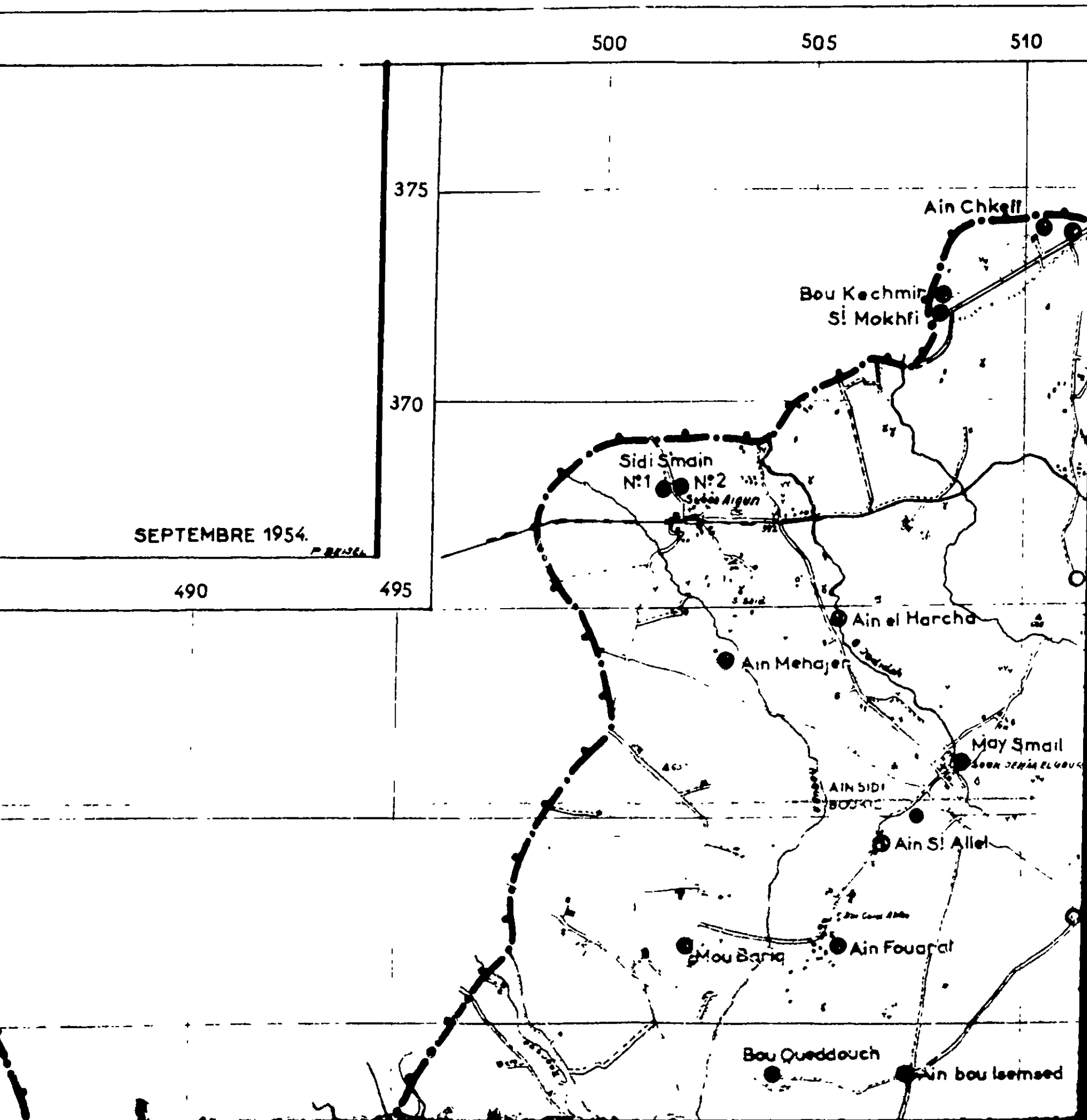
GENIE RURAL MEKNES



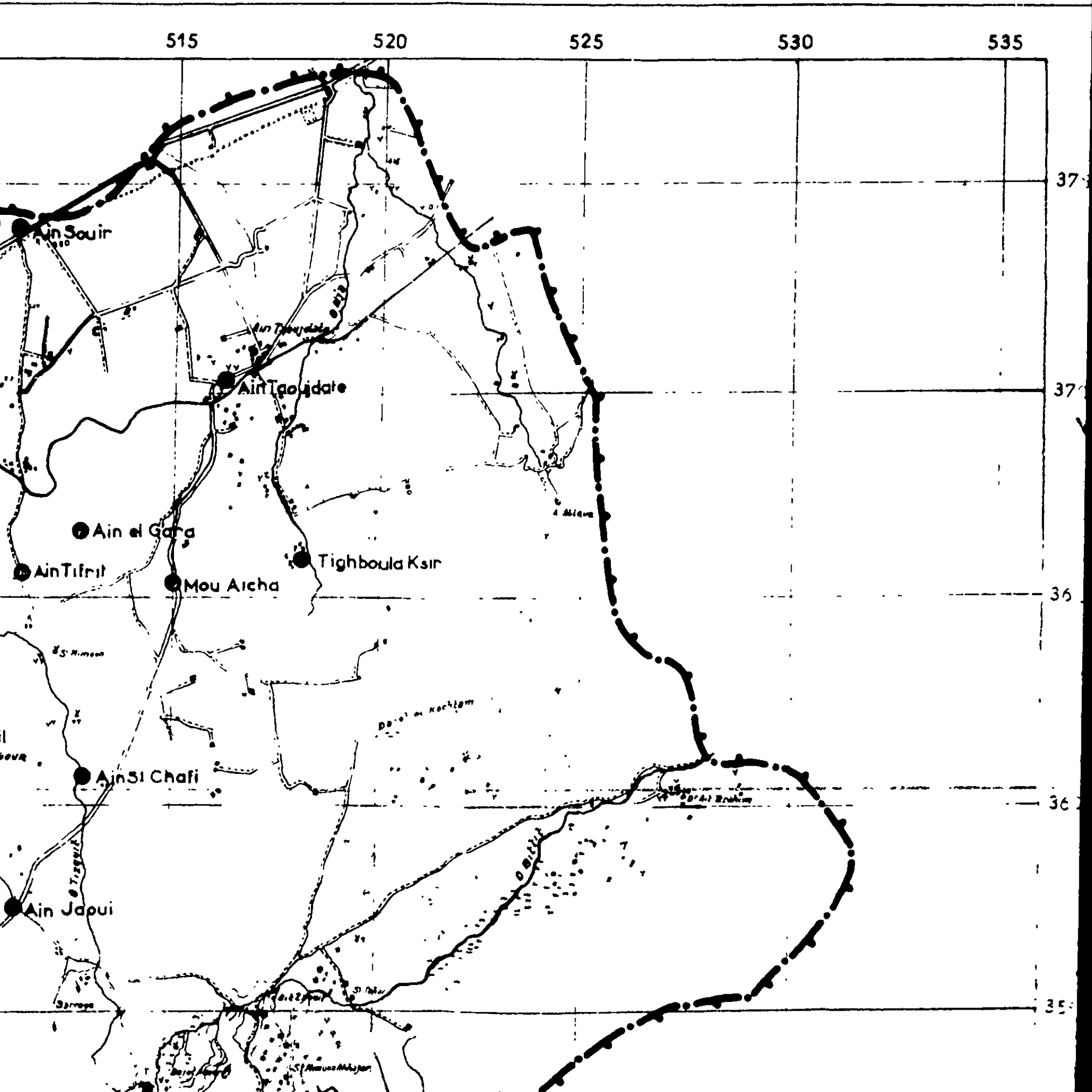
DES POINTS D'EAU

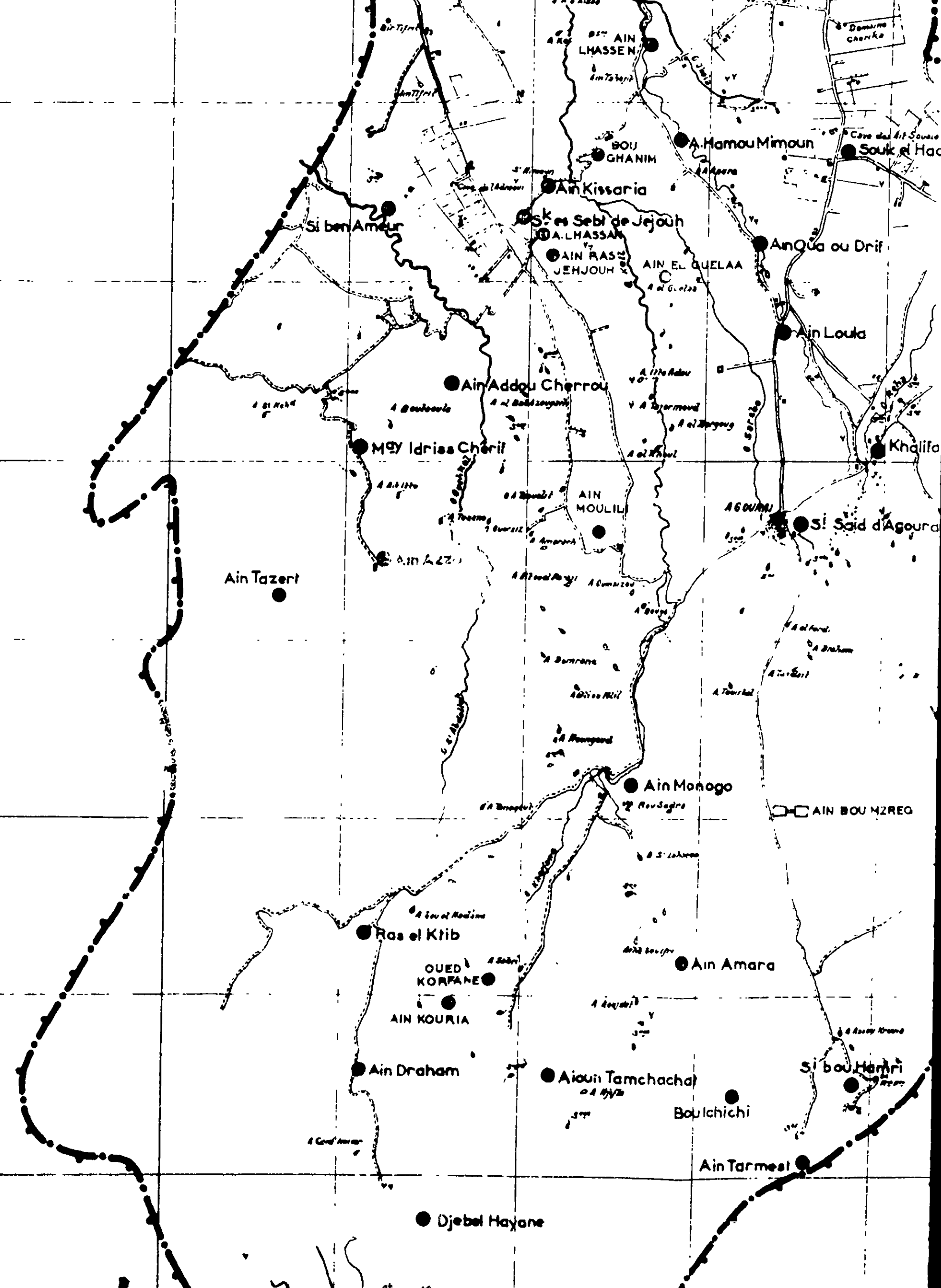
PTION D'EL EL

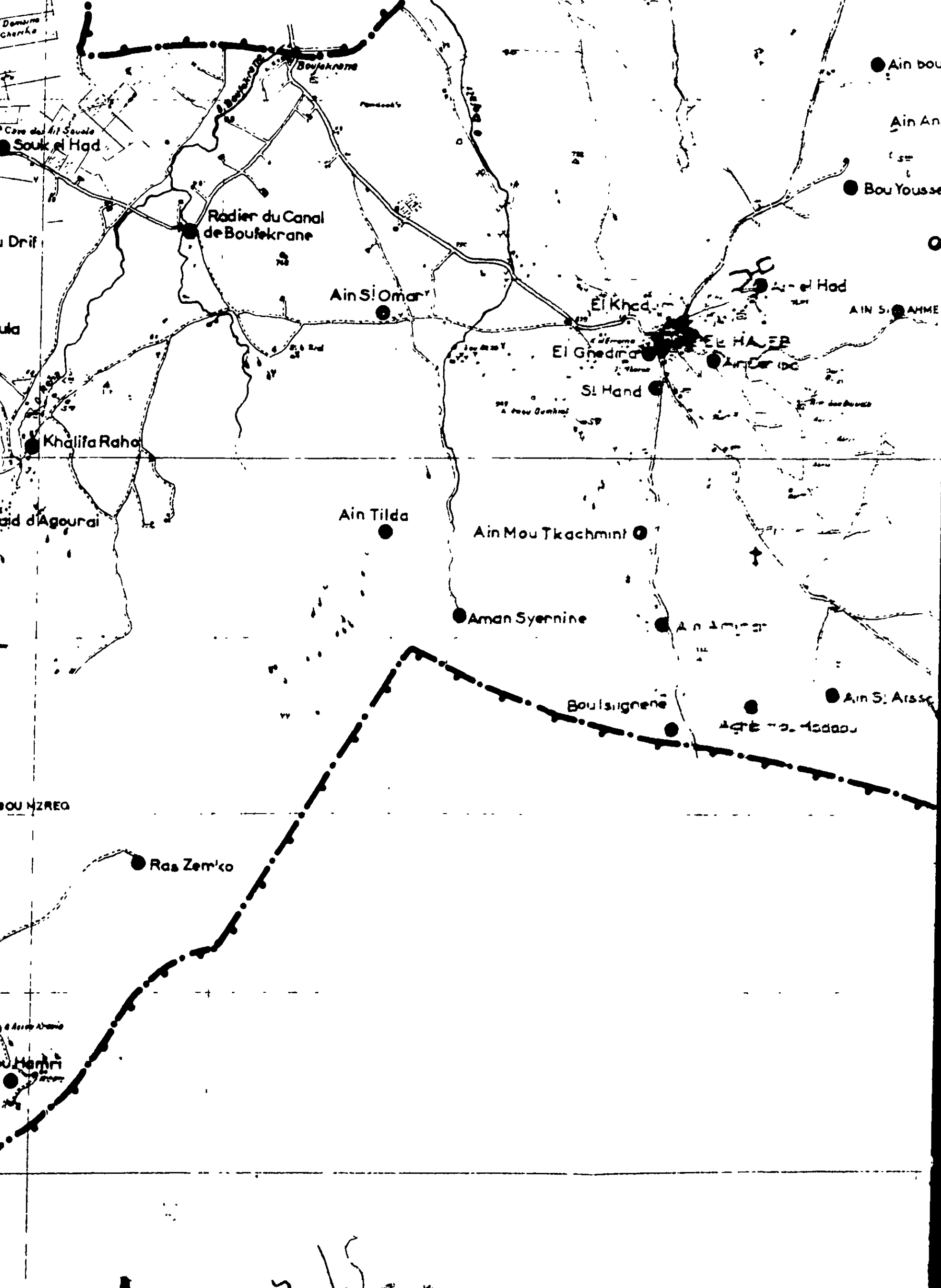
ECHELLE : 1/100 000

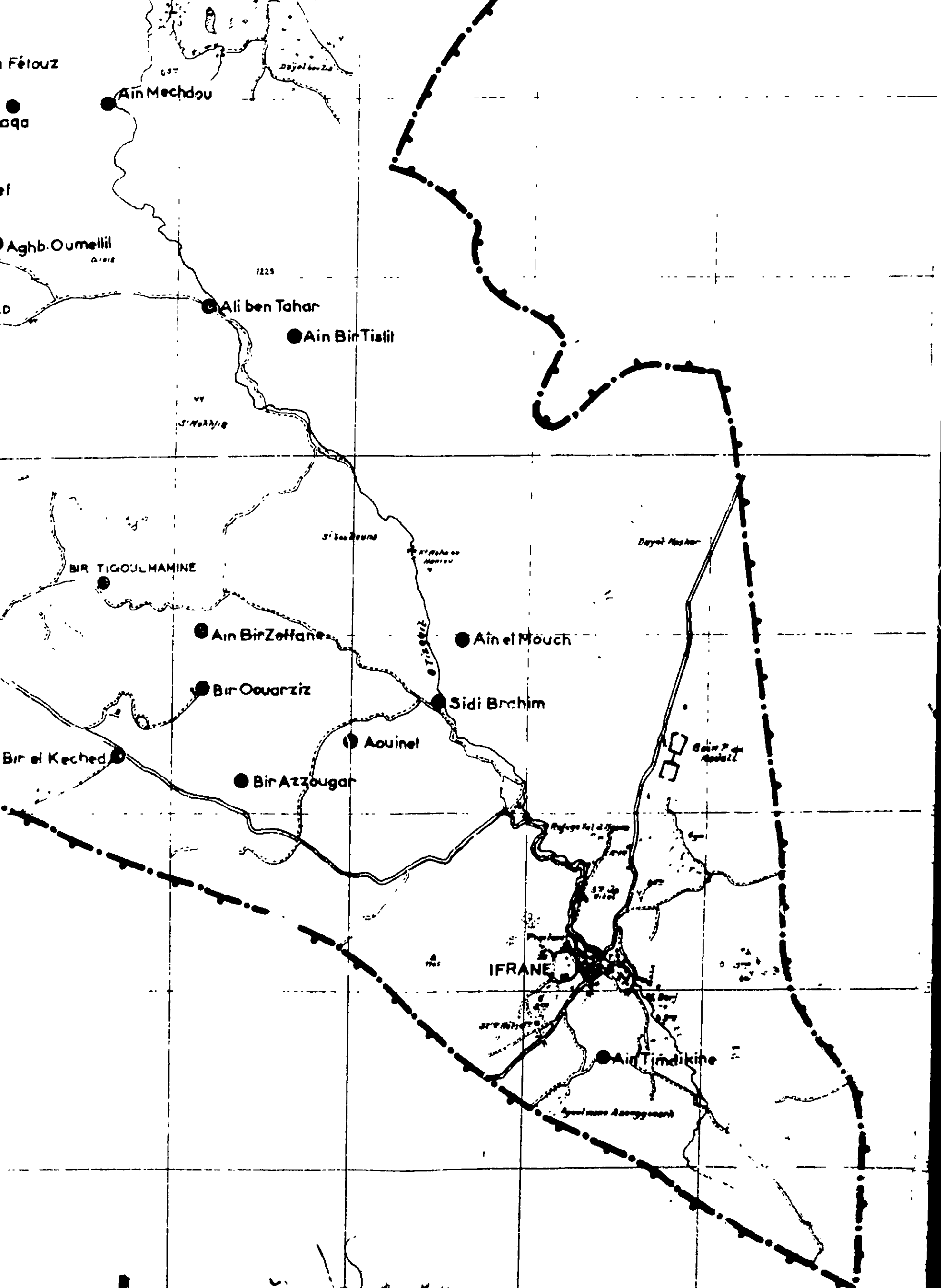


HAJEB









Fétouz

aq

ef

Aghb. Oumellil

0.018

Ain Mechdou

1225

Ali ben Tahar

Ain Bir Tislit

1205

BIR TIGOULMAMINE

Ain Bir Zeffane

Bir Ouarziz

Bir el Keched

Bir Azzougar

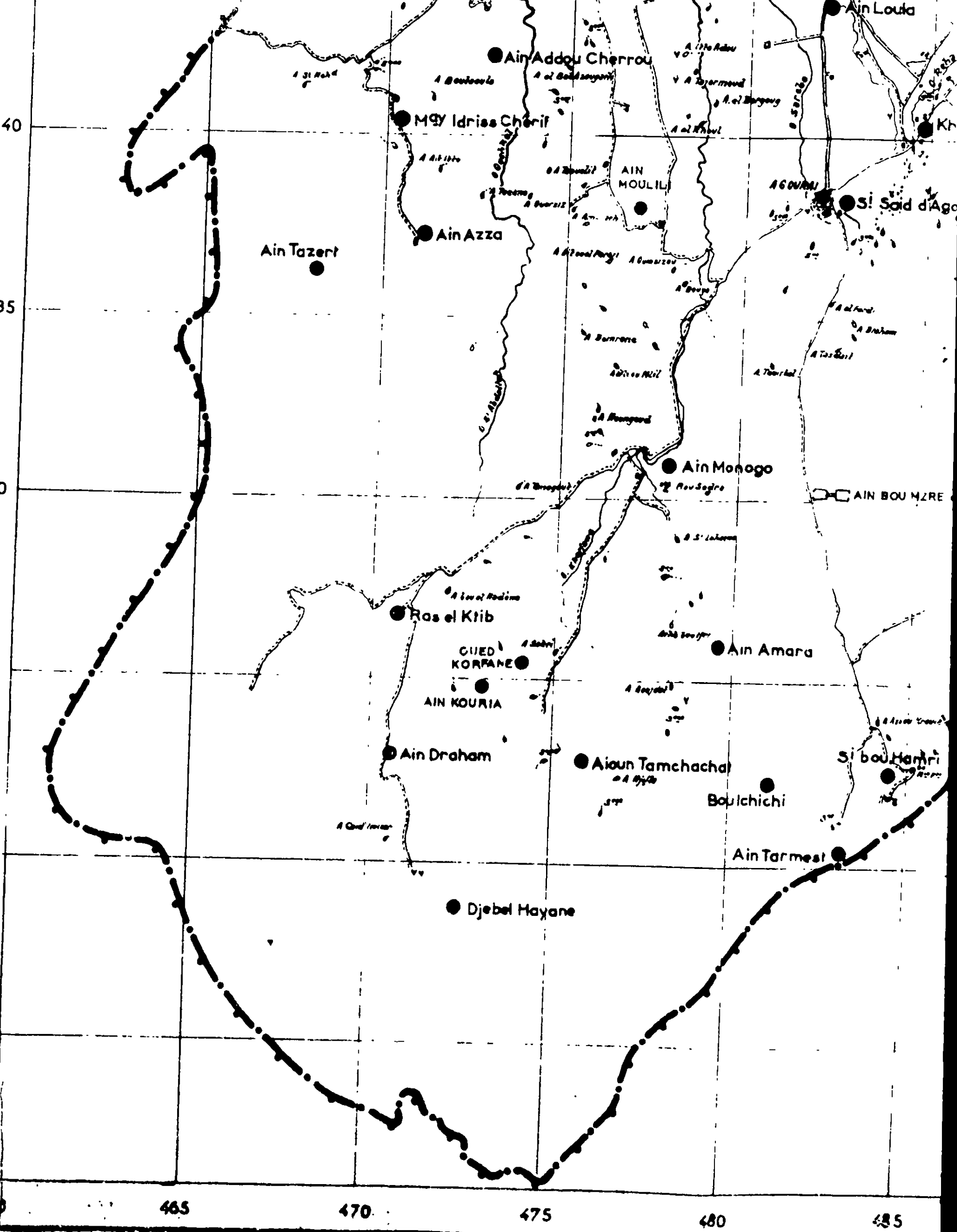
Aouinet

Sidi Brachim

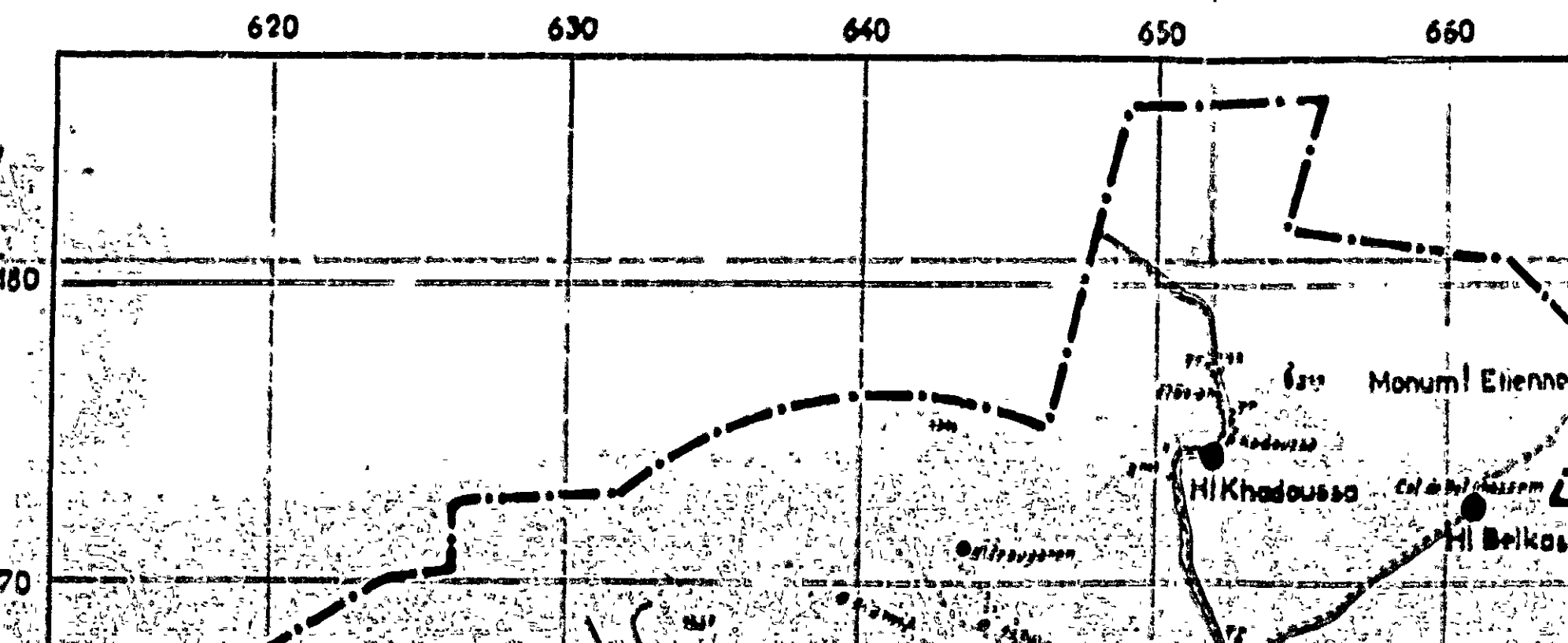
Ain el Mouch

IFRANE

Ain Timdikine



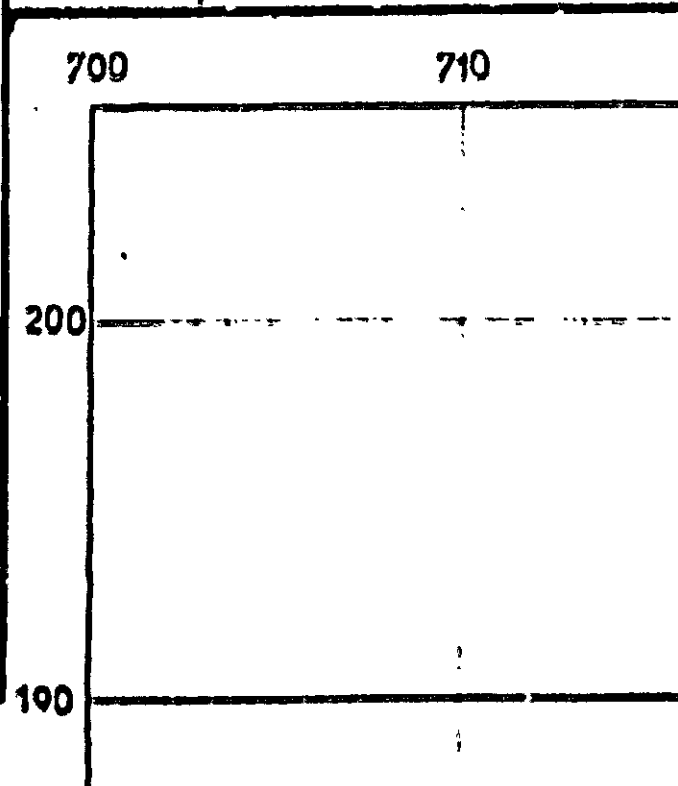
ECHELLE 1/2000



ooo.

REIST.

690



LEGENDE



LIMITE DE LA CIRCONSCRIPTION



POINT D'EAU AMENAGE



RHETTARA



FORAGE DE RECHERCHE D'EAU



BARRAGE

Zone de prospection prévue pour
l'établissement de nouveaux points d'eau

710

720

730

740

240

230

220

210

Hi Korima

Hi Salsal

Hi Kheleba

Hi bel Lar

Hi Kh

Hi el Aouja

Jou Jerod

el Jerod

el el Amur

el el Amur

el el Amur

el el Amur

el el Amur

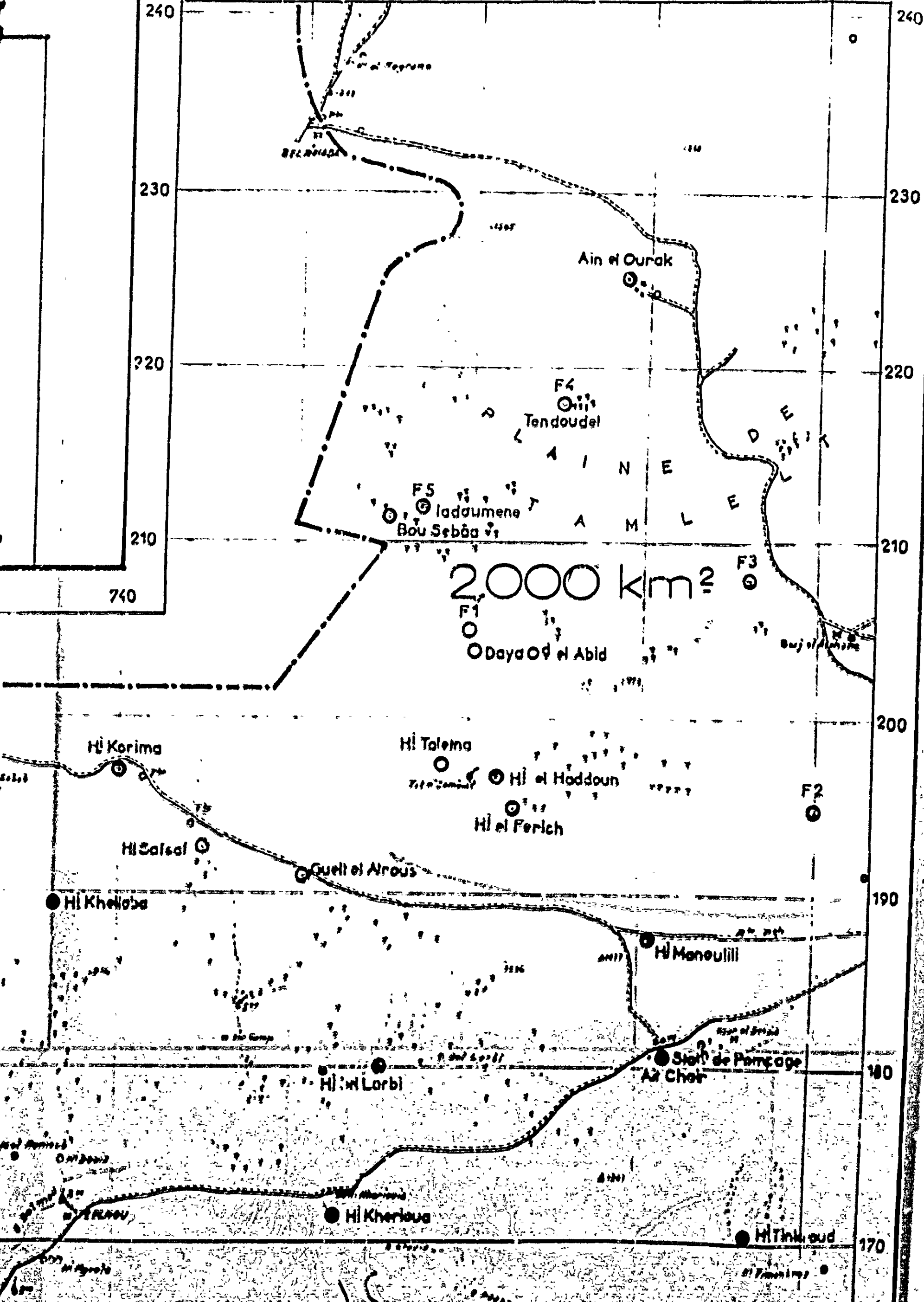
el el Amur

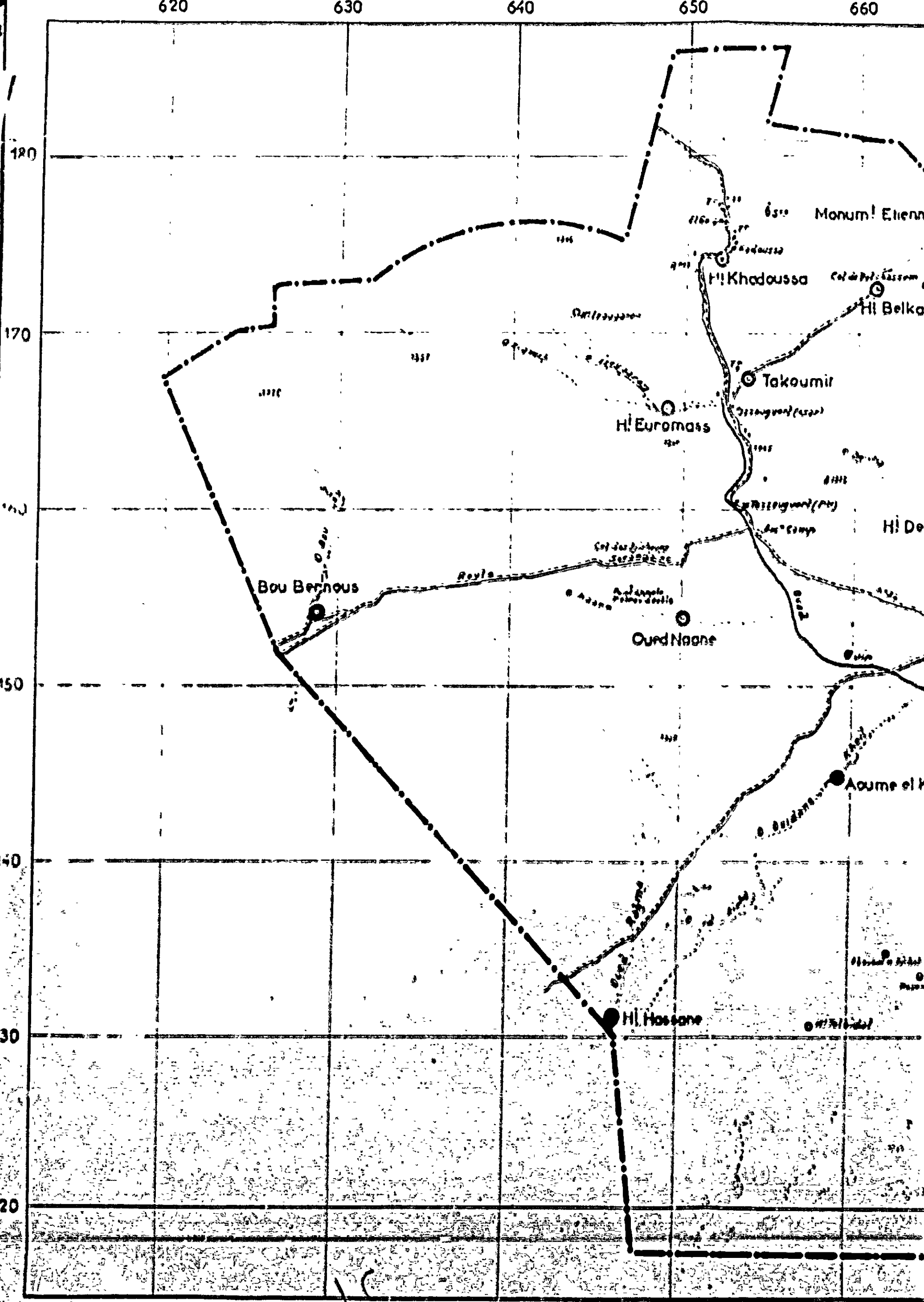
el el Amur

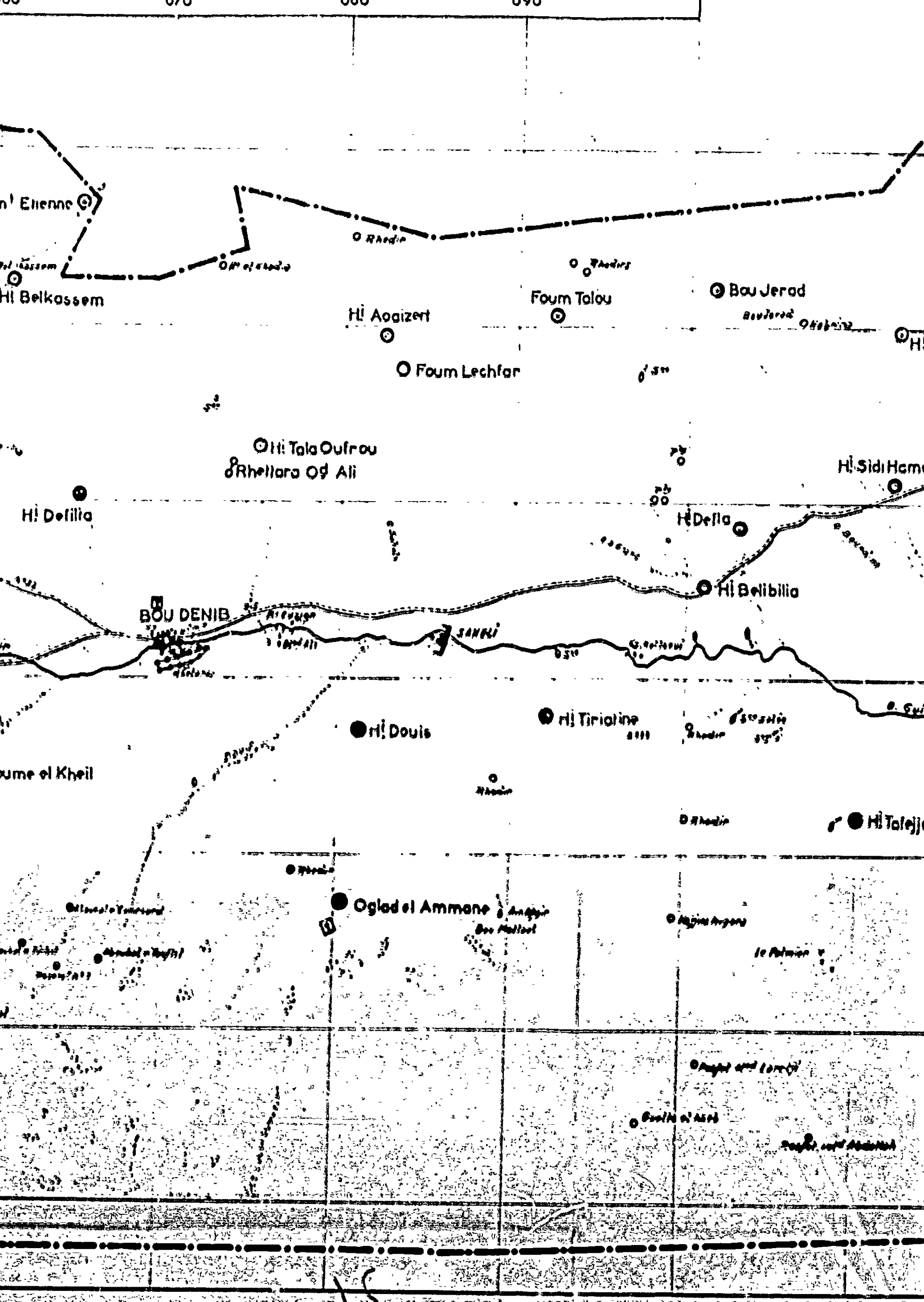
el el Amur

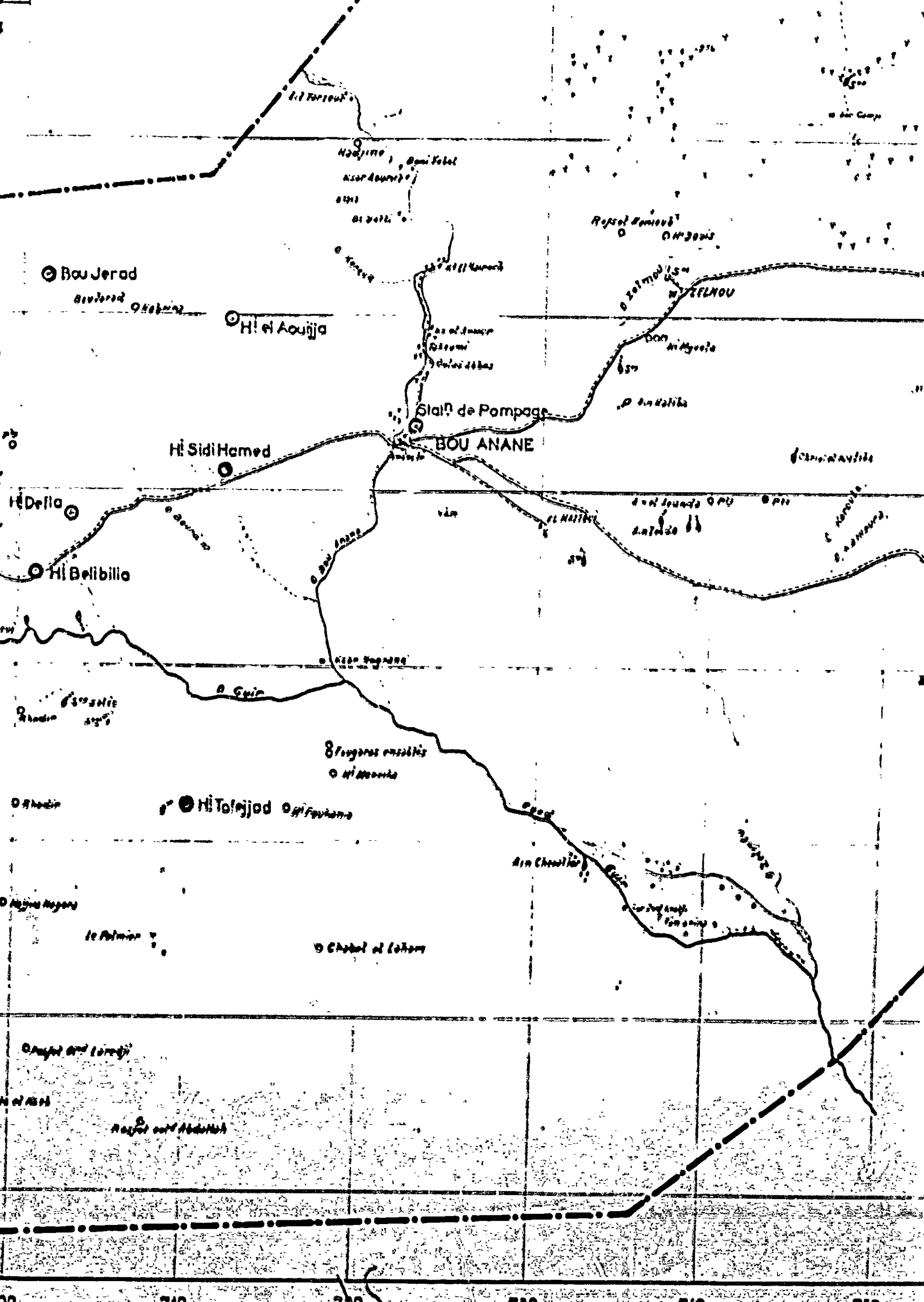
el el Amur

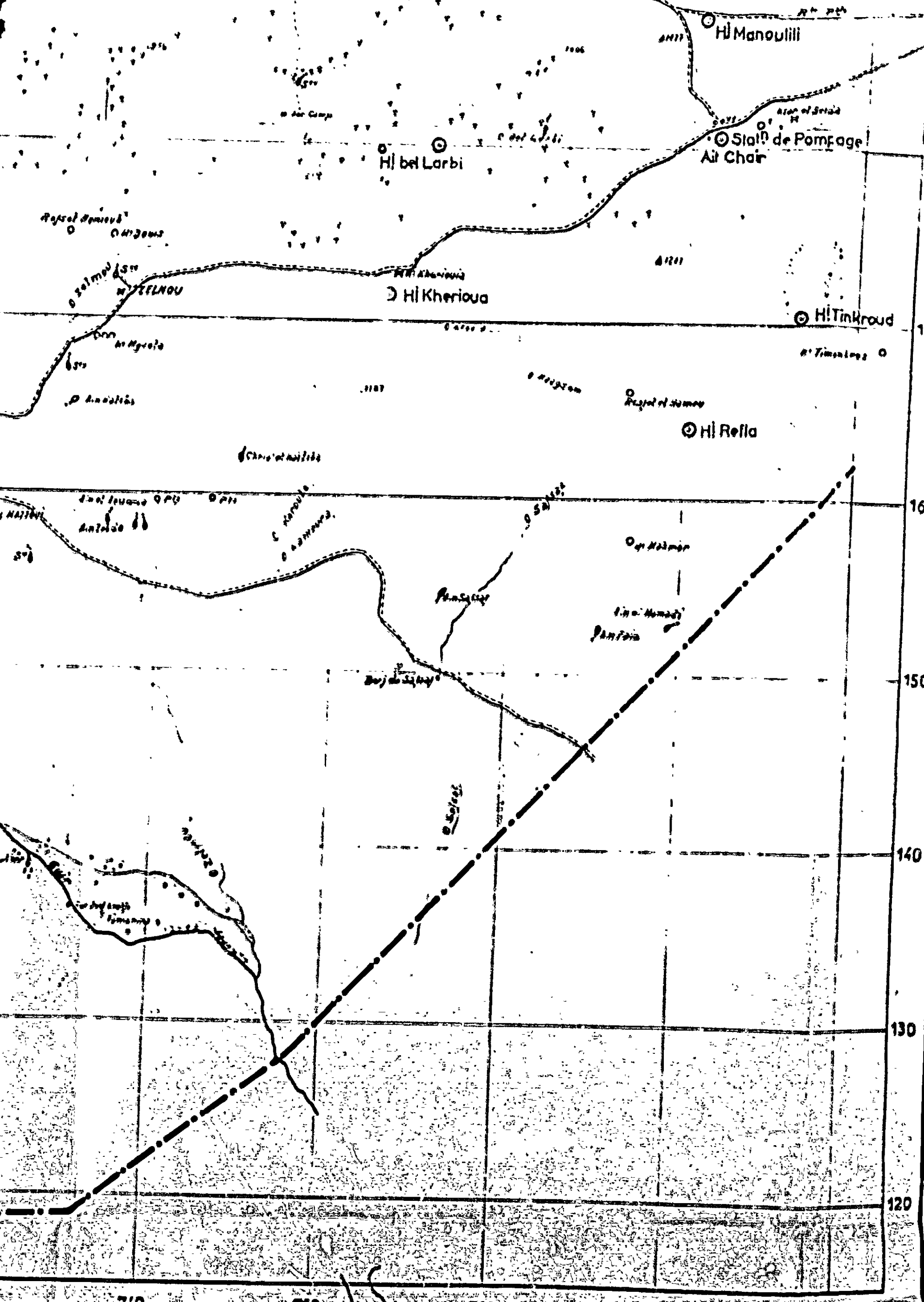
el el Amur





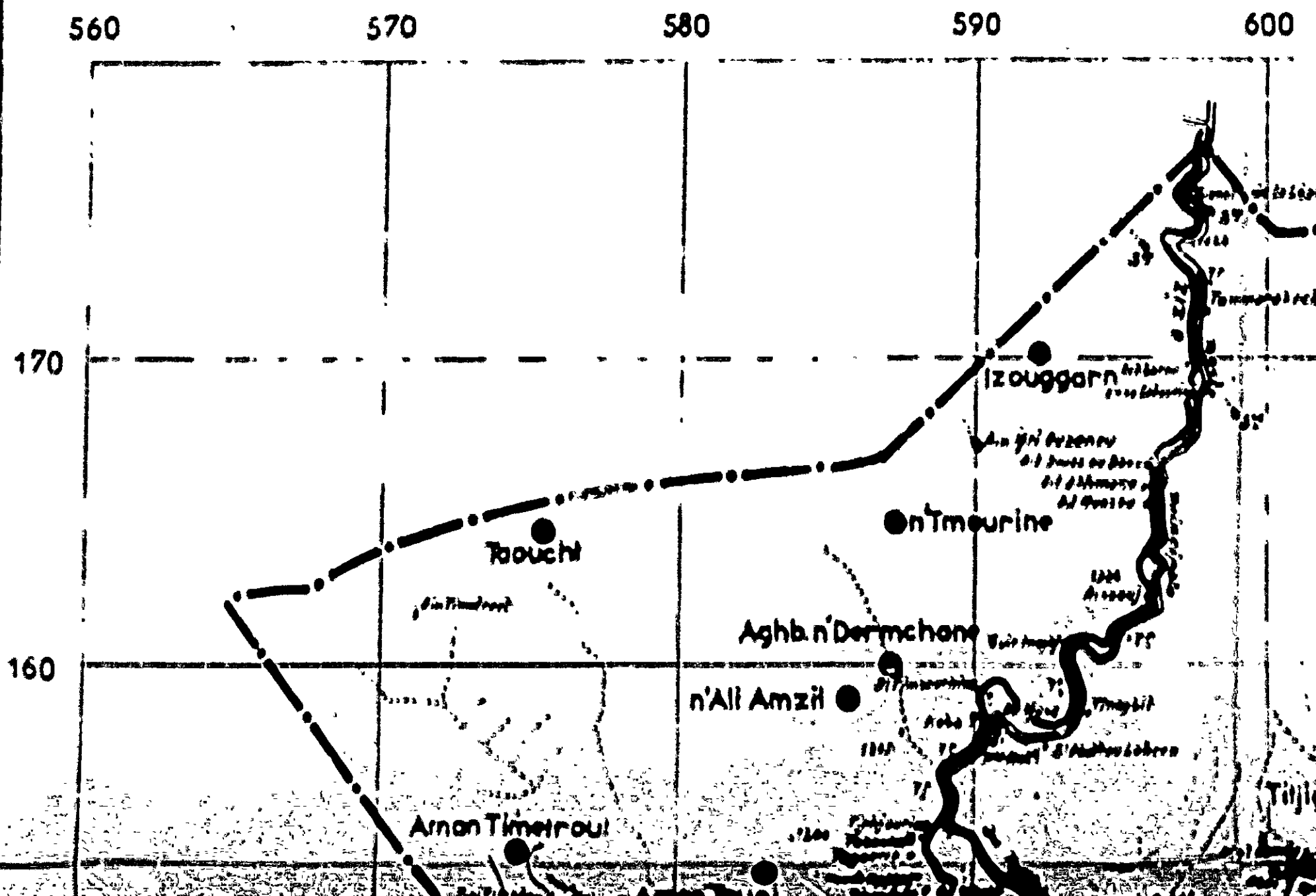






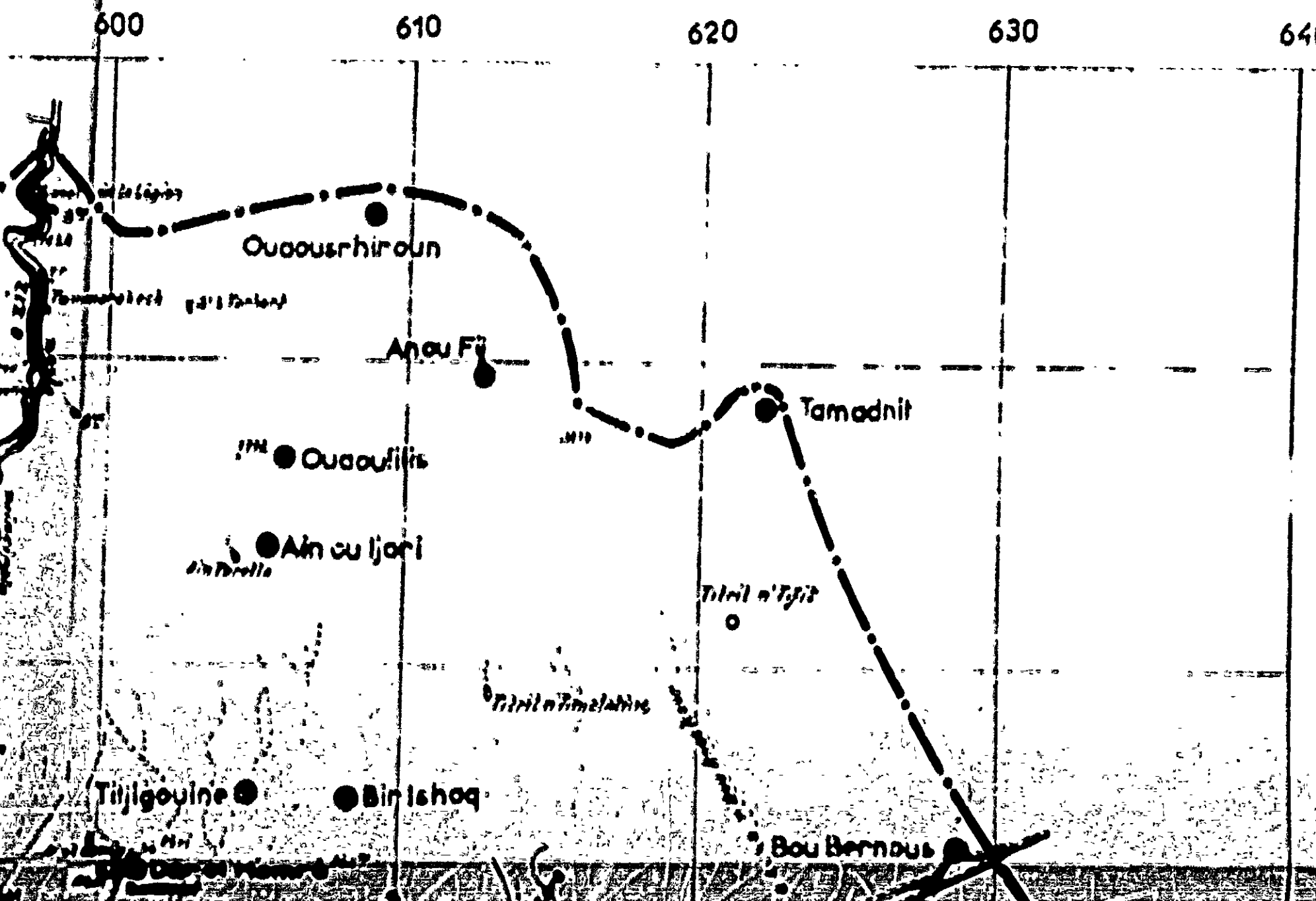
CARTE DES DE L'A KSAR

ECHELL



DES POINTS D'EAU L'ANNEXE DE LES SC

CHELLE : 1/200 000



D'EAU

E

SOUK

630

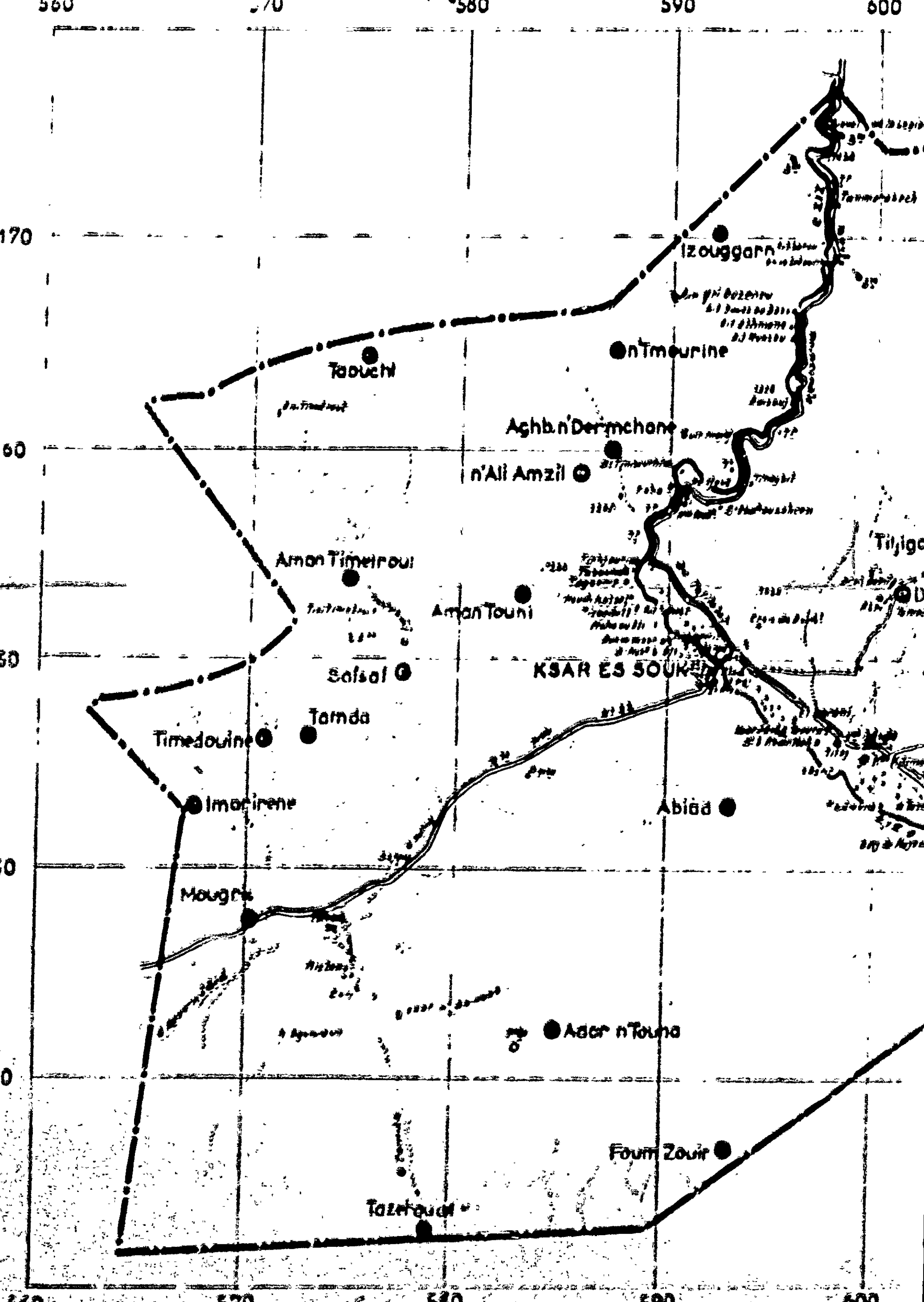
640

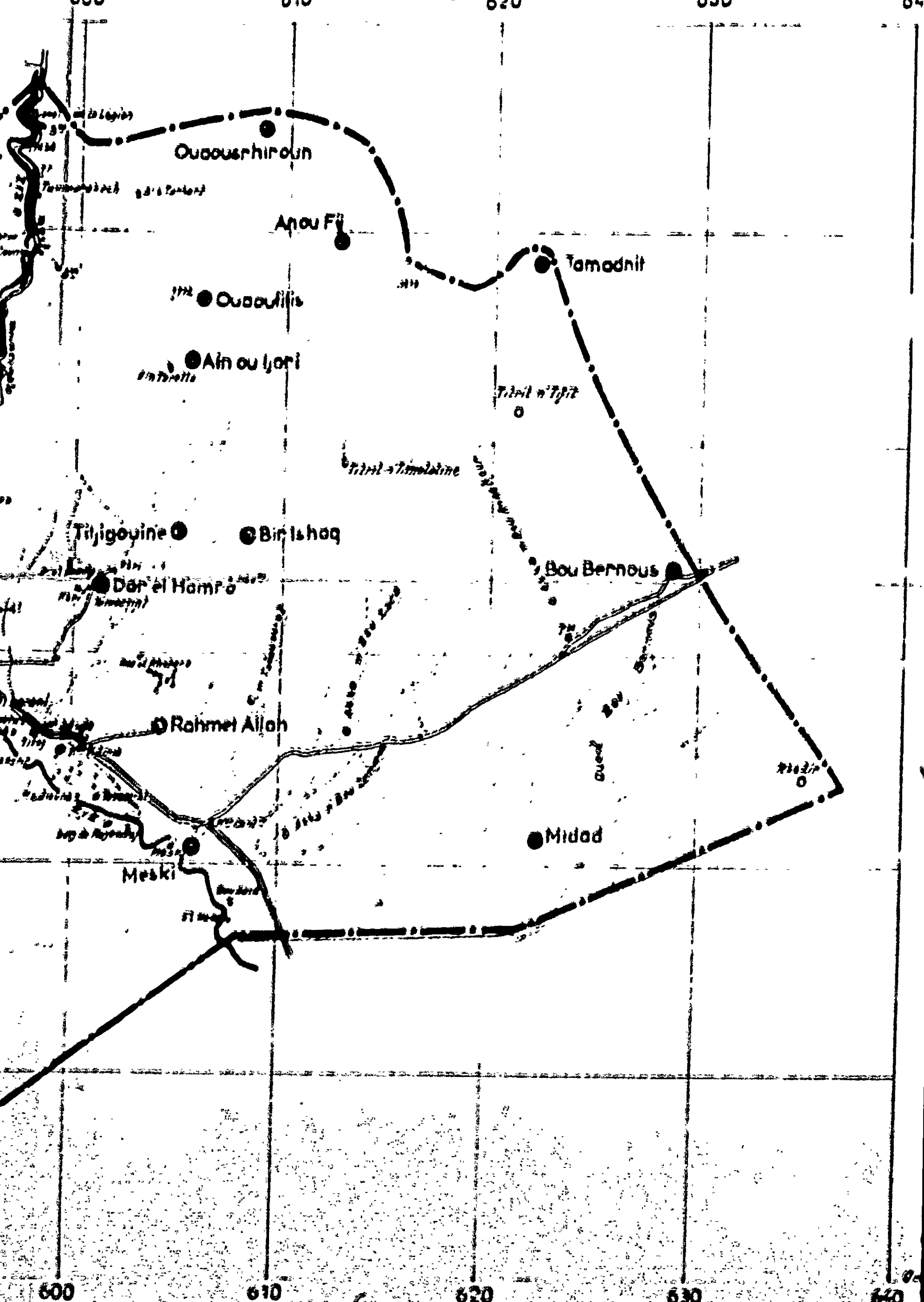
170

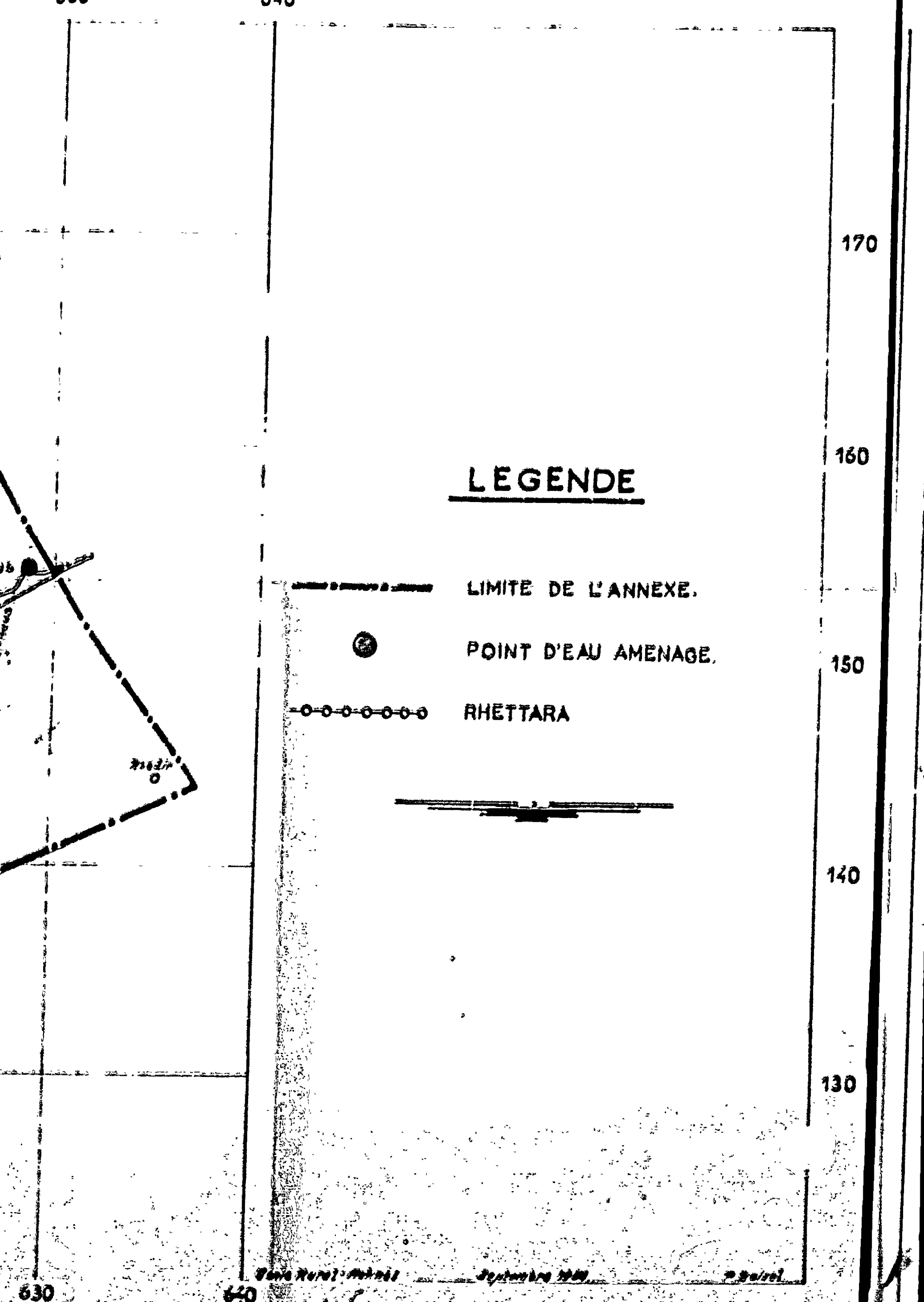
160

LEGENDE

— LIMITE DE L'ANNEXE —







LEGENDE

--- LIMITE DE L'ANNEXE.



POINT D'EAU AMENAGE.



RHETTARA



420 440 460 480 500

REGION

MEKNES

ATLANTIC OCEAN

MEDITERRANEAN SEA

MARRAKECH

AGADIR

BL HA

GENIE RURAL

ARRONDISSEMENT DE MEKNES

DE MEKNES ET DU

520

540

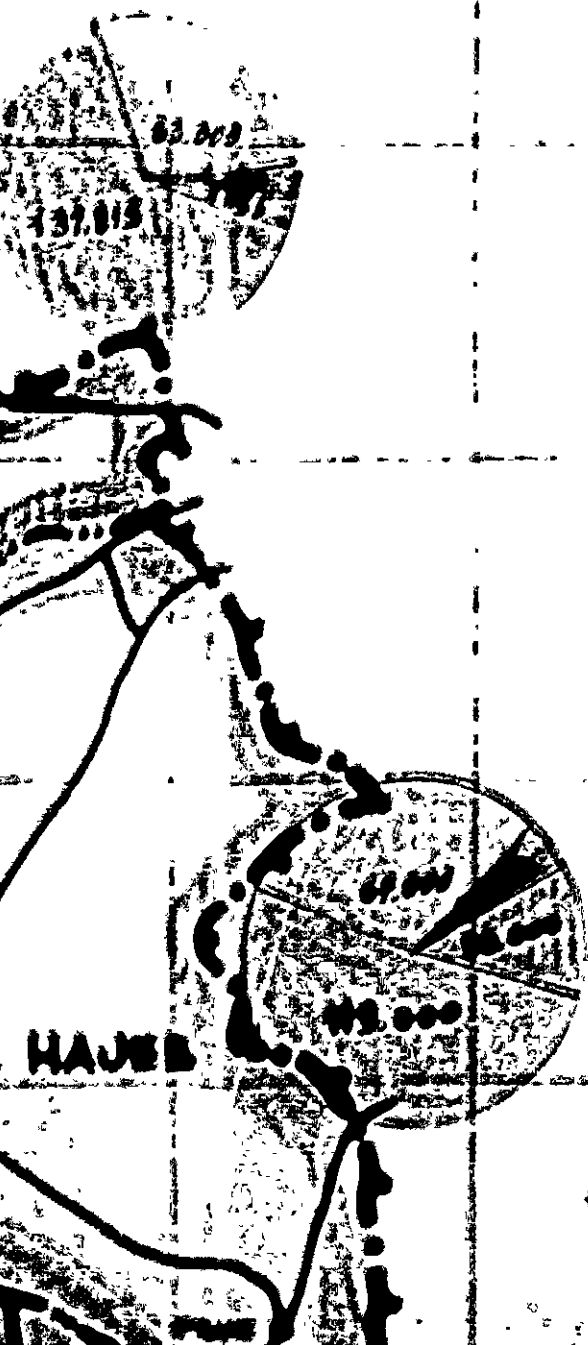
560

580

600

620

PLAN QUIN
Quadrillage et re



----- LIMITE

----- ROUTE

----- PISTE

DU TAFILALT

0 640 660 680 700 720

QUINQUENNAL 1960-1964

et repartition des parcours et cultures

LEGENDE

— LIMITES DE LA PROVINCE

— " DE CERCLE

— " D'ANNEXE

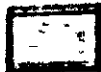
— ROUTE PRINCIPALE

— PISTE

 Cultures en sec

 " irriguées

 Forêts

 Aïfa

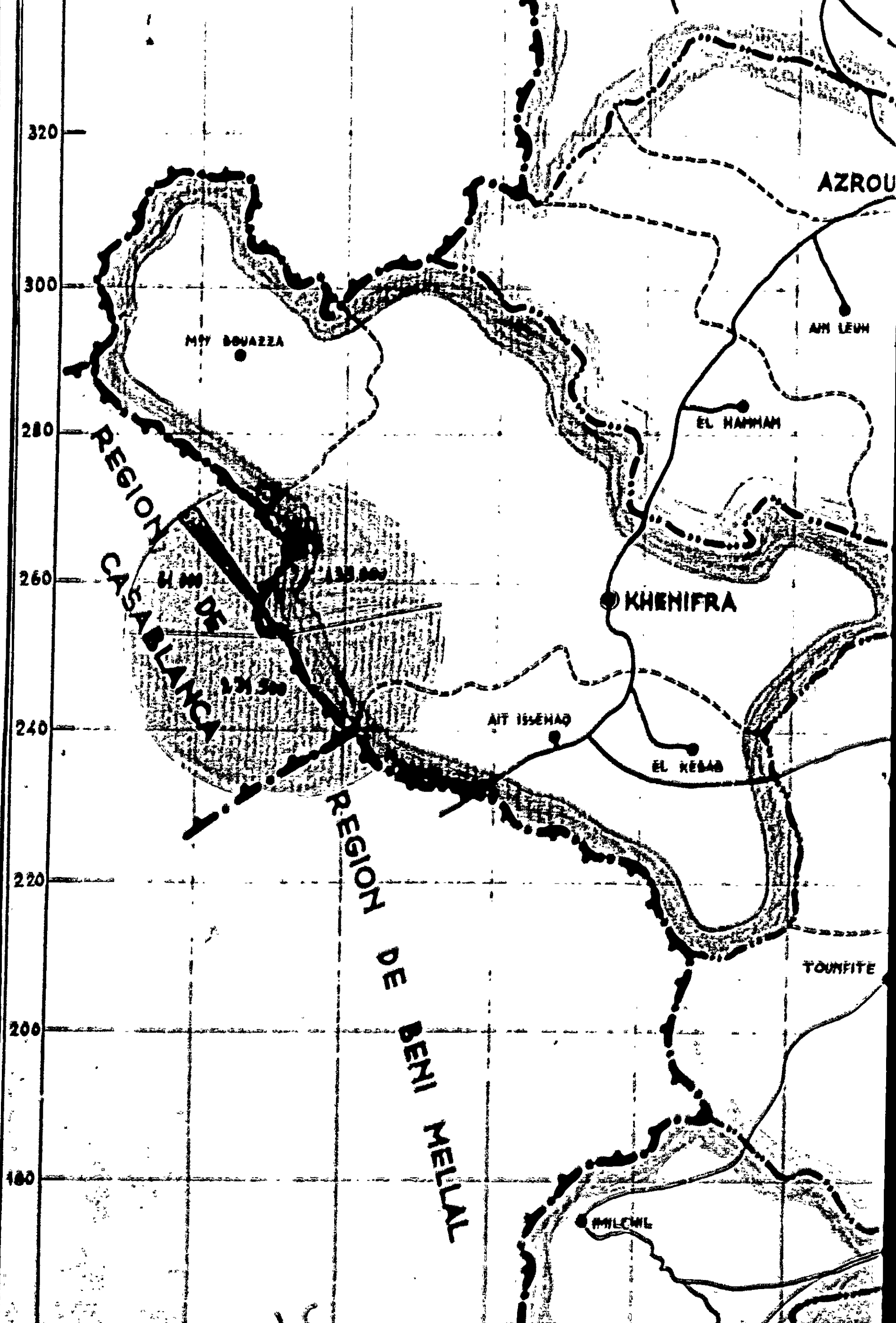
 Parcours

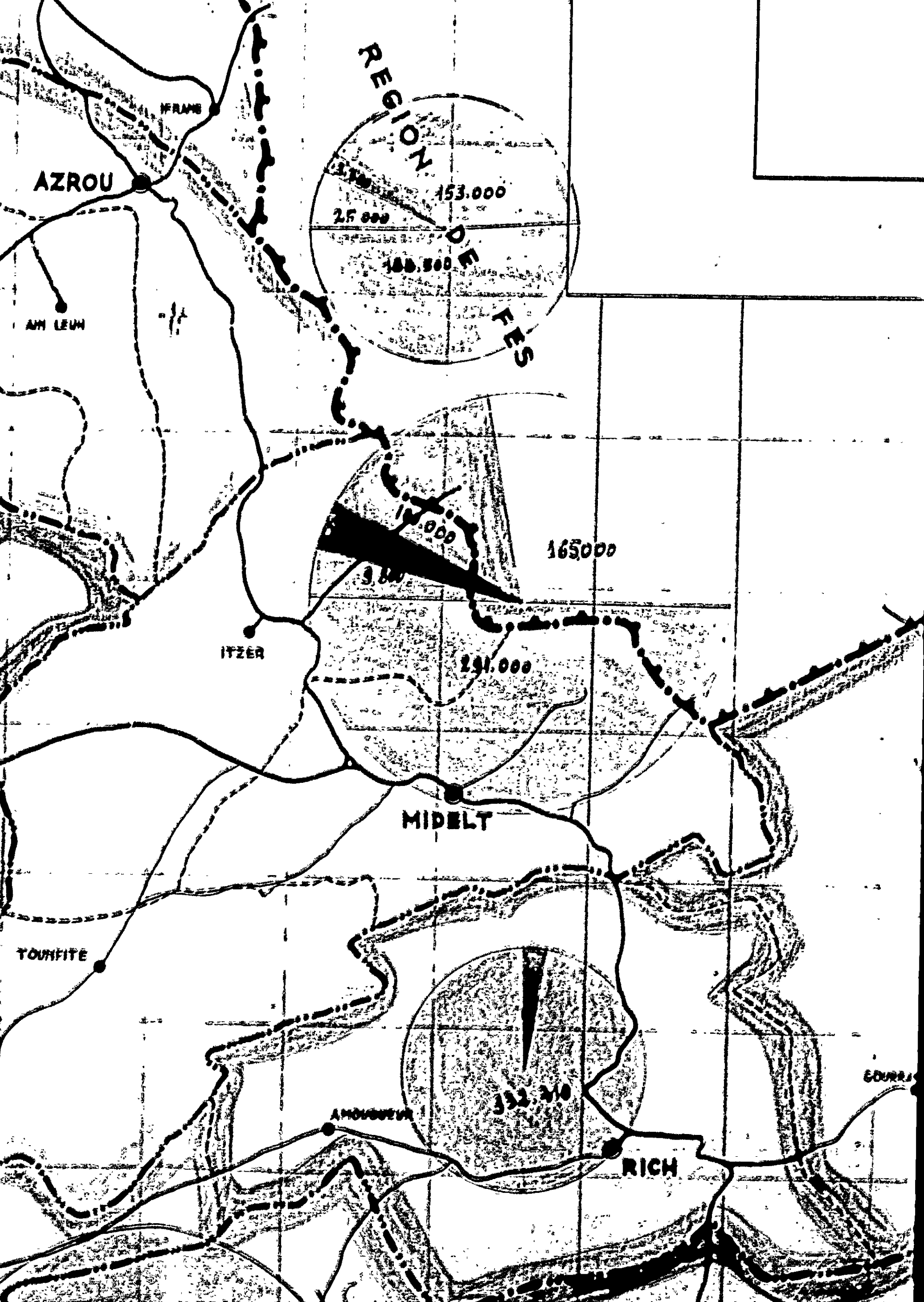
400

380

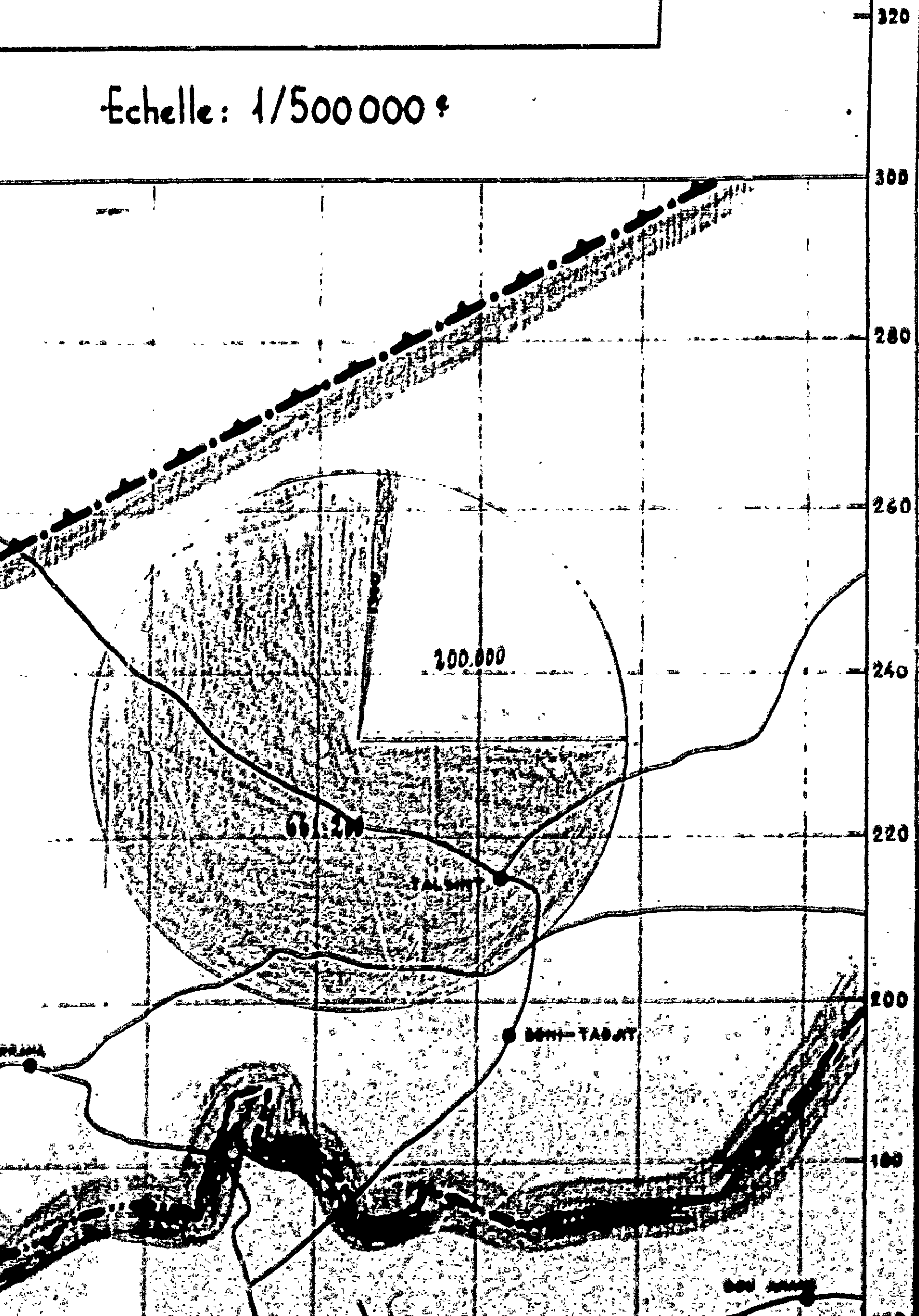
360

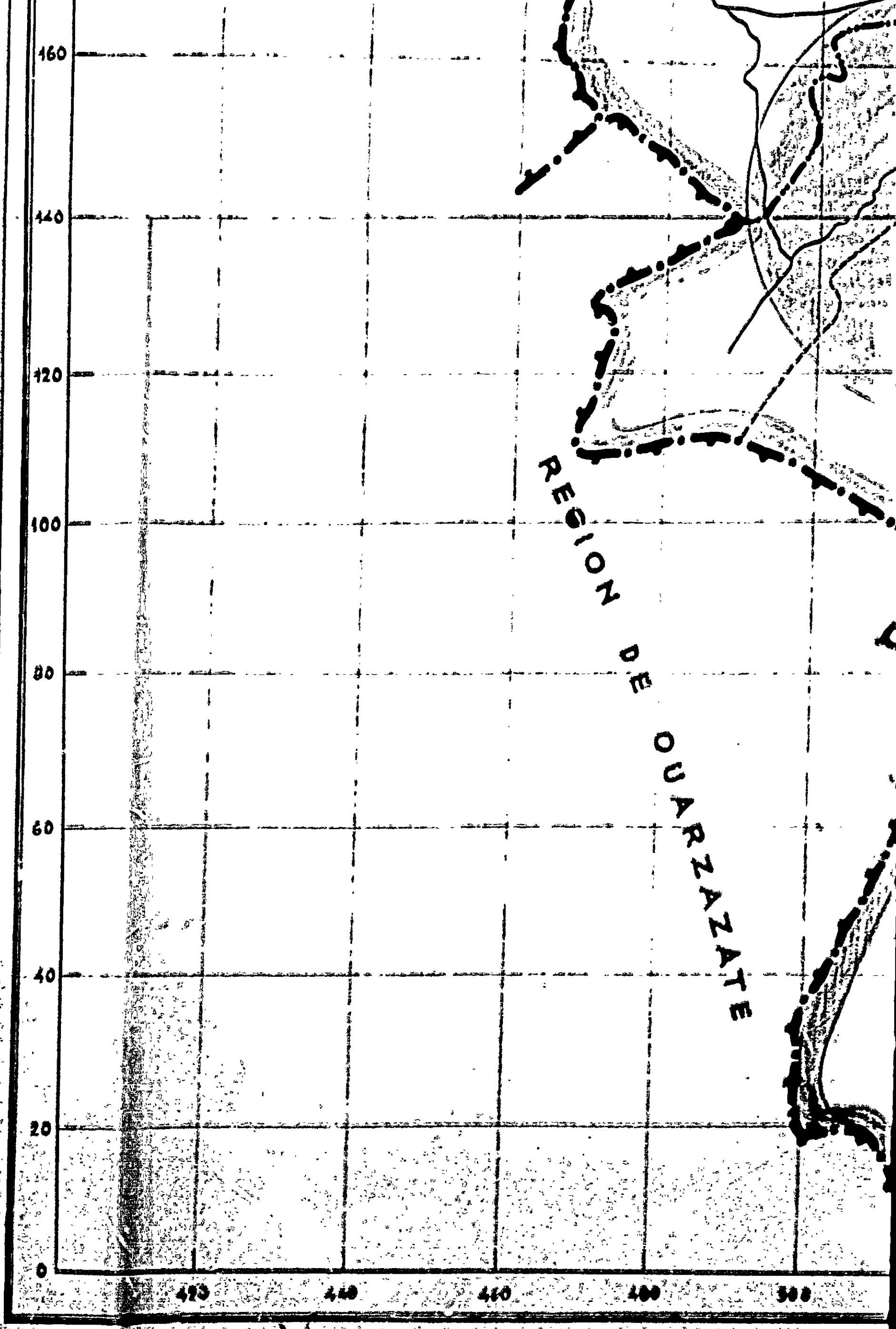
340

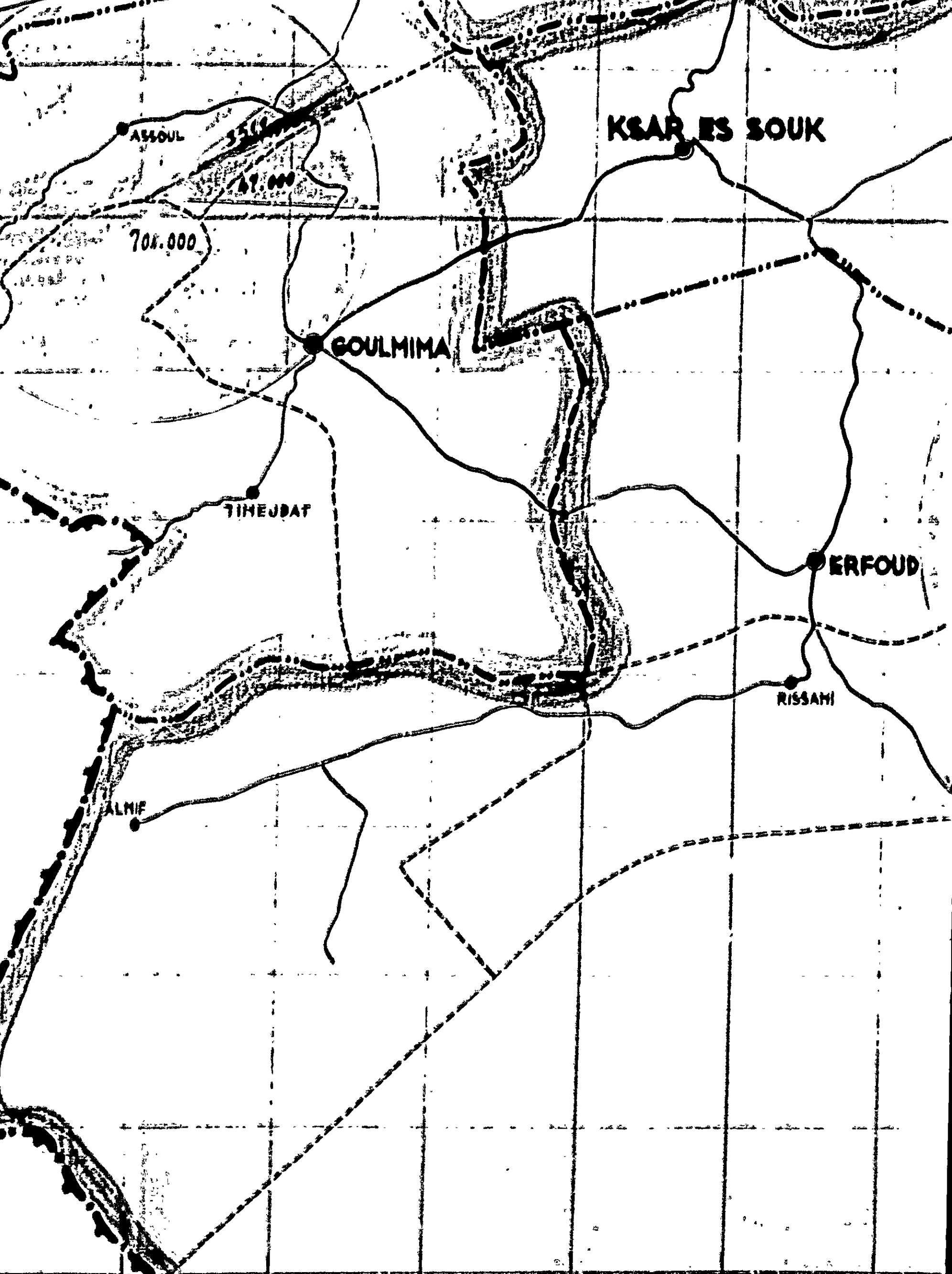




Echelle: 1/500 000







ASSOUL

KSAR ES SOUK

700,000

GOULMIMA

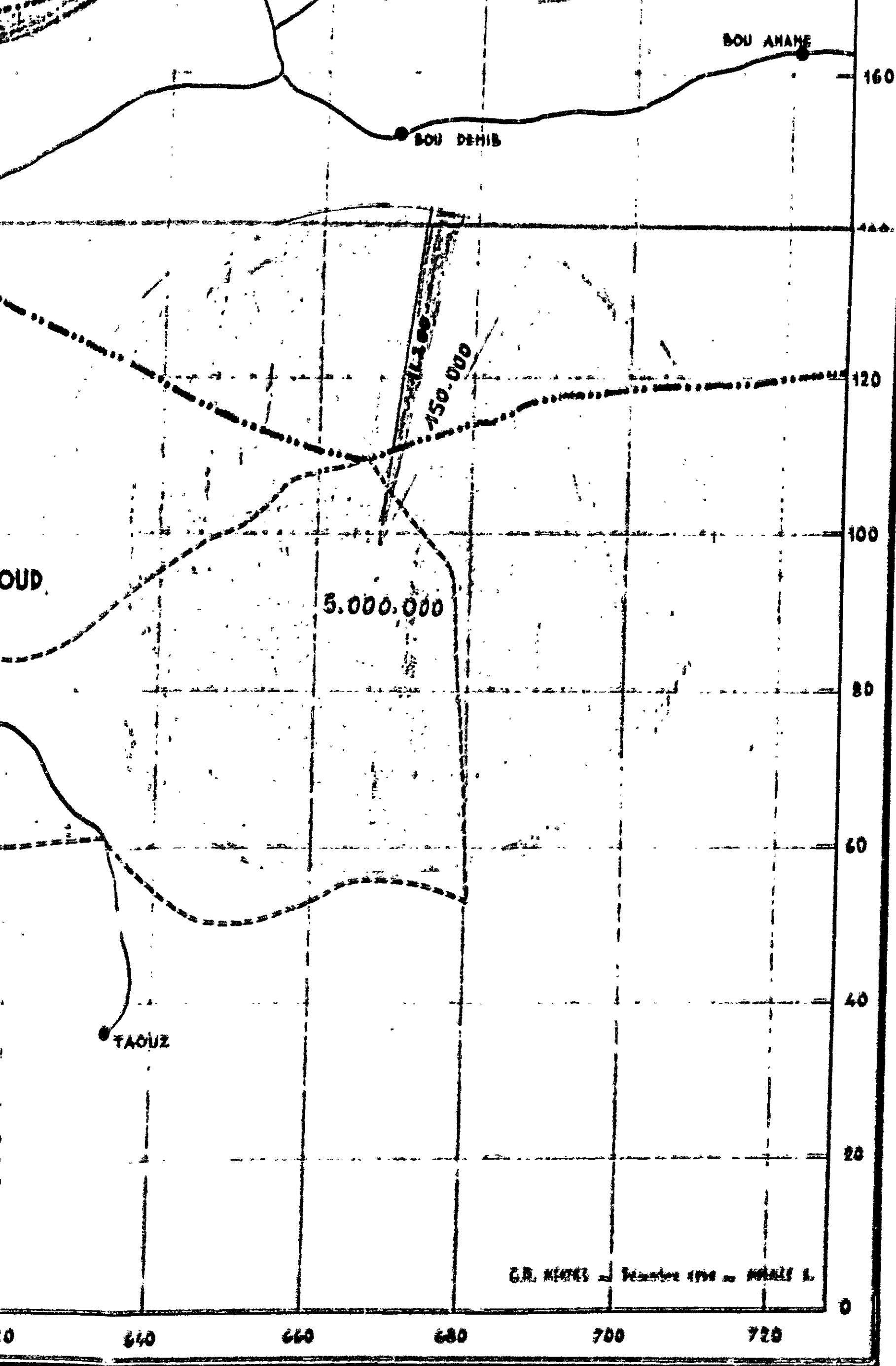
TIMEJDAT

ERFOUD

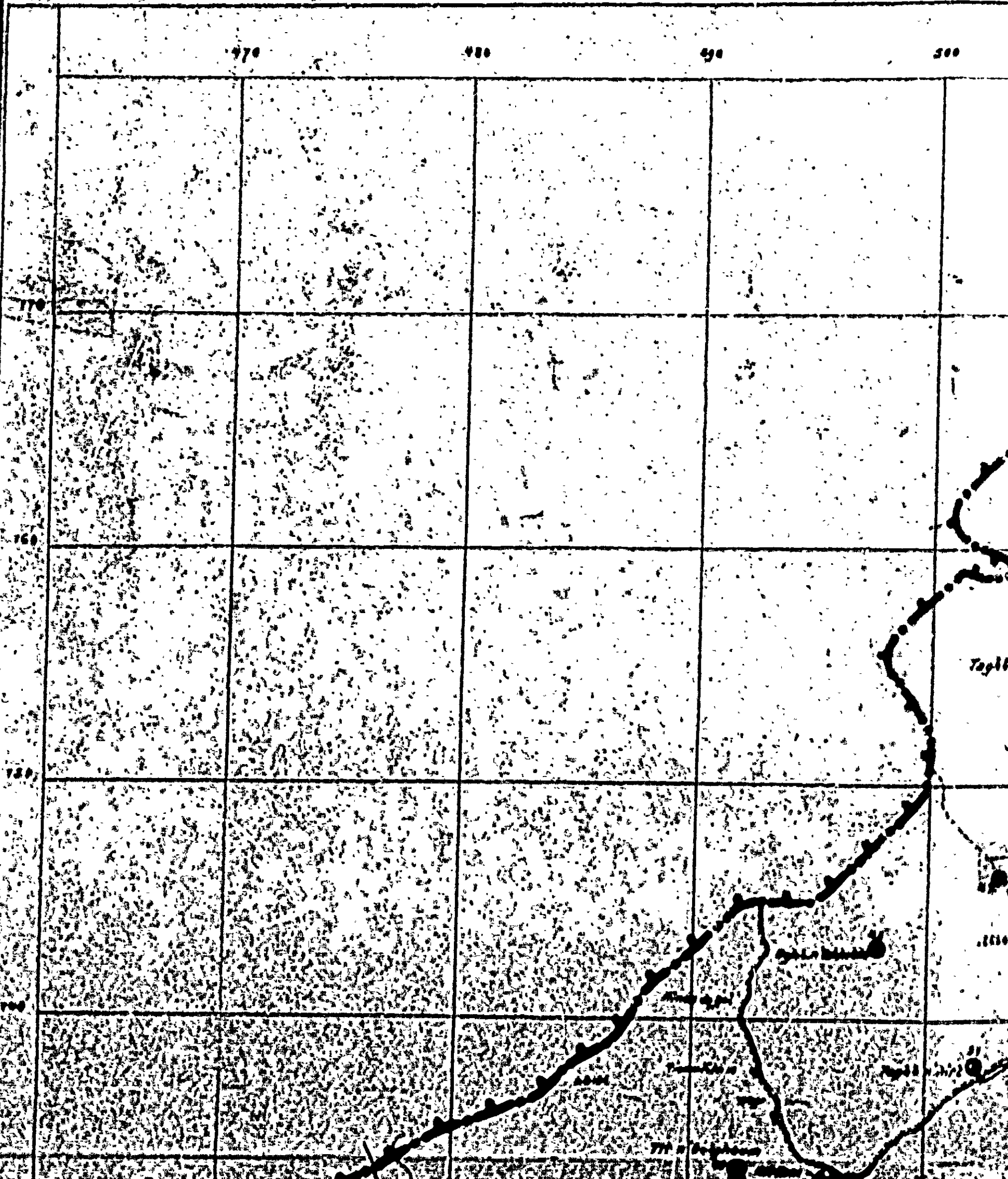
RISSAH

ALMIF

520 540 560 580 600 620

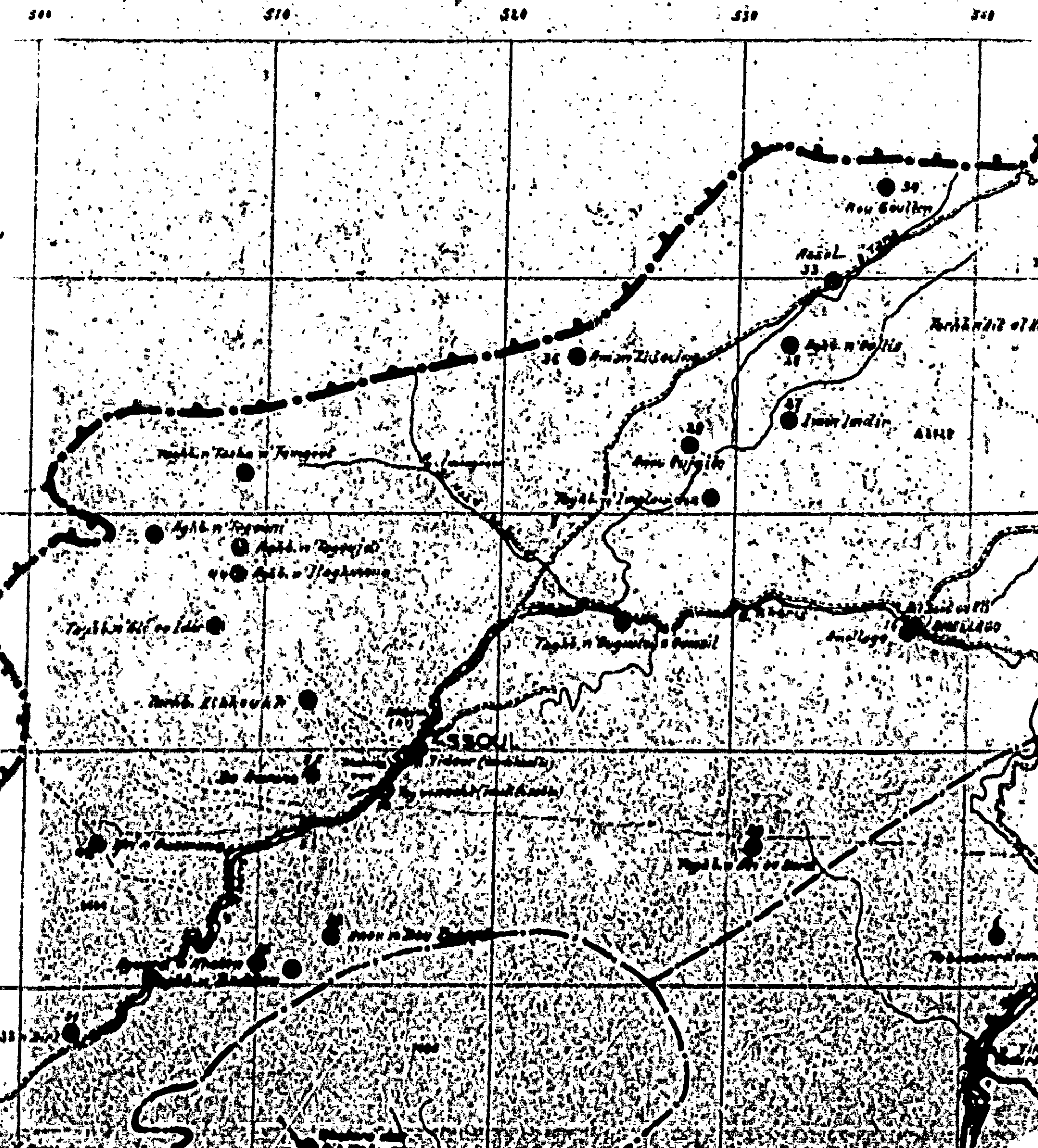


POINTS D

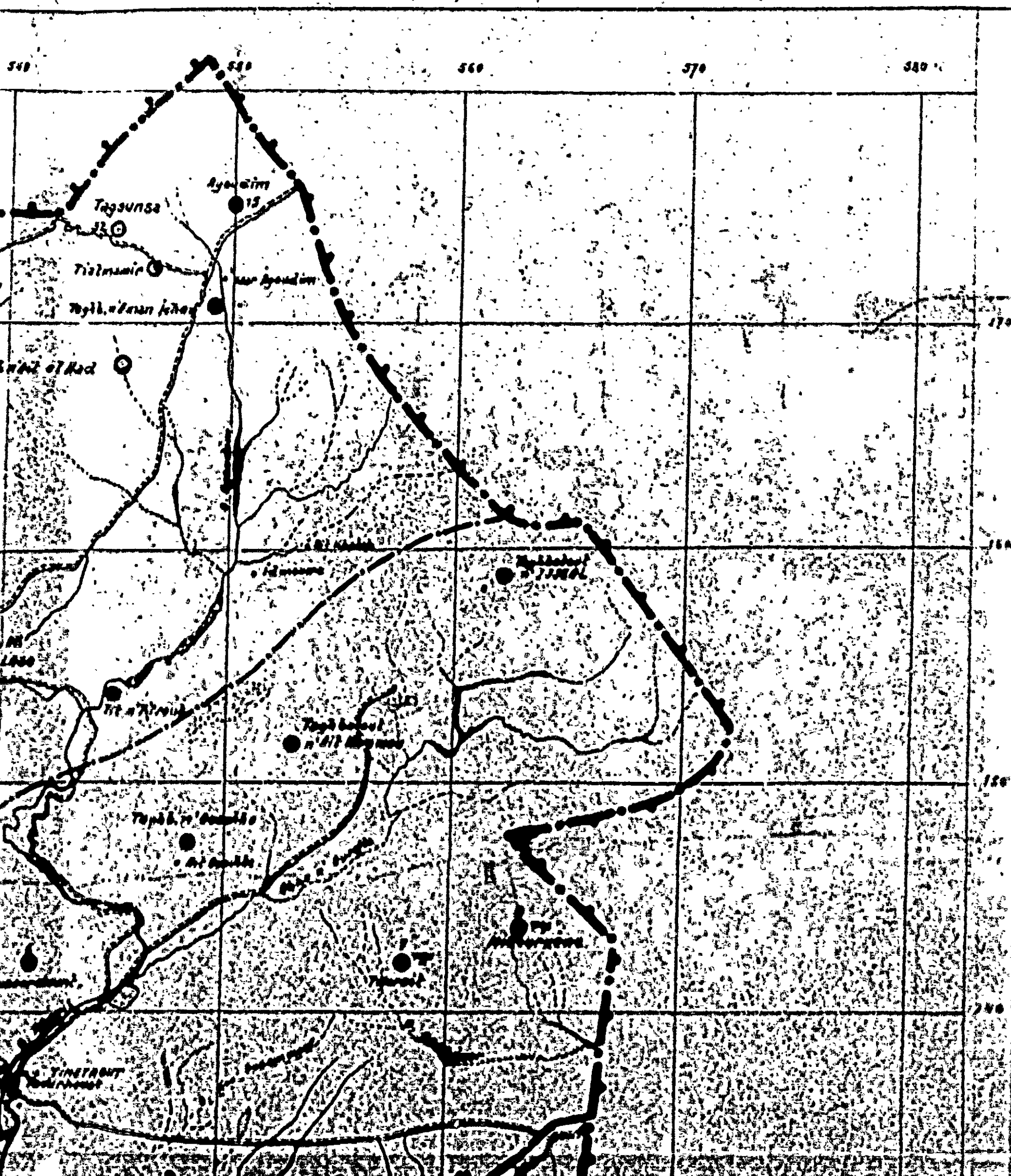


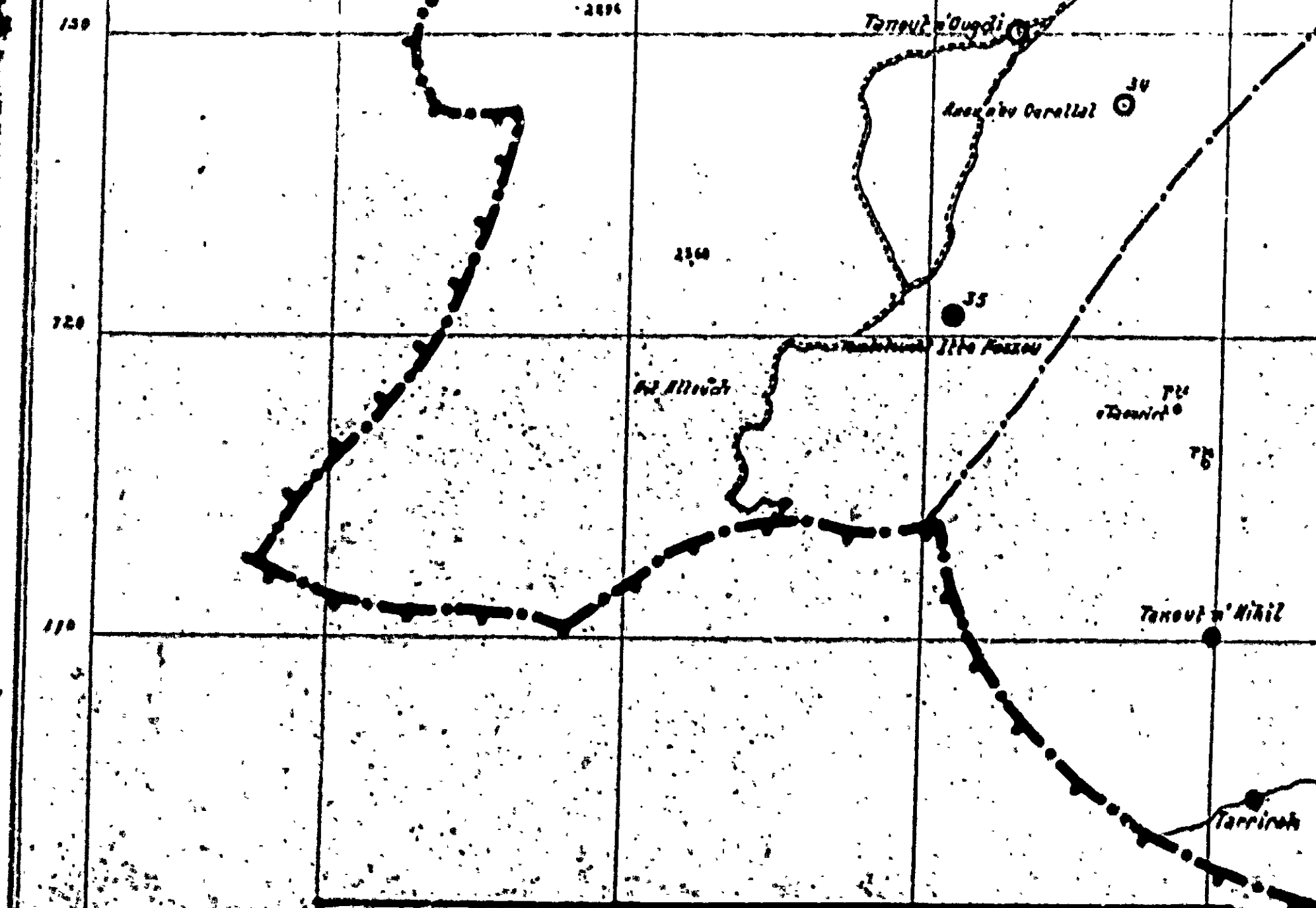
D EAU - CERCLE DE G

ECHELLE : 1/200 000



GOULMIMA.





LEGENDE

LIMITE DU CERCLE

DE BUREAU



POINT D'EAU

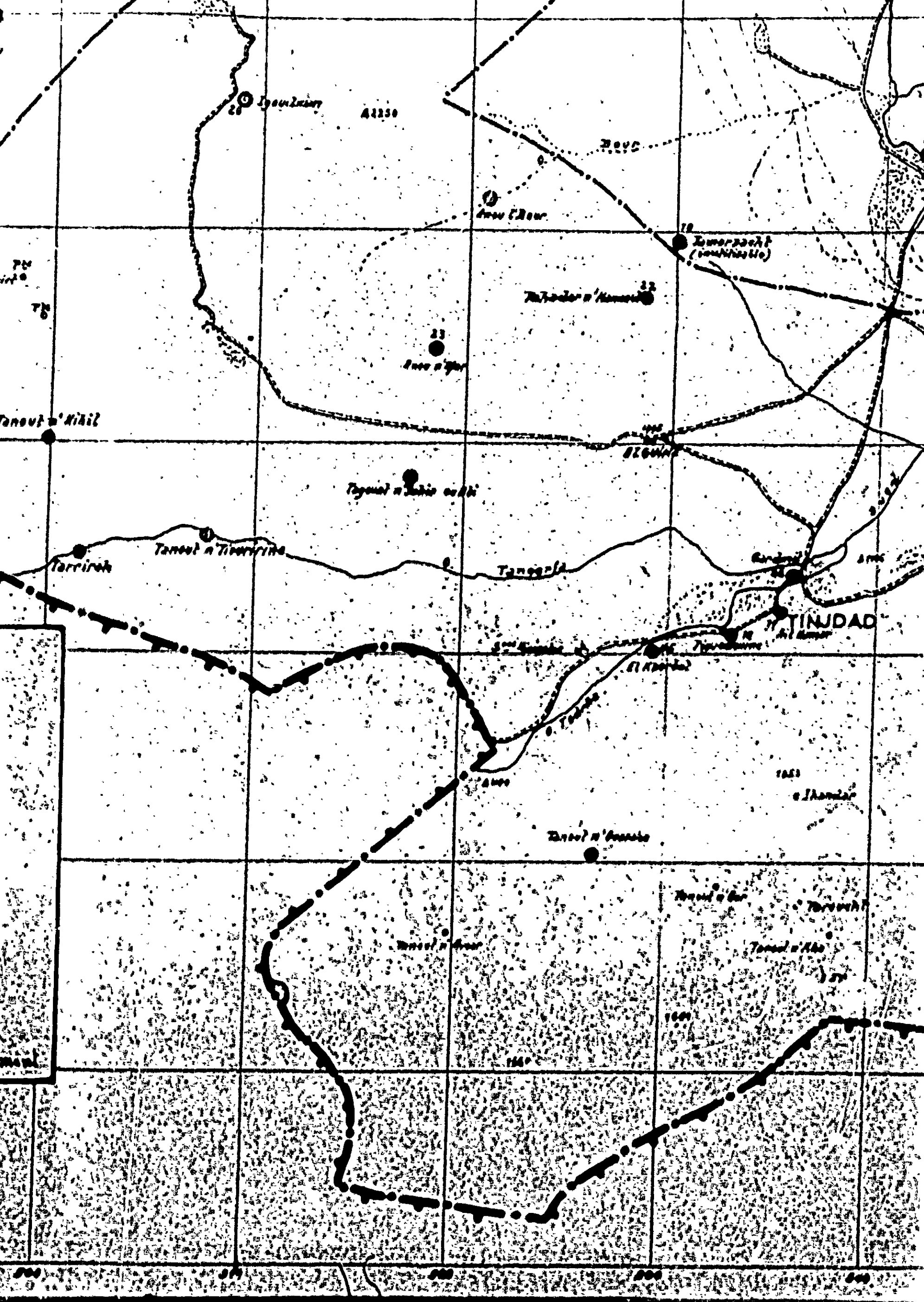
RHETARA

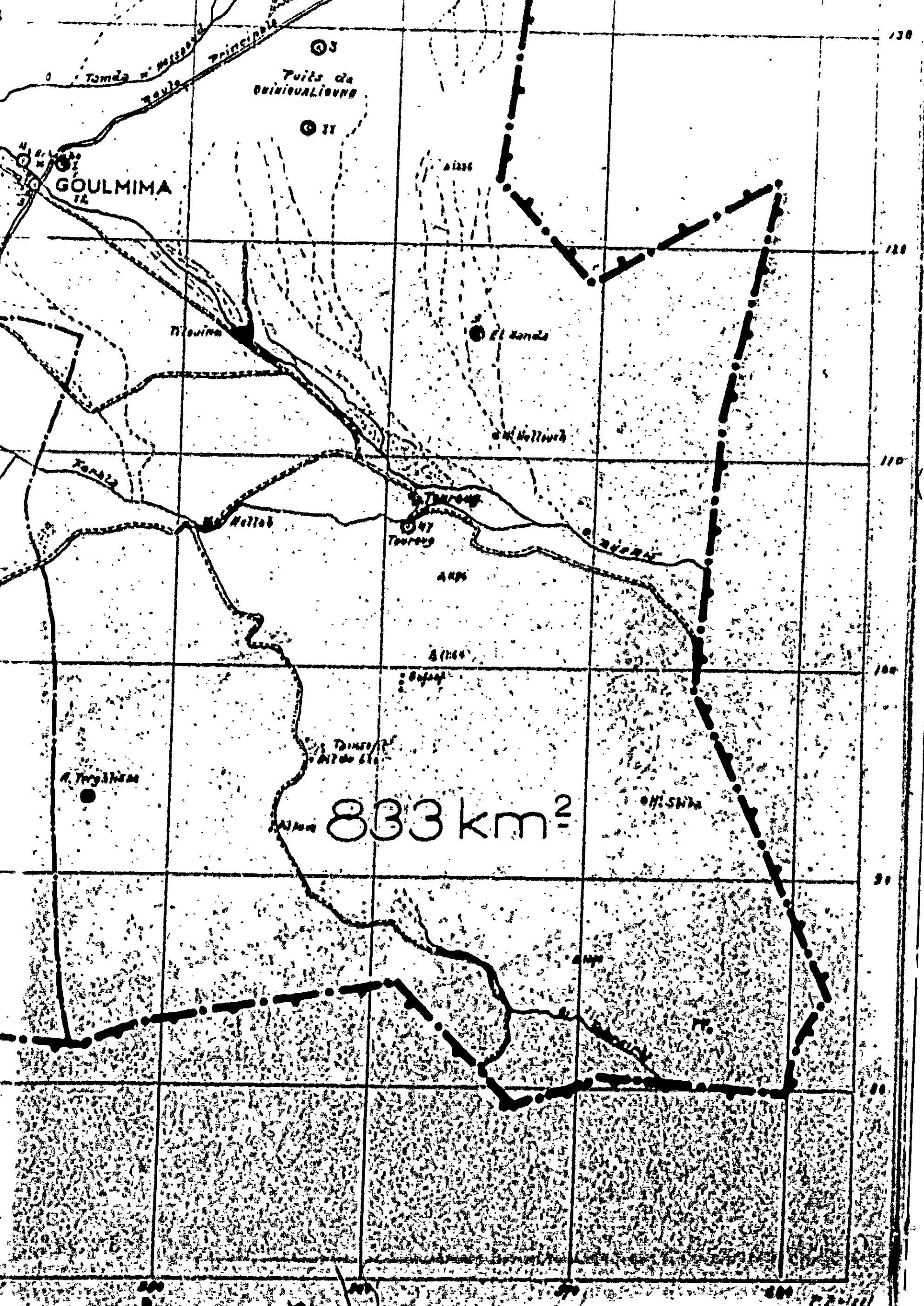


BAIN PARASITIQUE

Zone de prospection prévue pour l'établissement

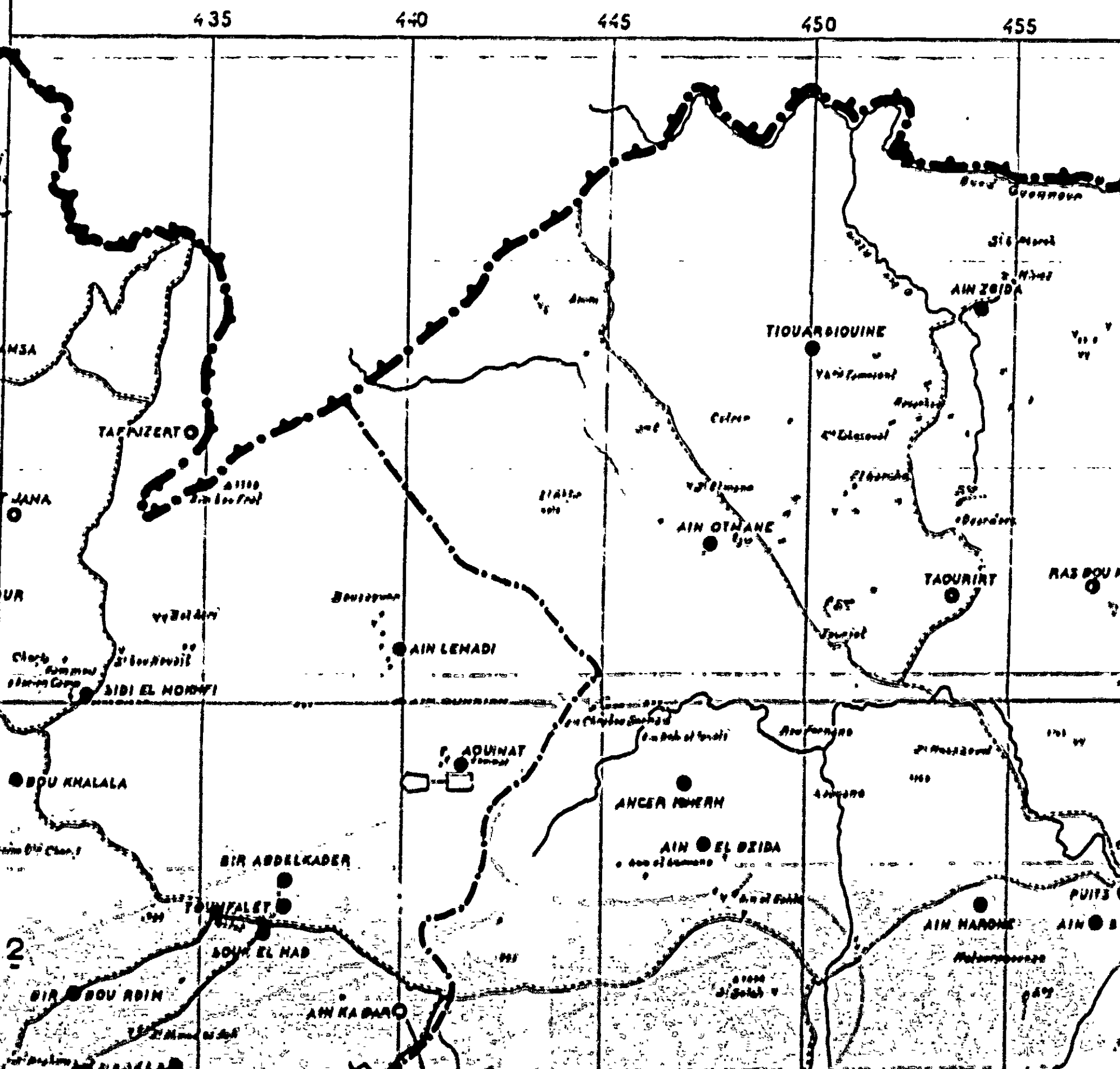
de nouveaux points d'eau





Map of the Bouazza region in Algeria, showing a network of roads and numerous settlements. The map includes a coordinate grid with latitude and longitude markings. Key locations labeled include AIN SKROUN, AIN BOUKERKOUR, AIN HELLLOU, SOUK EL THINE, SOUK M'SENSER, AIN EL KAA, BOU HEMDO, AIN TANELBART, AIN EL KAA, OIR TATH EL OUTA, AIN EL KERMA, KHENY MATOUZ, AIN TANAZERT, M. BOUAZZA, SIDI YAHIA OU MANSOUR, ARCHES DES AIT RAND, AIN TBOUCHET, and MA LAROUS. The map also shows various smaller settlements and geographical features like 'Gorge of Gerdou' and 'Gorge of Bouazza'. A scale bar at the bottom right indicates a distance of 1285 km.

CERCLE



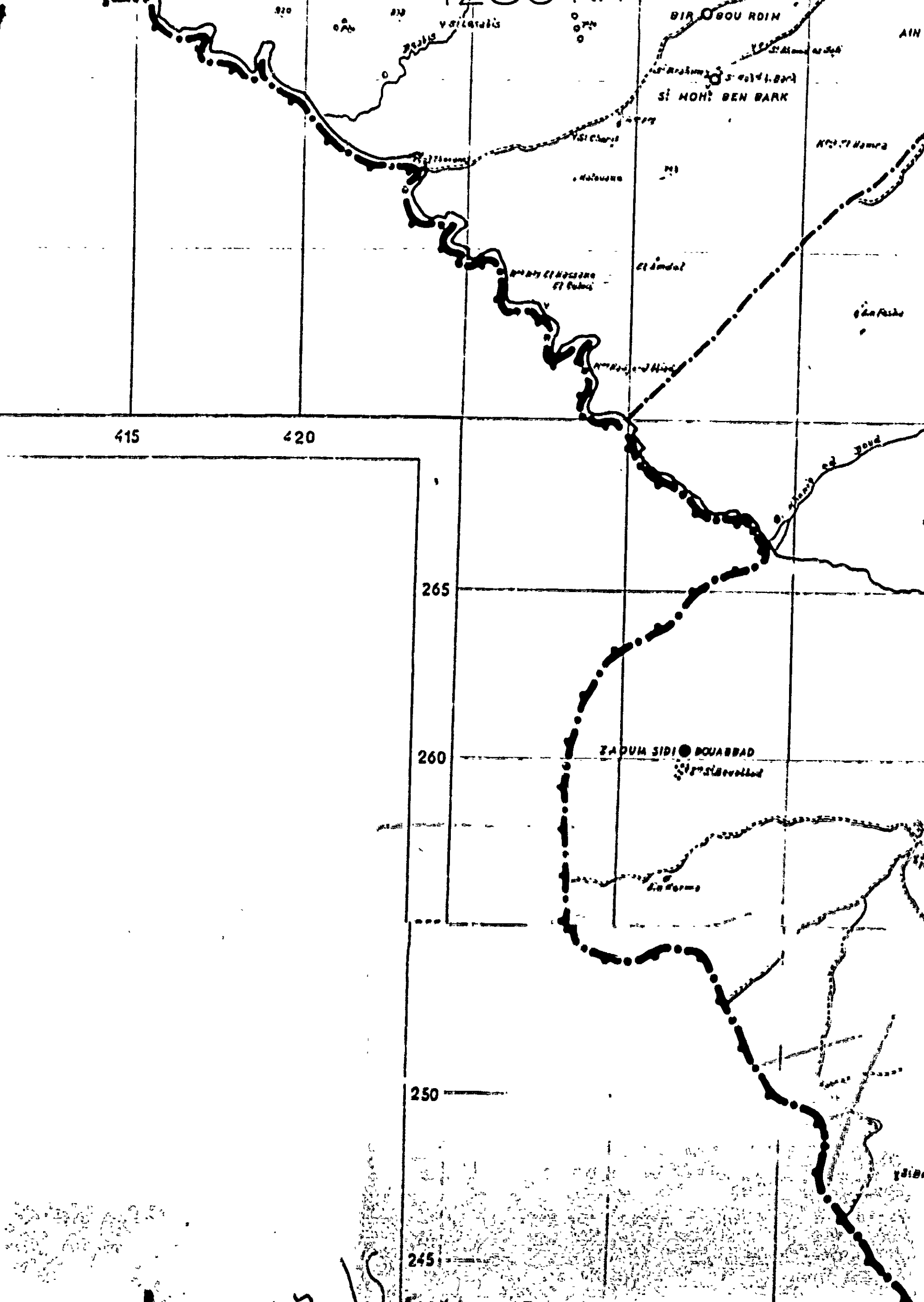
THE NITRA

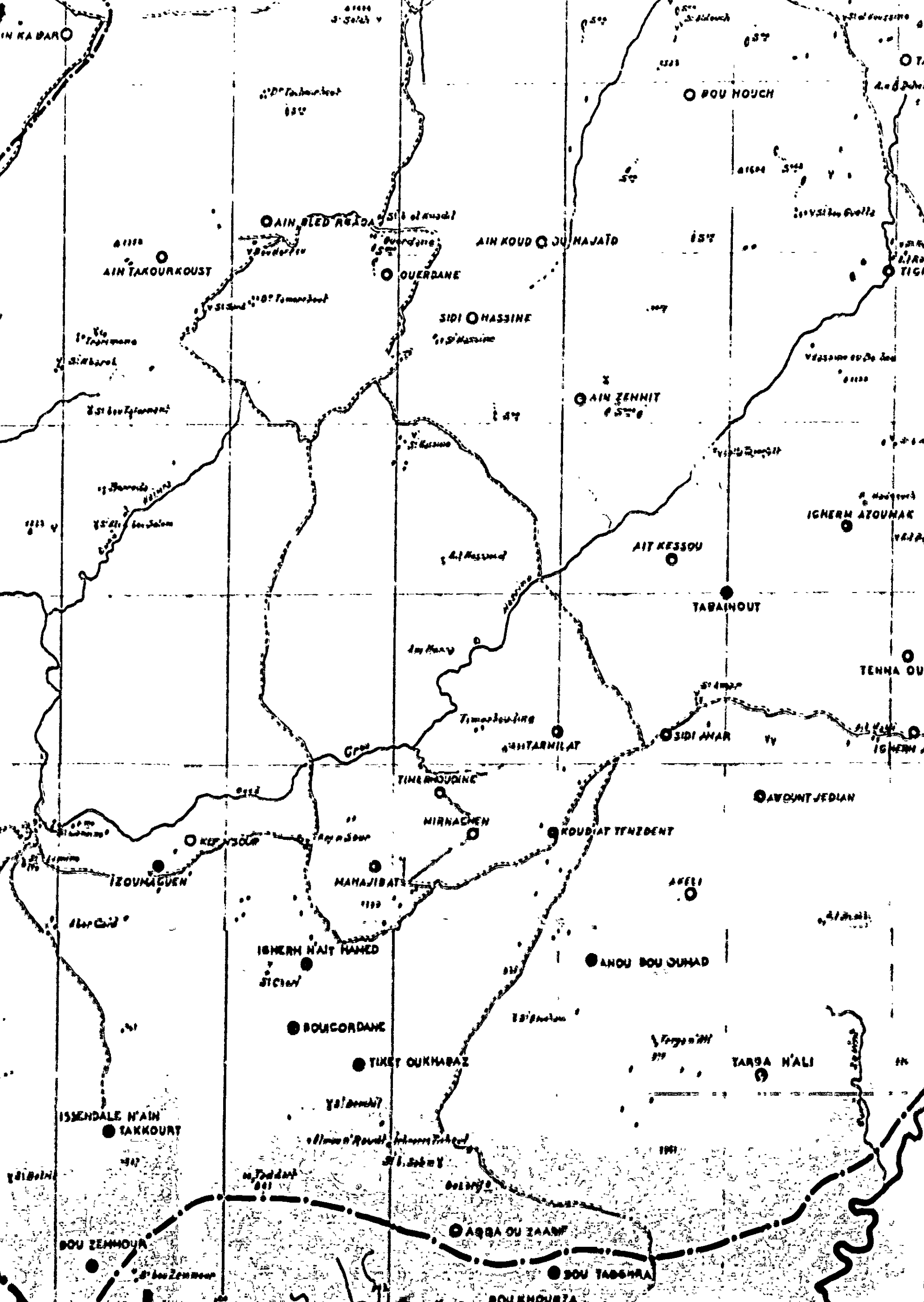
CARTTE

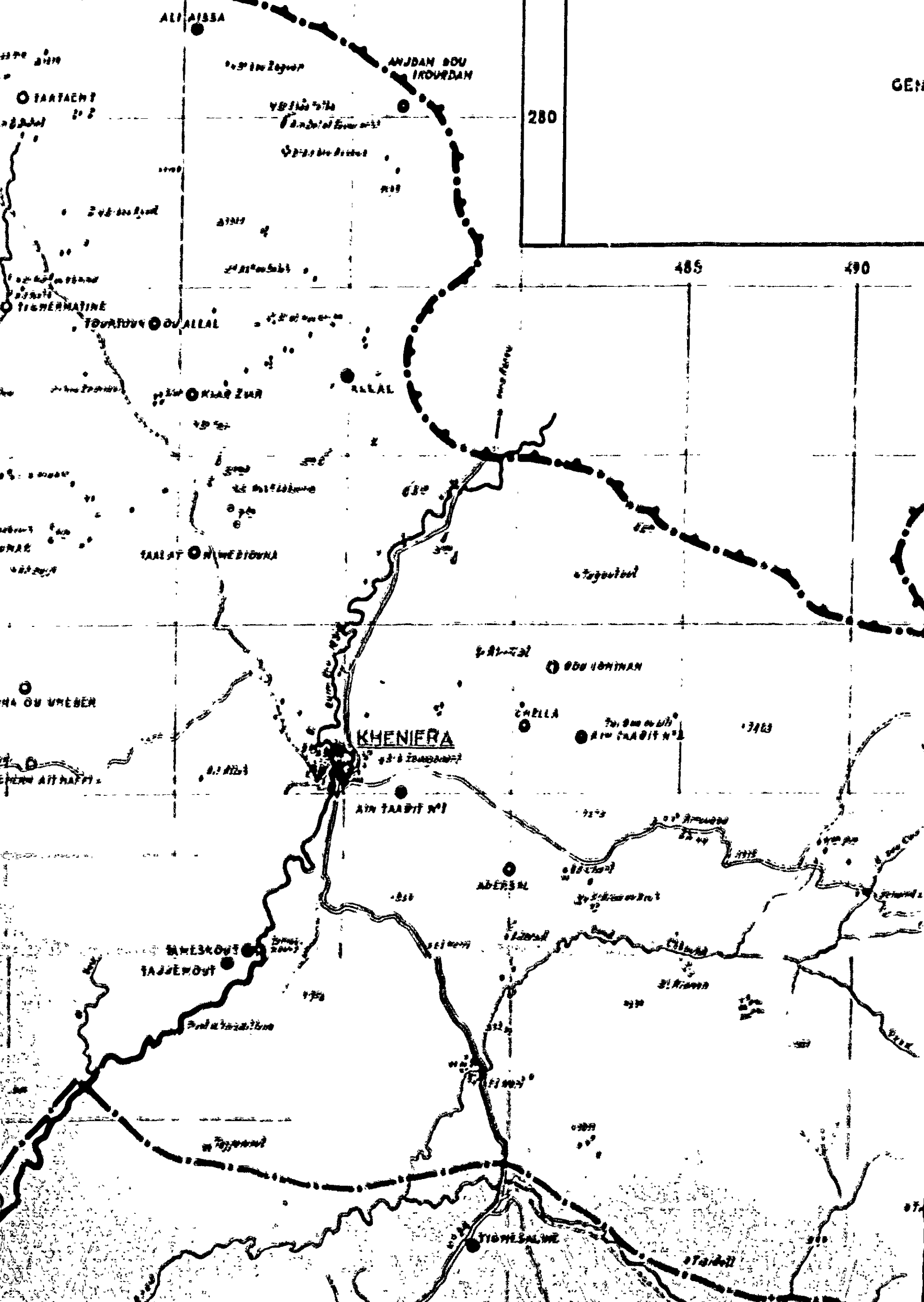
DES

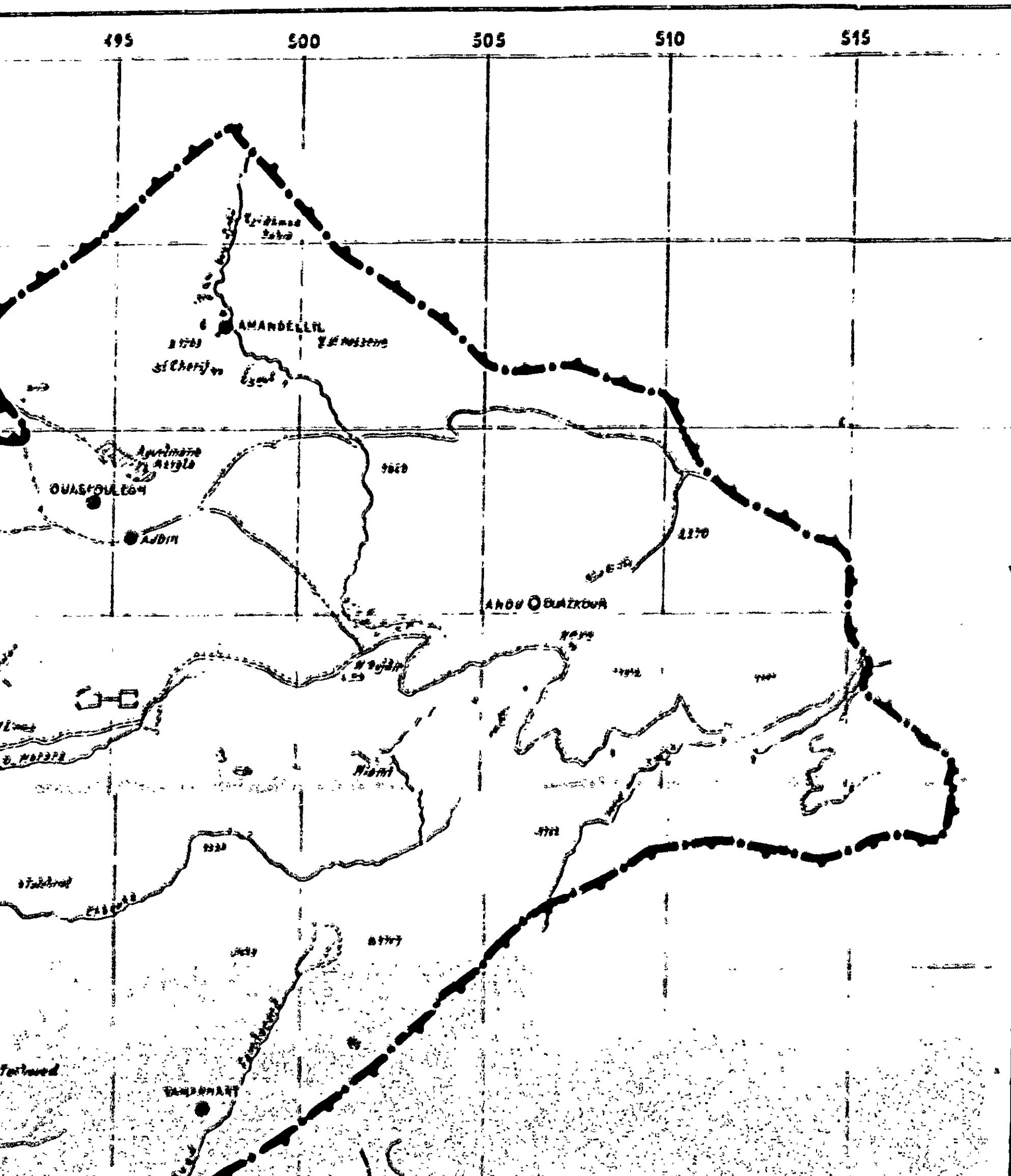
POINTS D'EAU

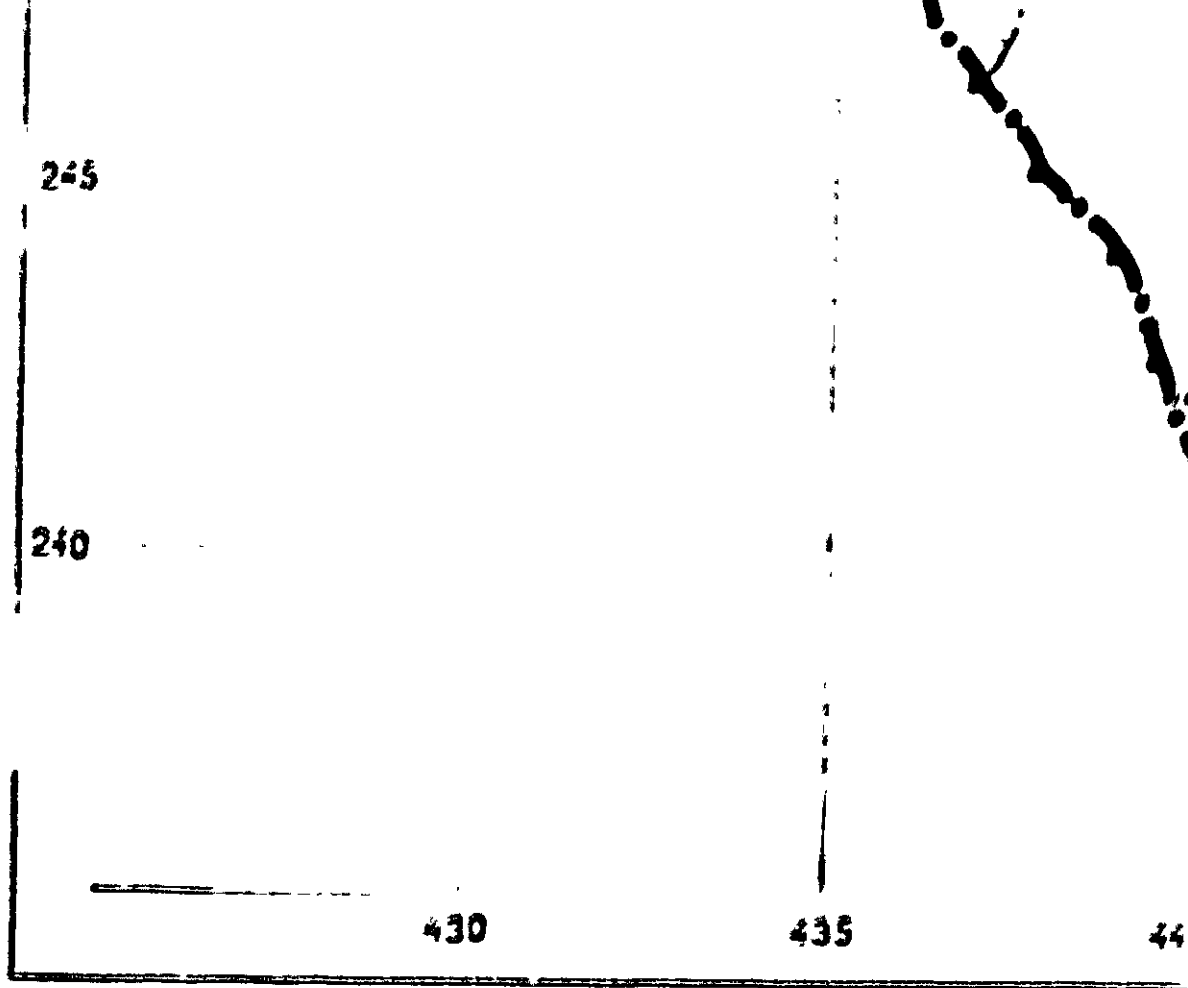
ECHELLE : 1/100 000











LEGENDE

LIMITES DU CERCLE.

" DE BUREAU.

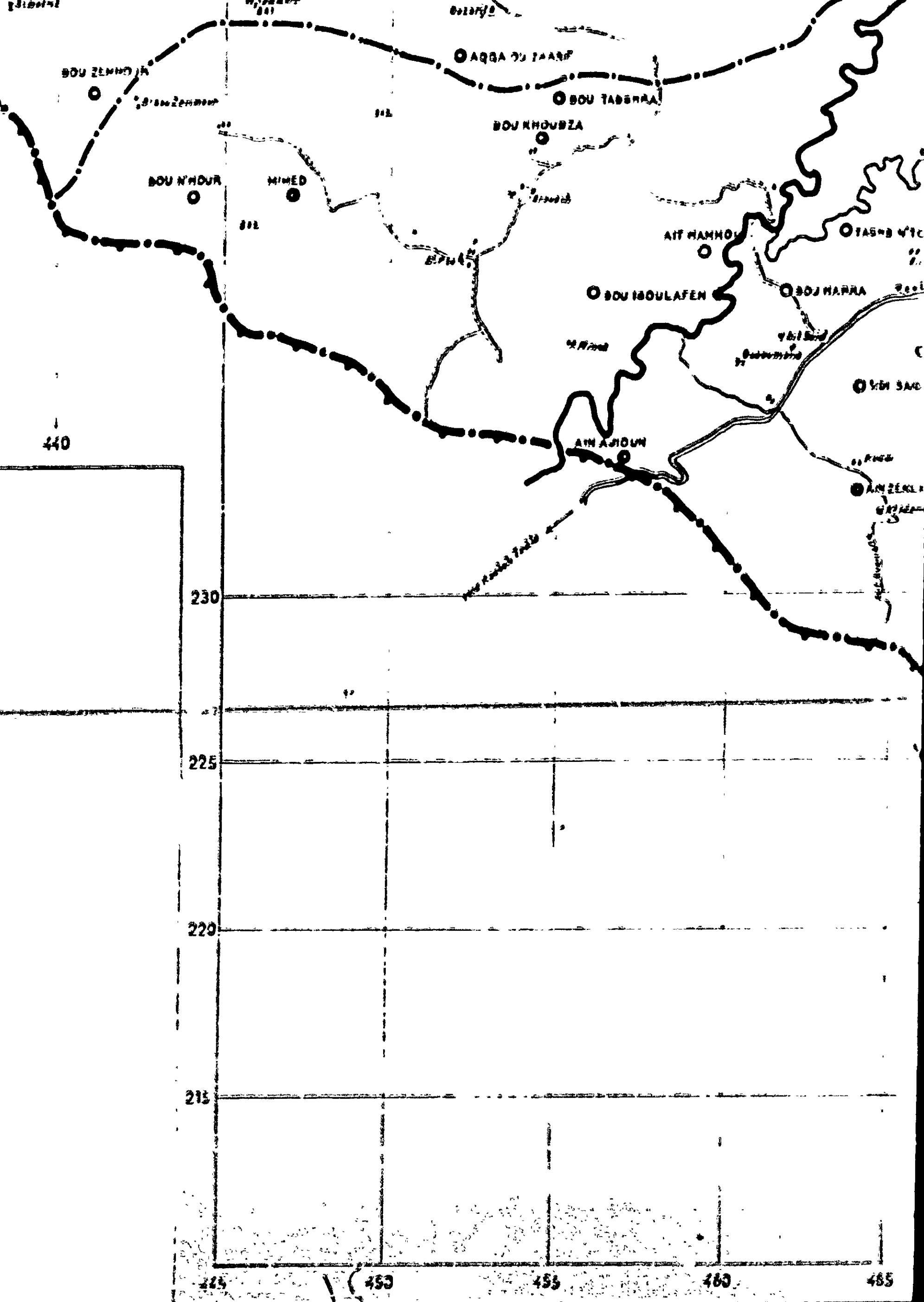


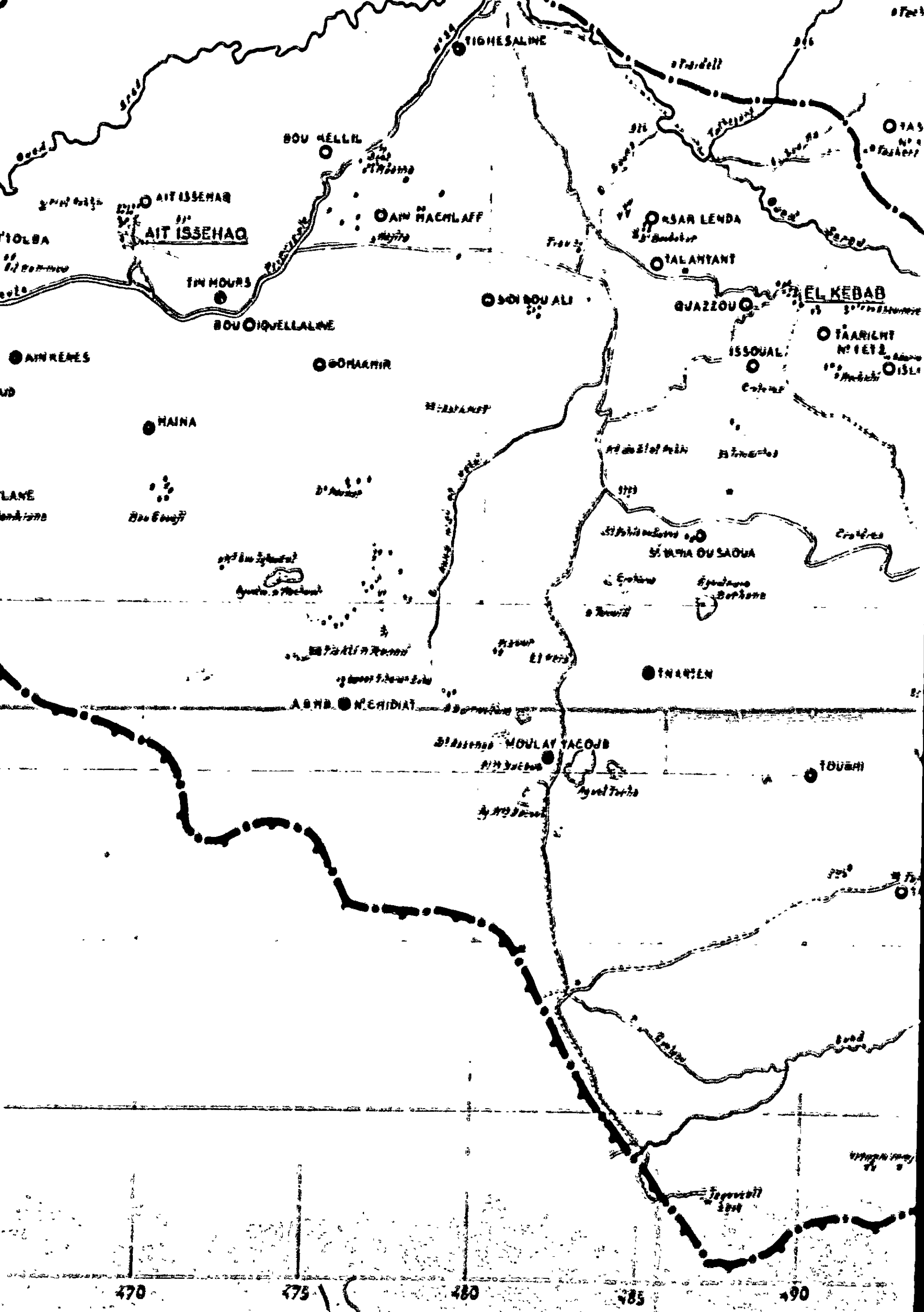
POINT D'EAU AMENAGÉ.

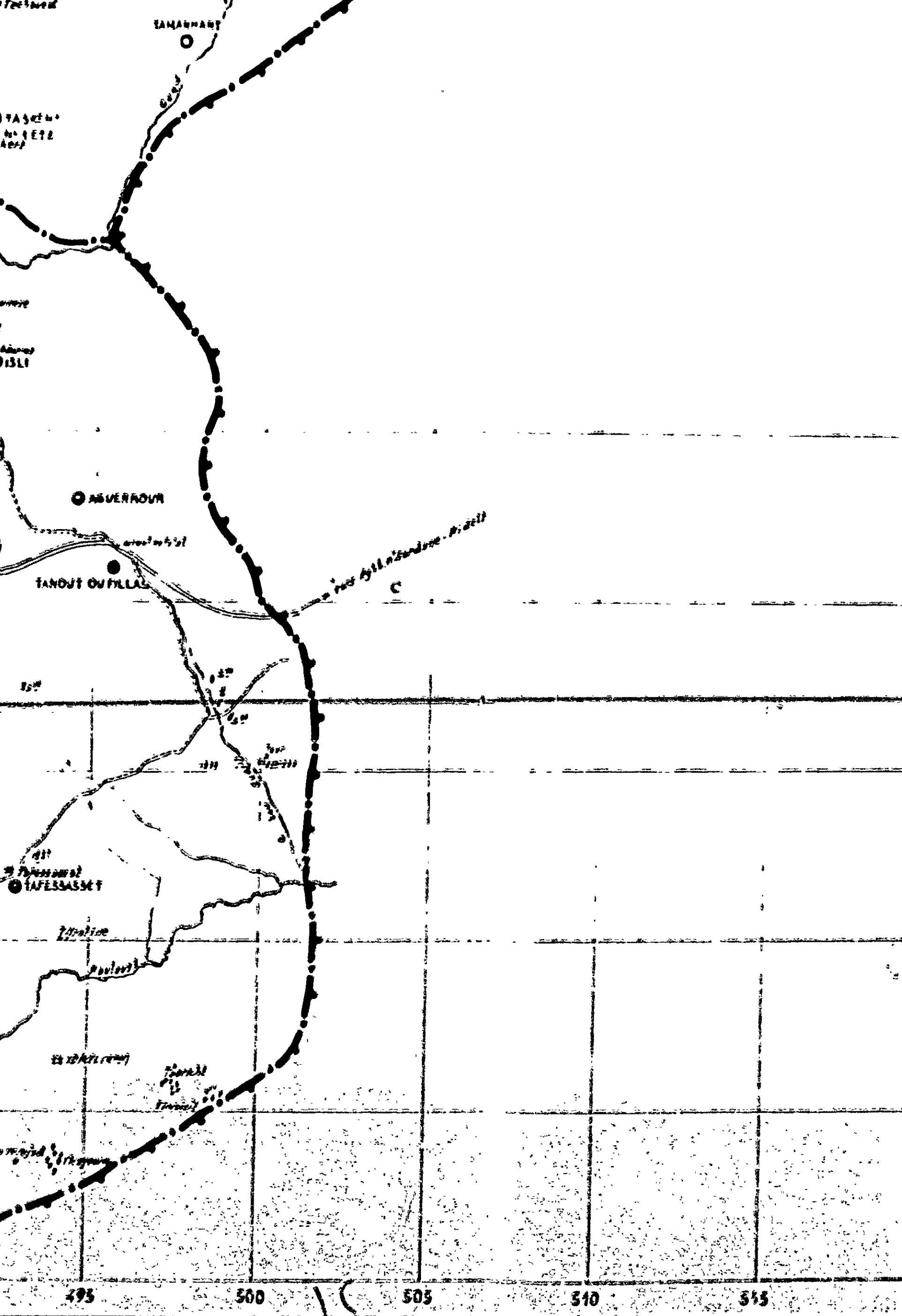


BAIN PARASITICIDE.

Zone de prospection prévue pour l'établissement de nouveaux points d'eau





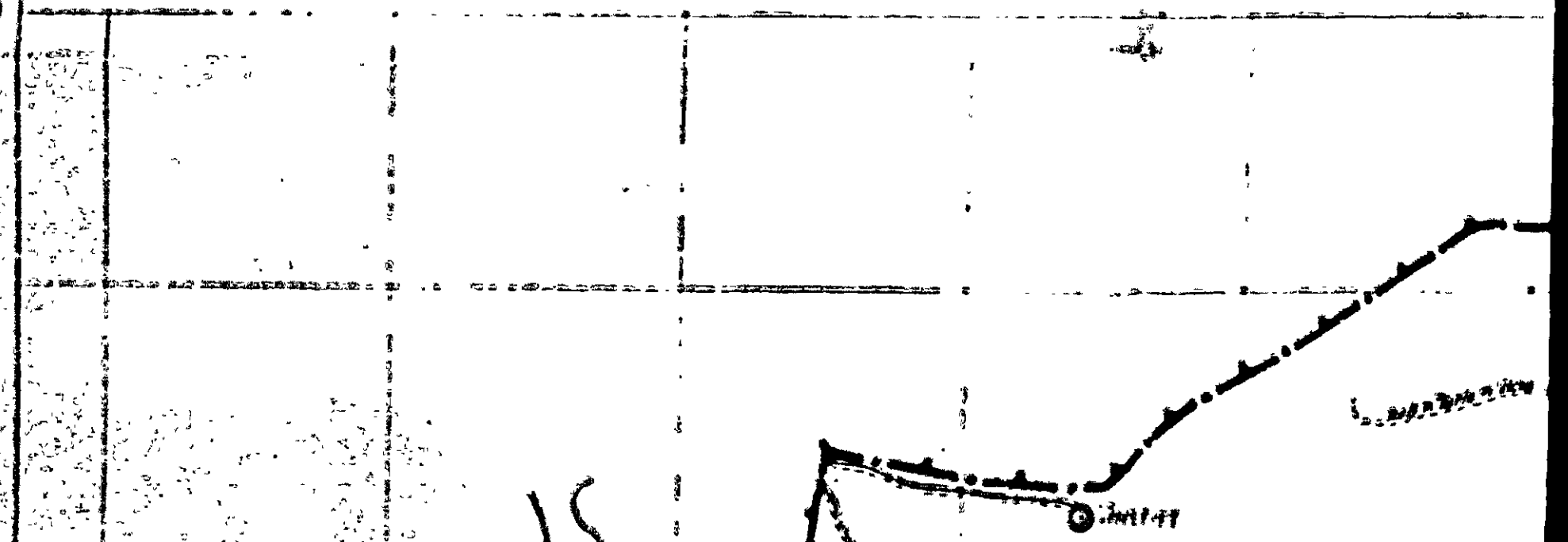


CARTE DES PORTS D'EAU DU CERCLE D'ERFOUD

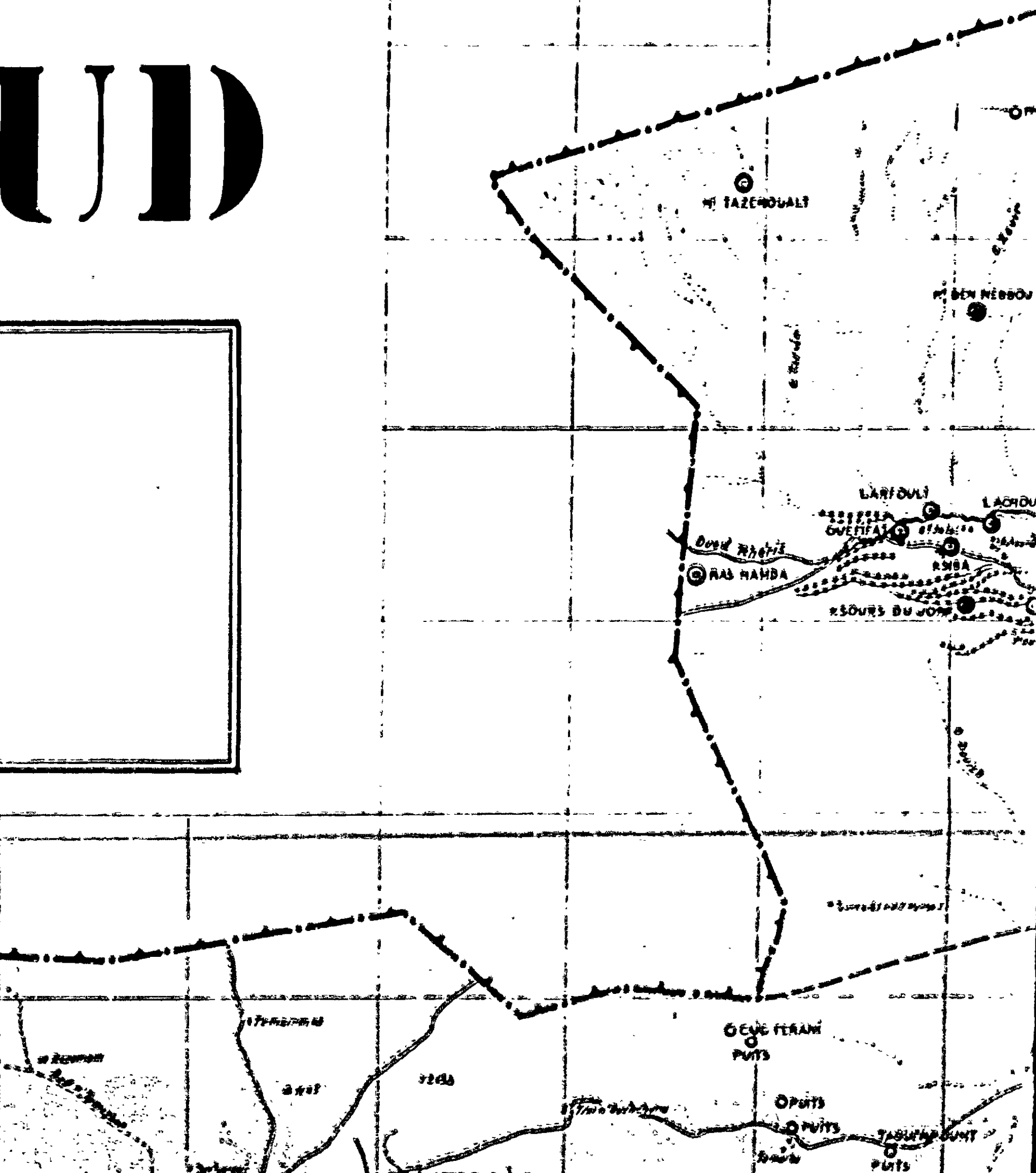
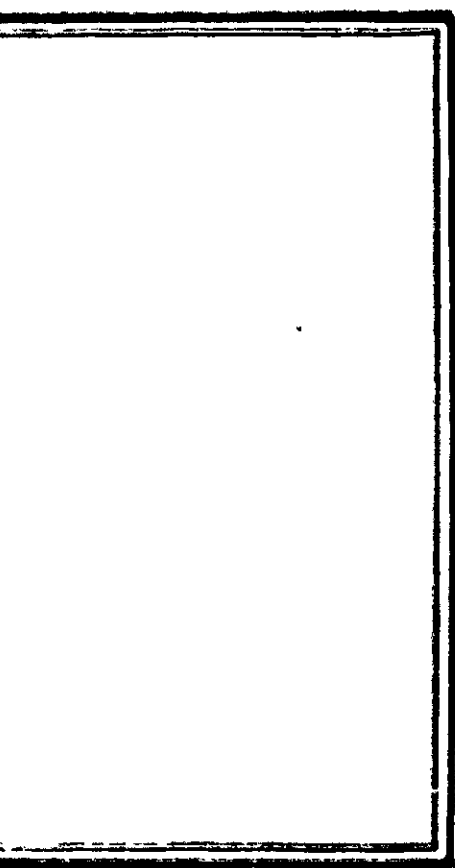
ECHELLE : 1/200.000

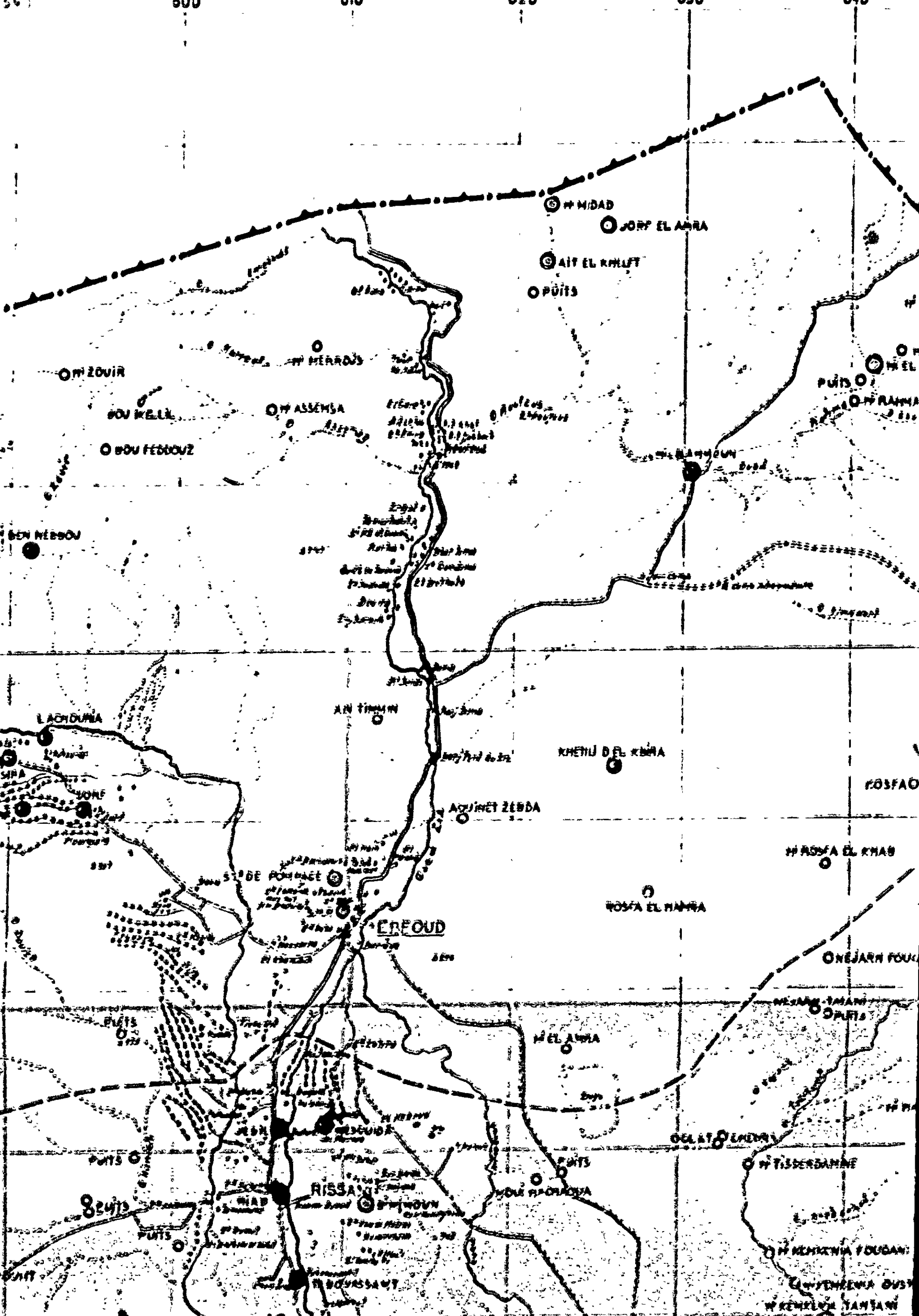
LEGENDE

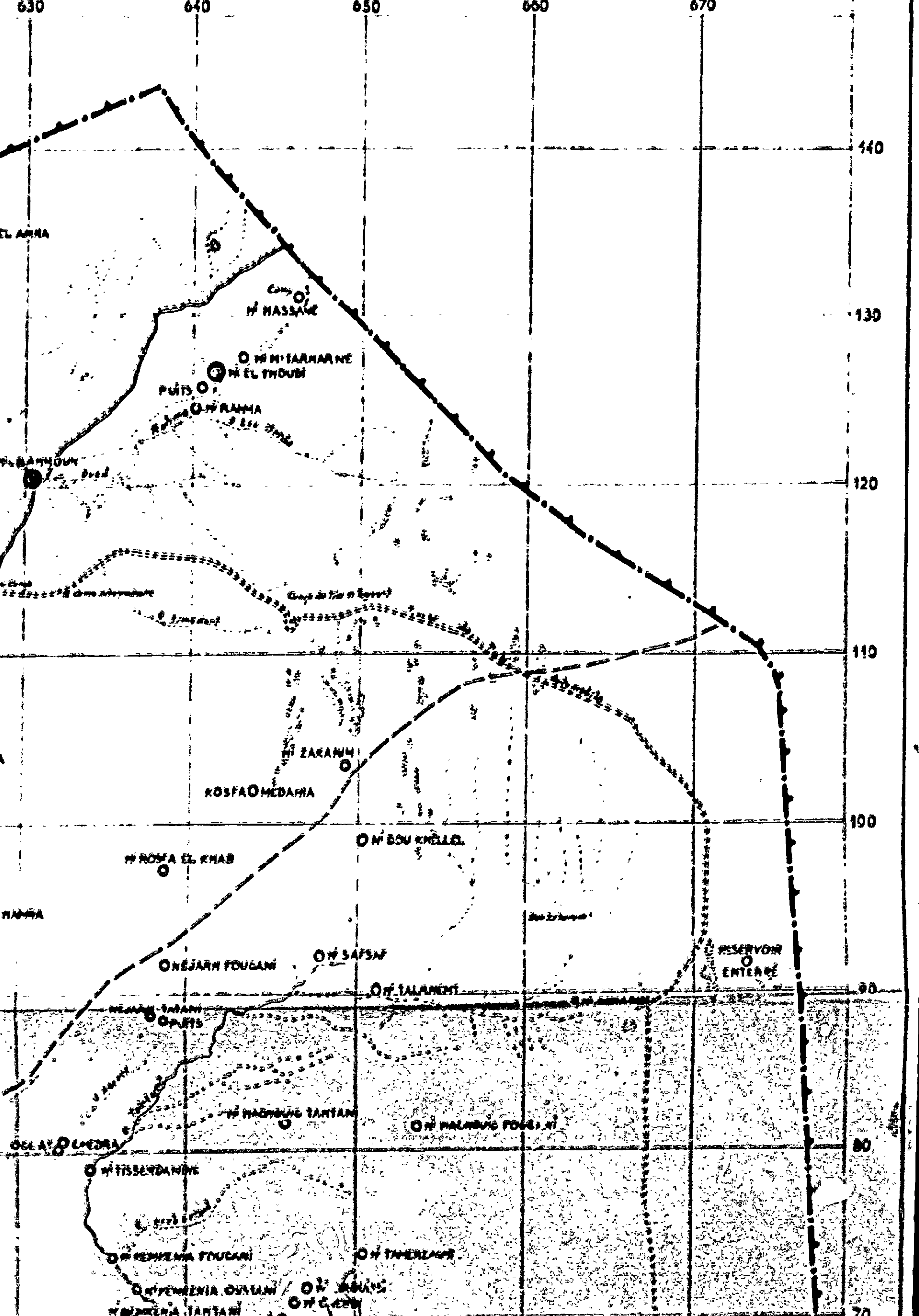
- — — — — Limites du Cercle d'Erfoud.
- - - - - " des Bureaux.
- Points d'Eau aménagés.
- Rhettaras.
- Points d'eau non encore recensés par le Génie Rural de Meknès.

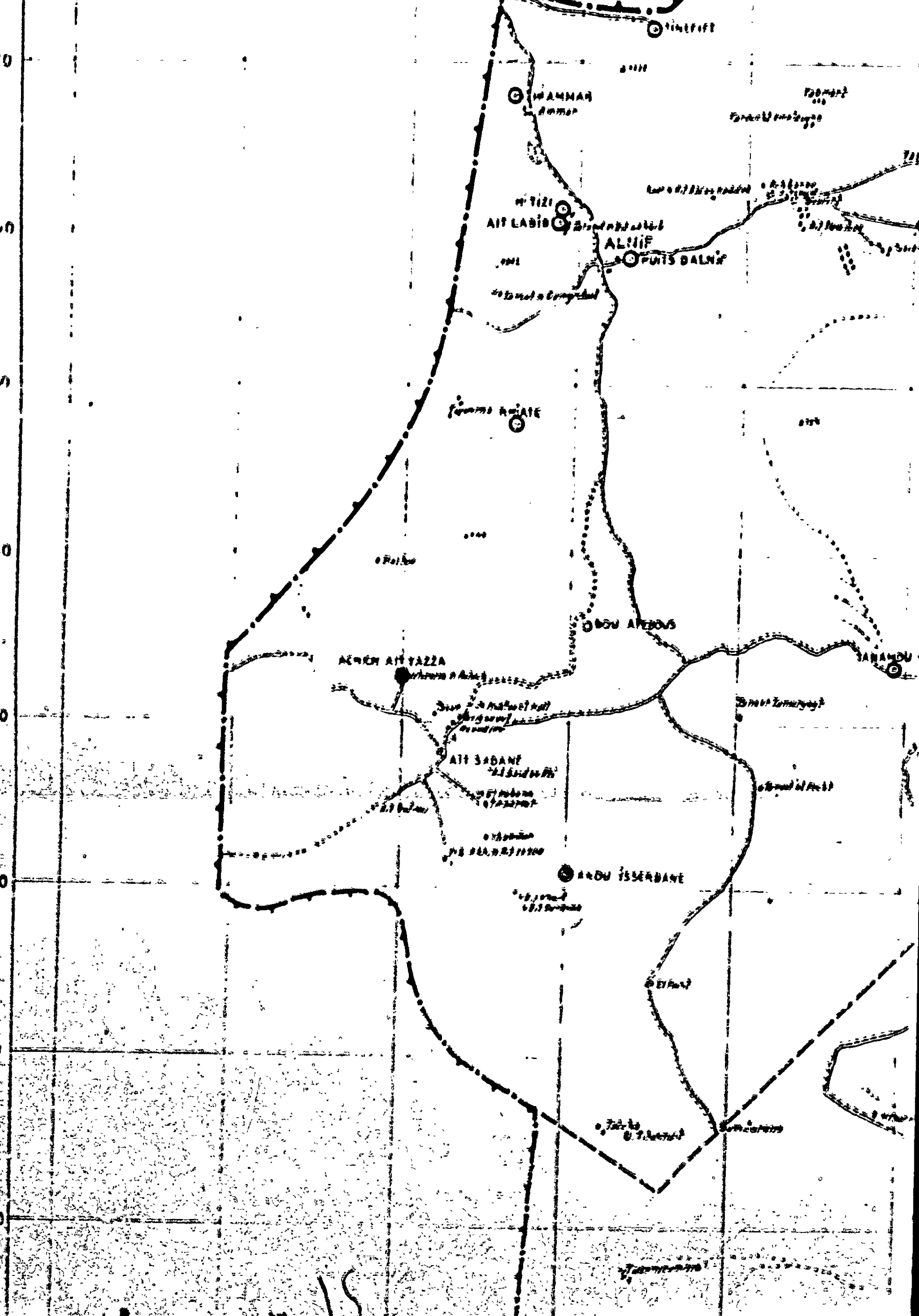


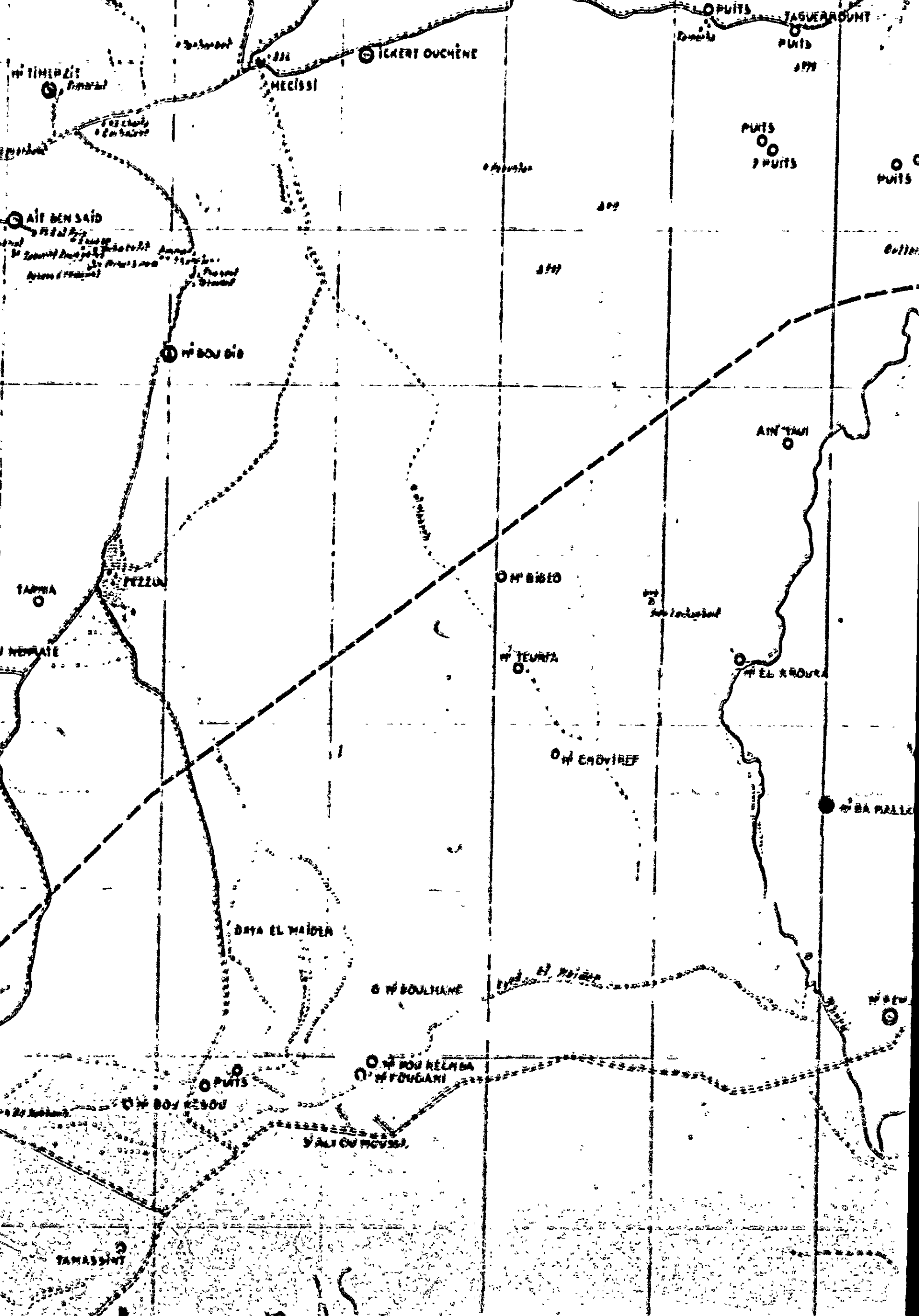
INTS RCLE UD

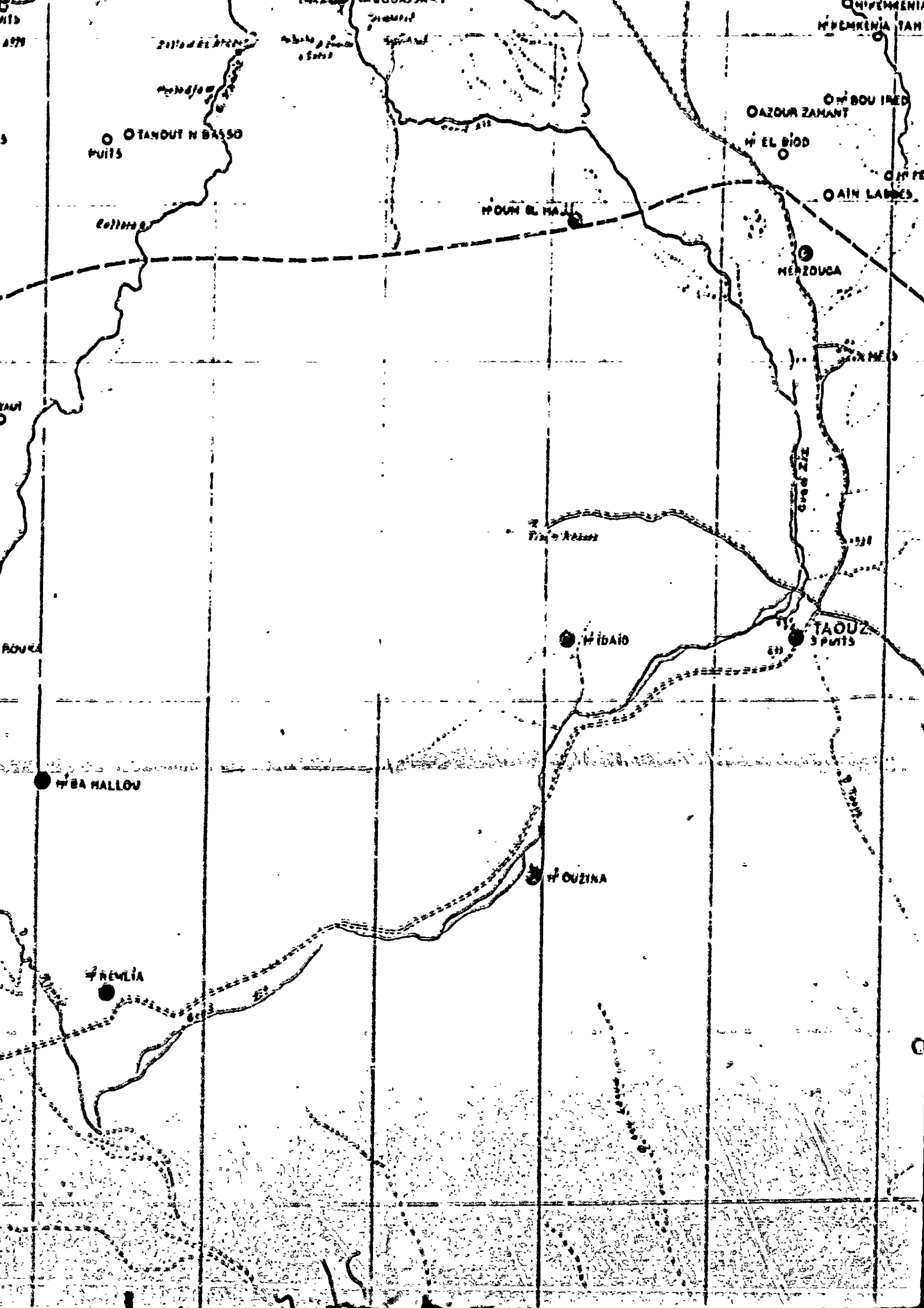


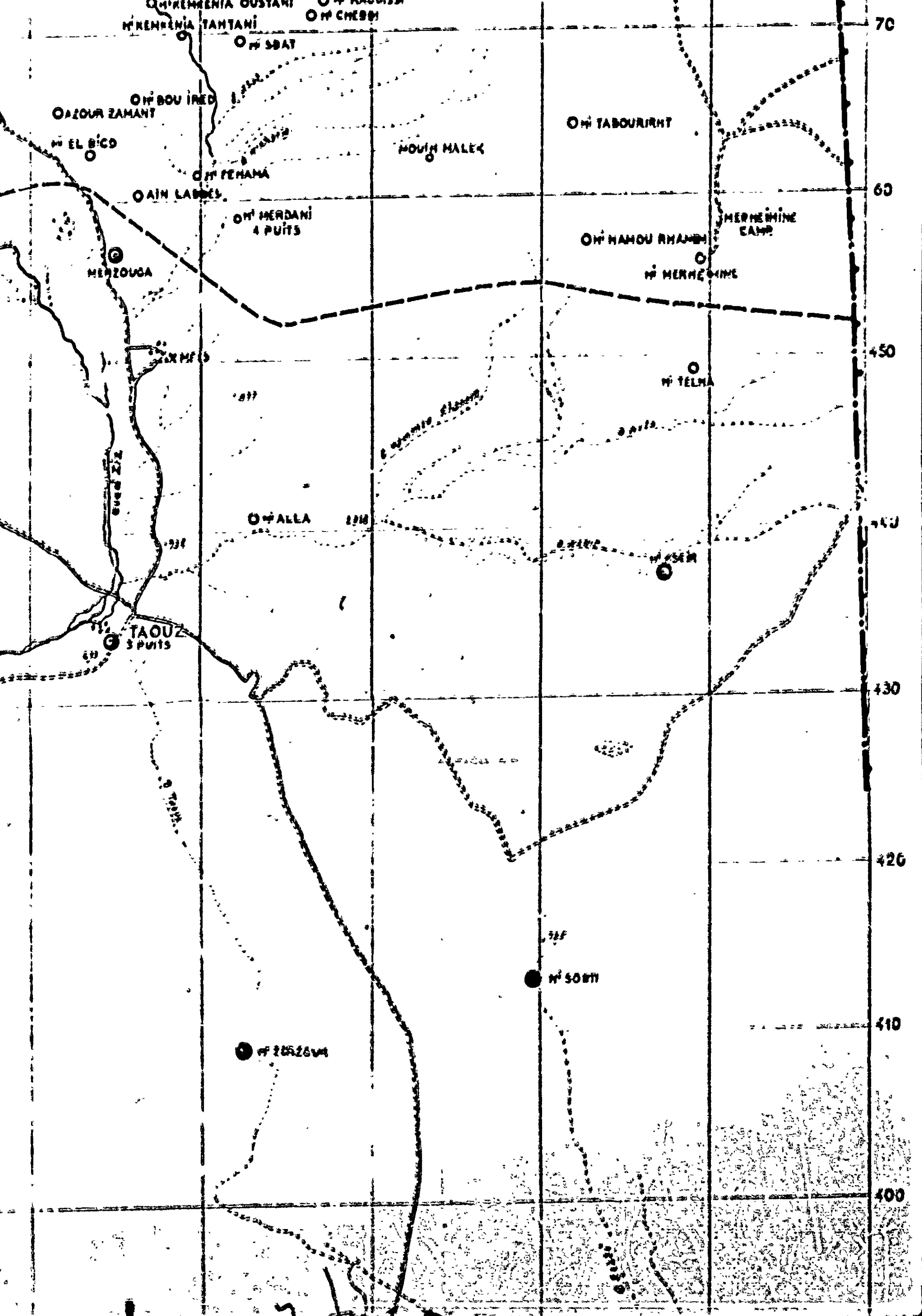












M'KHEHREHIA TANTANI M'CHESBI

M'BOU IRED

OAZOUR ZAMANT

M'EL BICO

M'FERHANA

M'HERDANI 4 PUIS

M'AHOU RHANMI

M'HERHANE

M'TELMA

M'ALLA

M'SEH

M'SOBH

M'2826V4

70

60

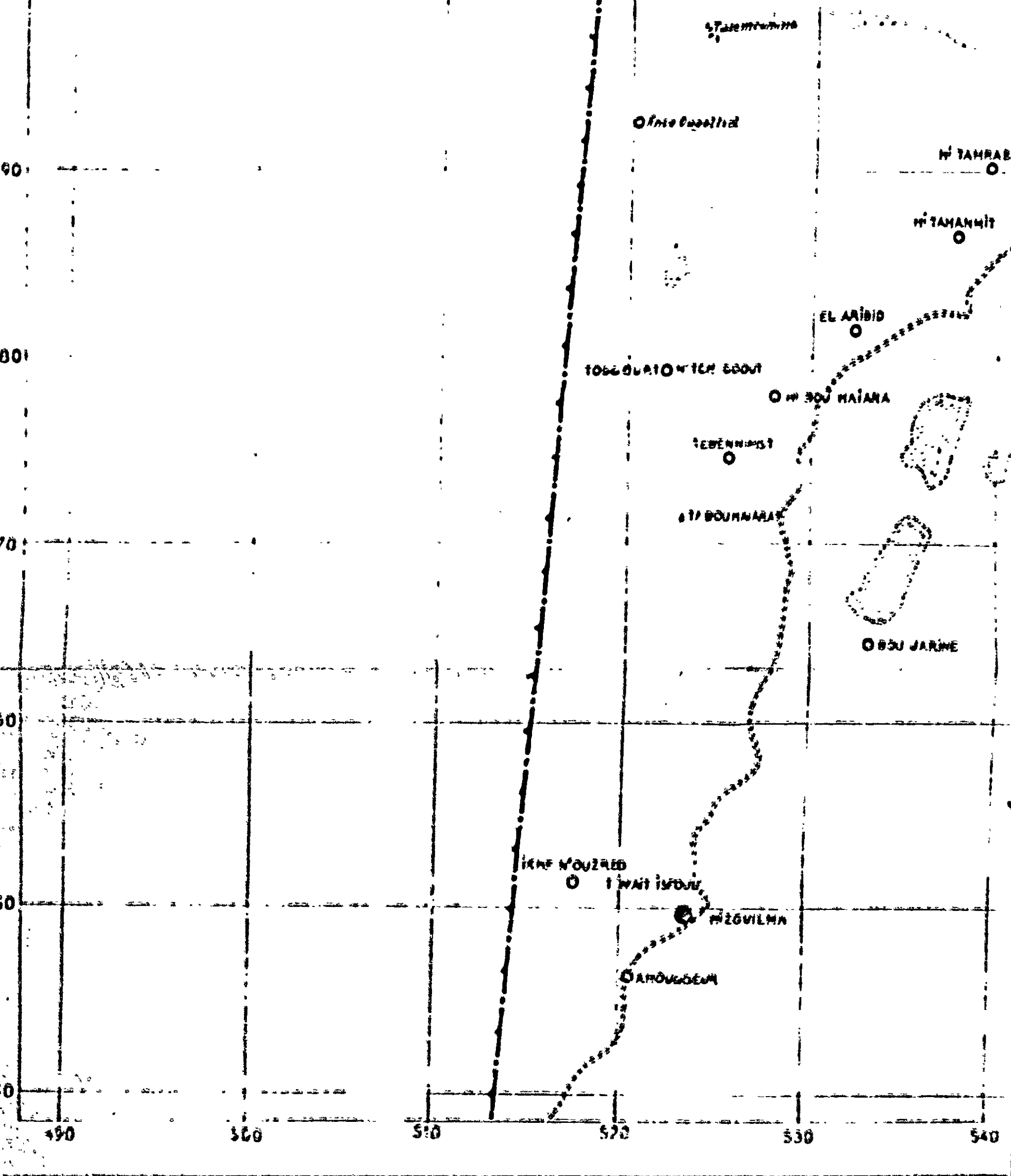
450

430

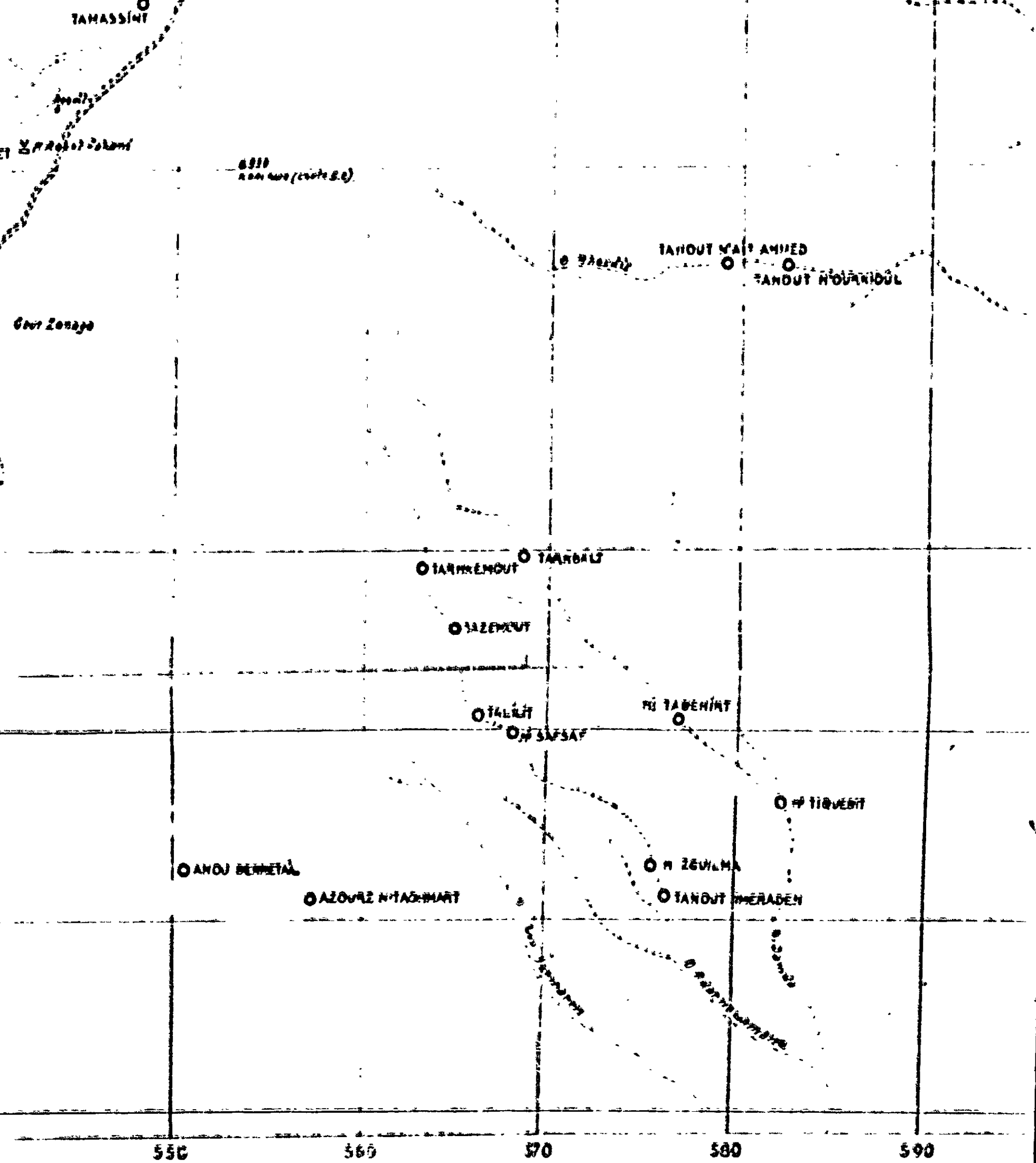
420

410

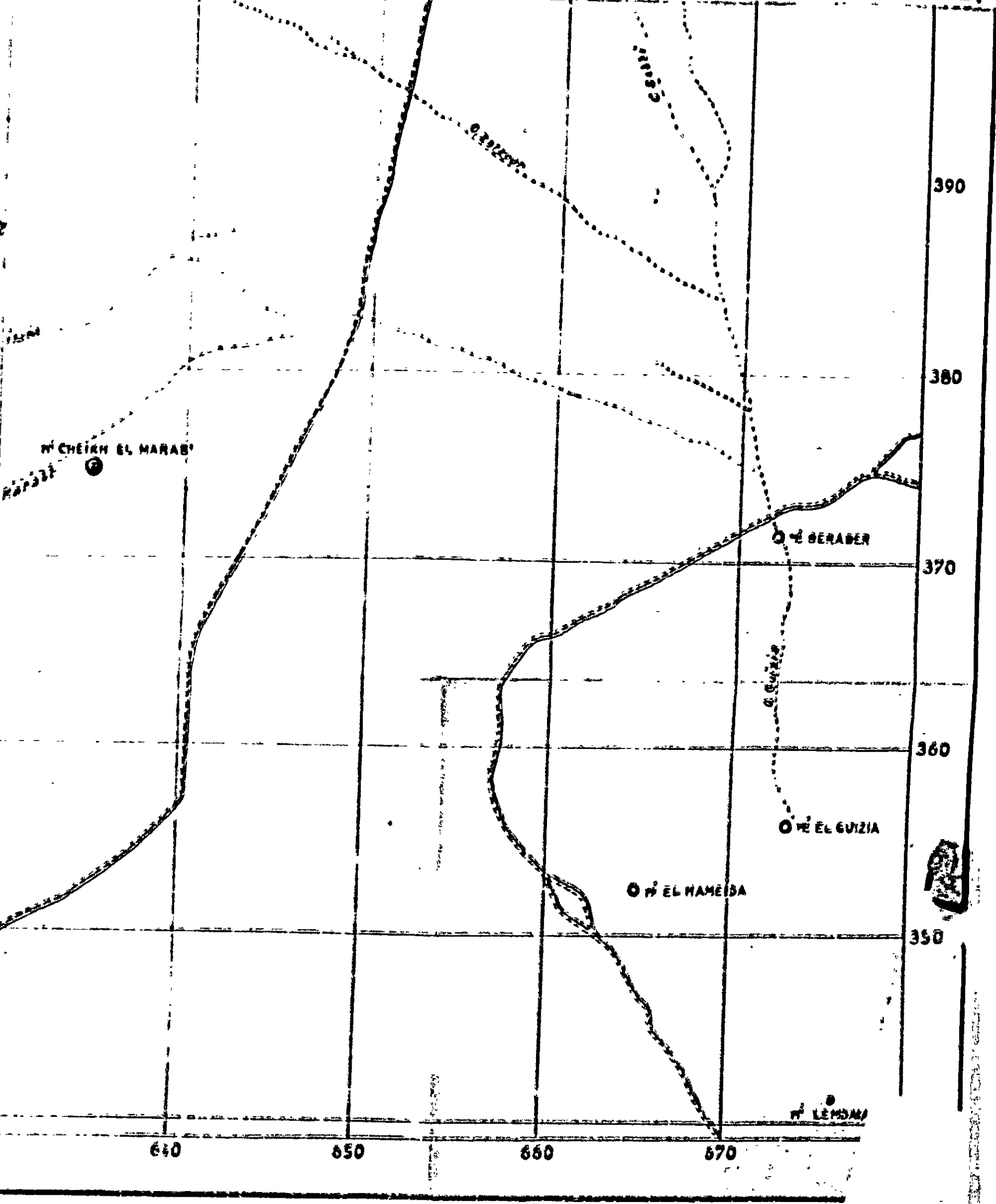
400



15

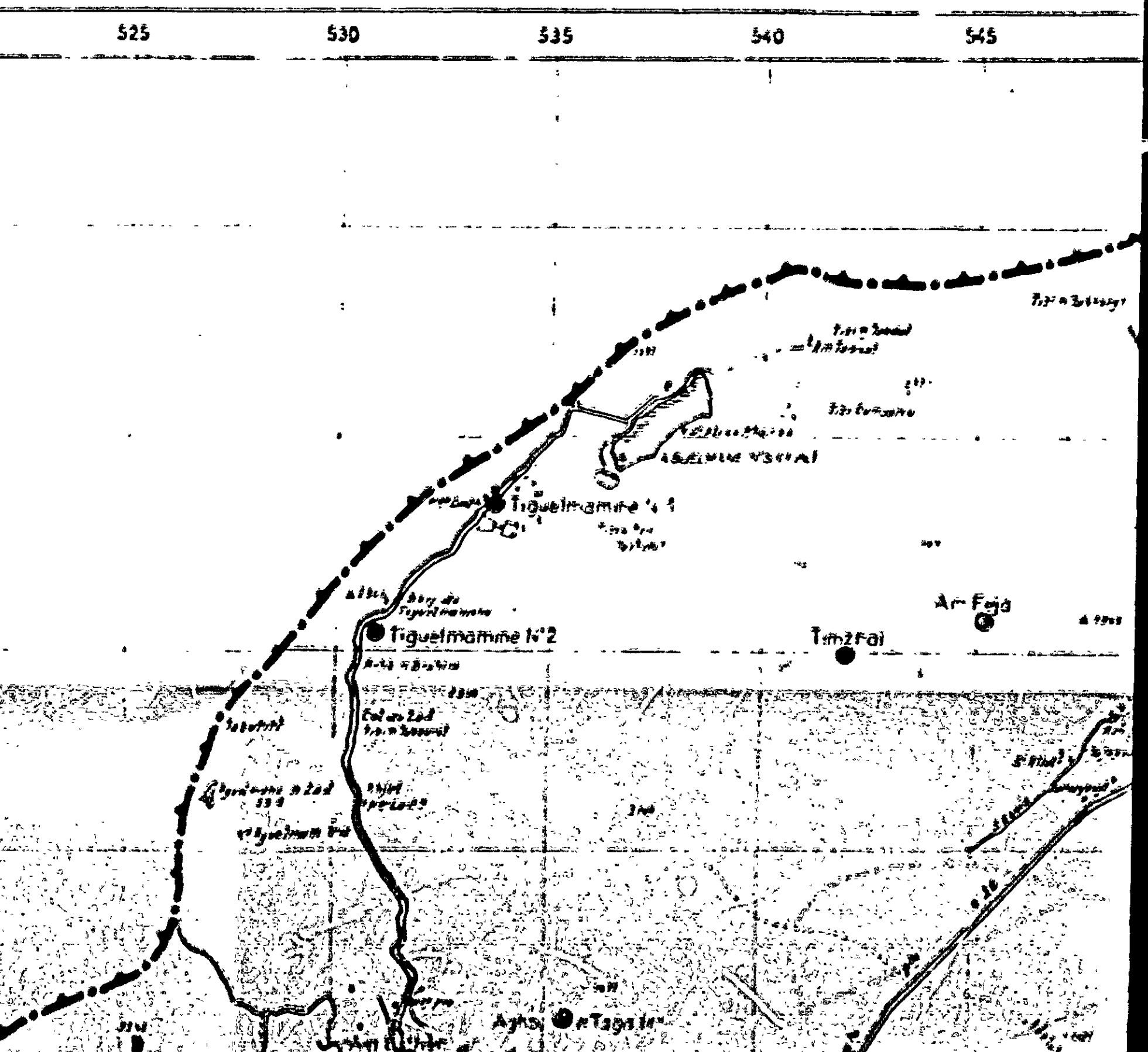


15



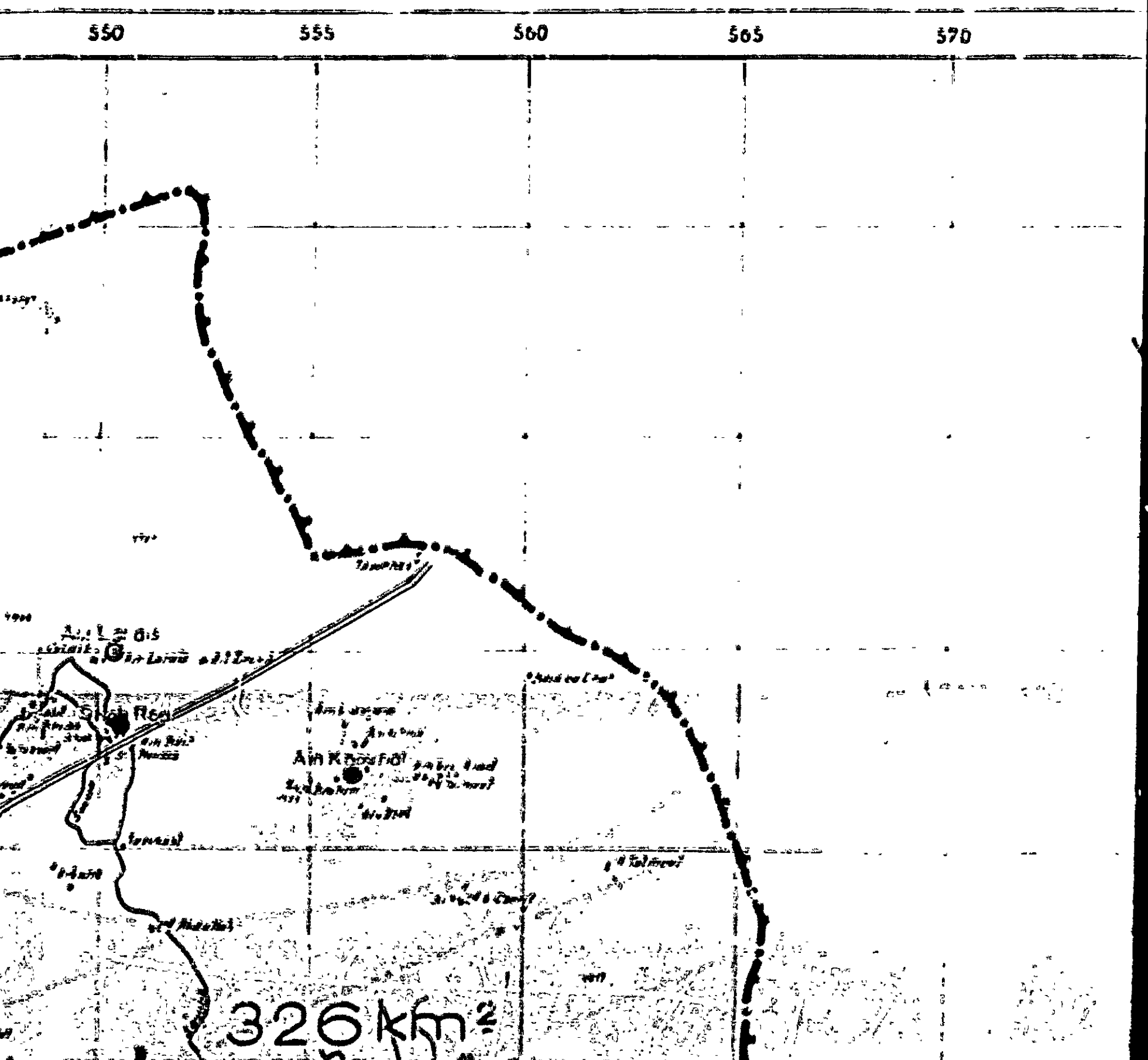
CARTE DES PO CERCLE I

ECHELLE

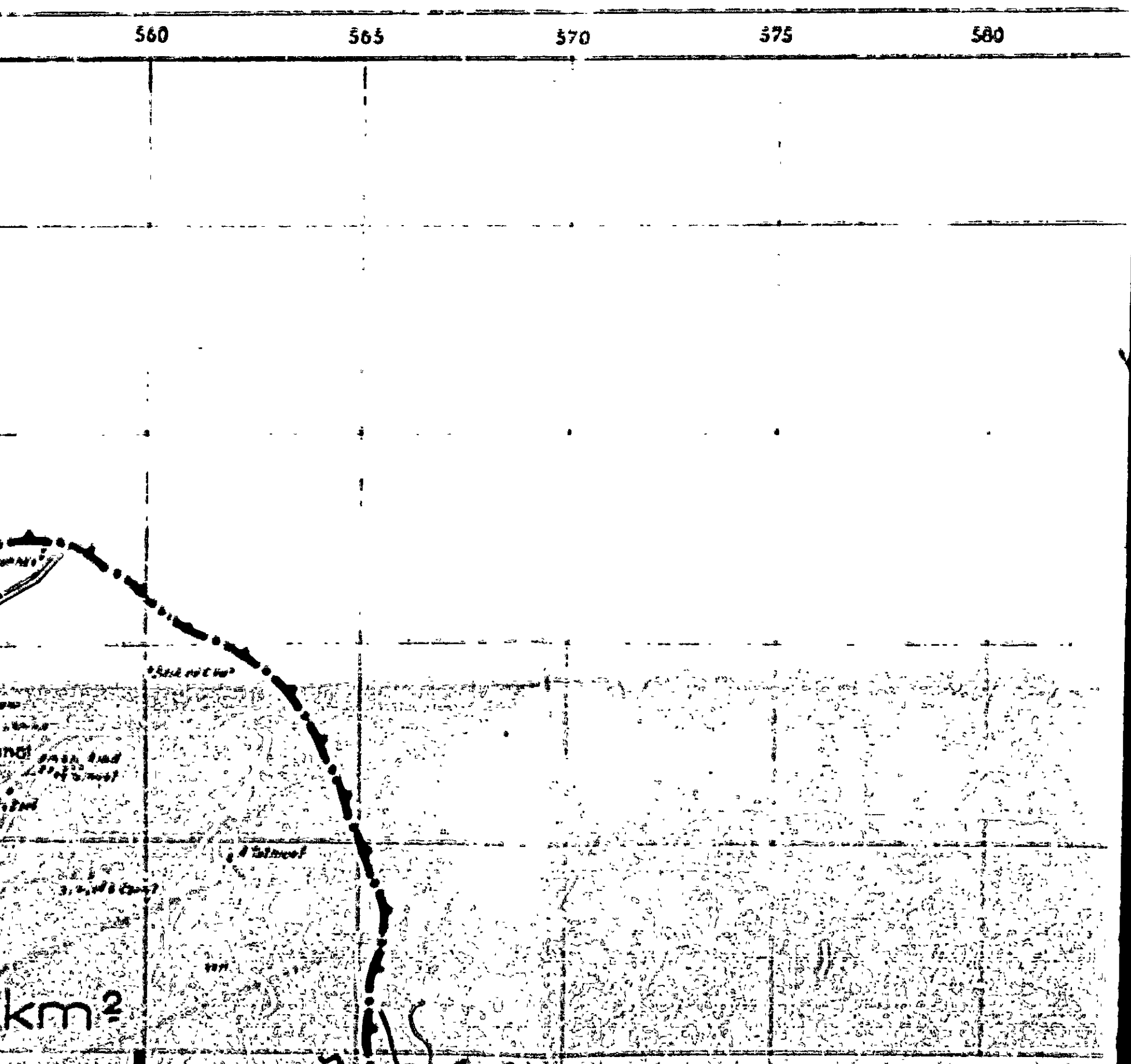


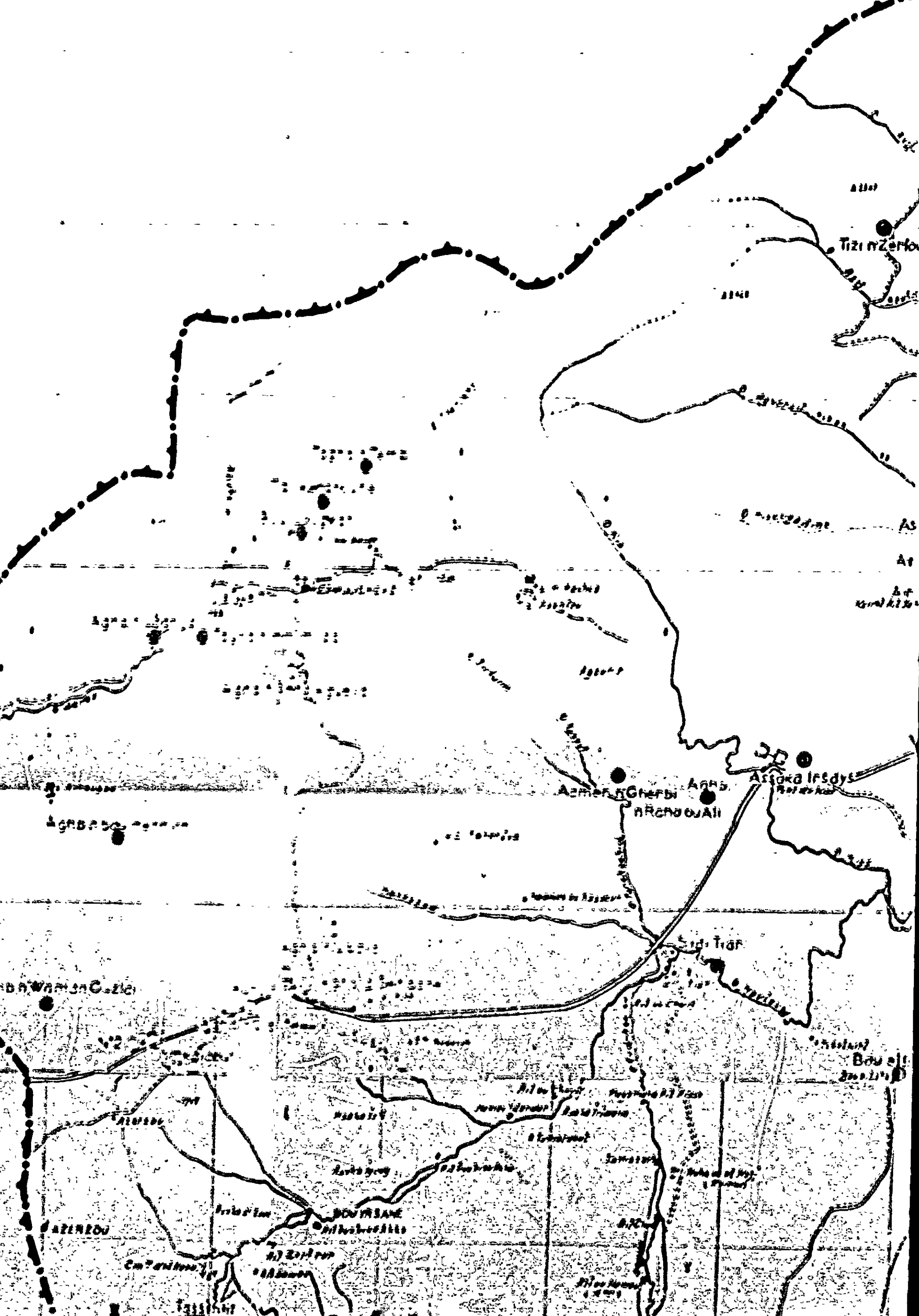
POINTS D'EAU DU DIE MIDEI

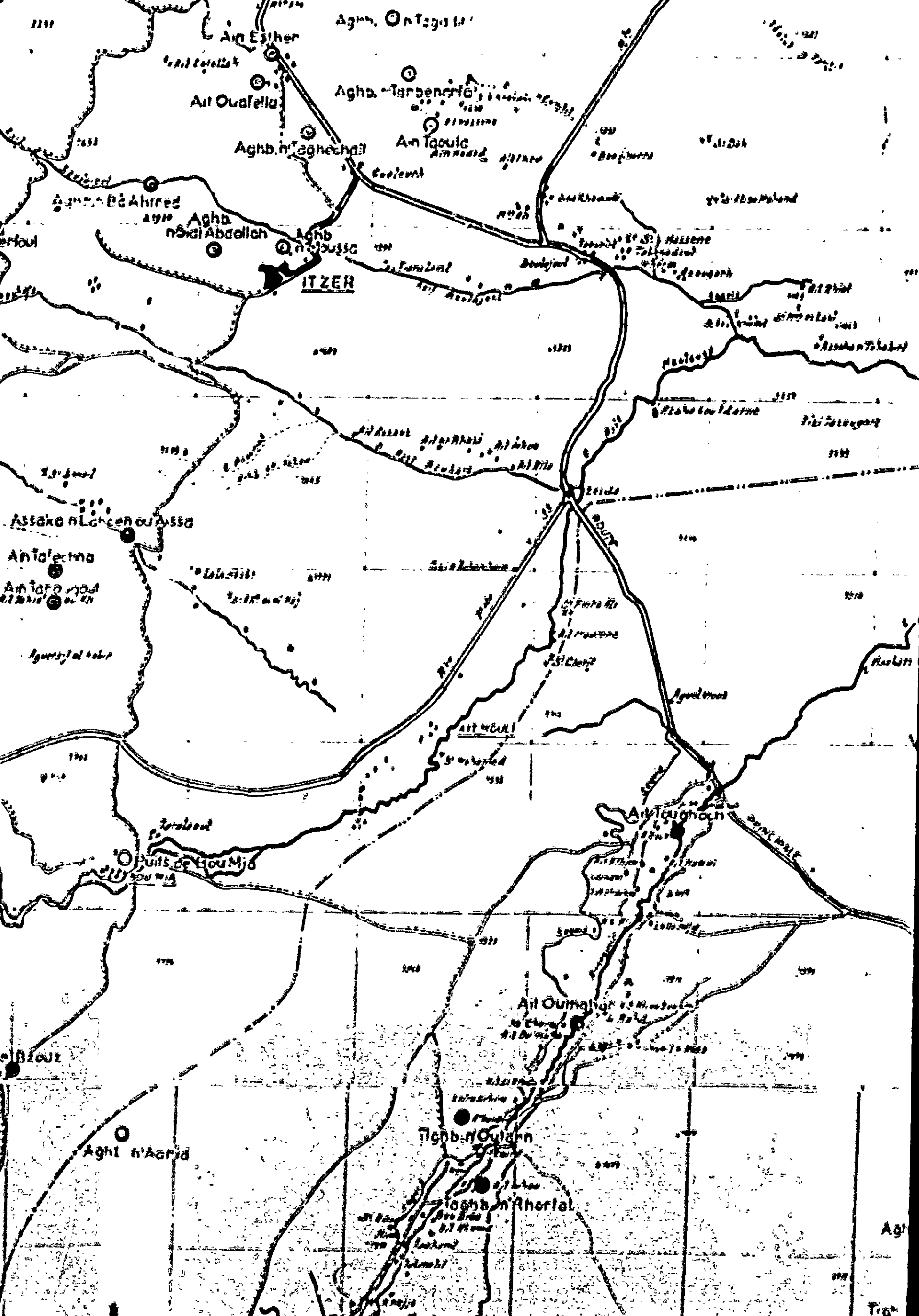
ELLE : 1/100 000



S D'EAU DU MIDELT







• Agave
• 1893

- 1405

Donnie

7940

نمبر ۳۴-۳

• 1870

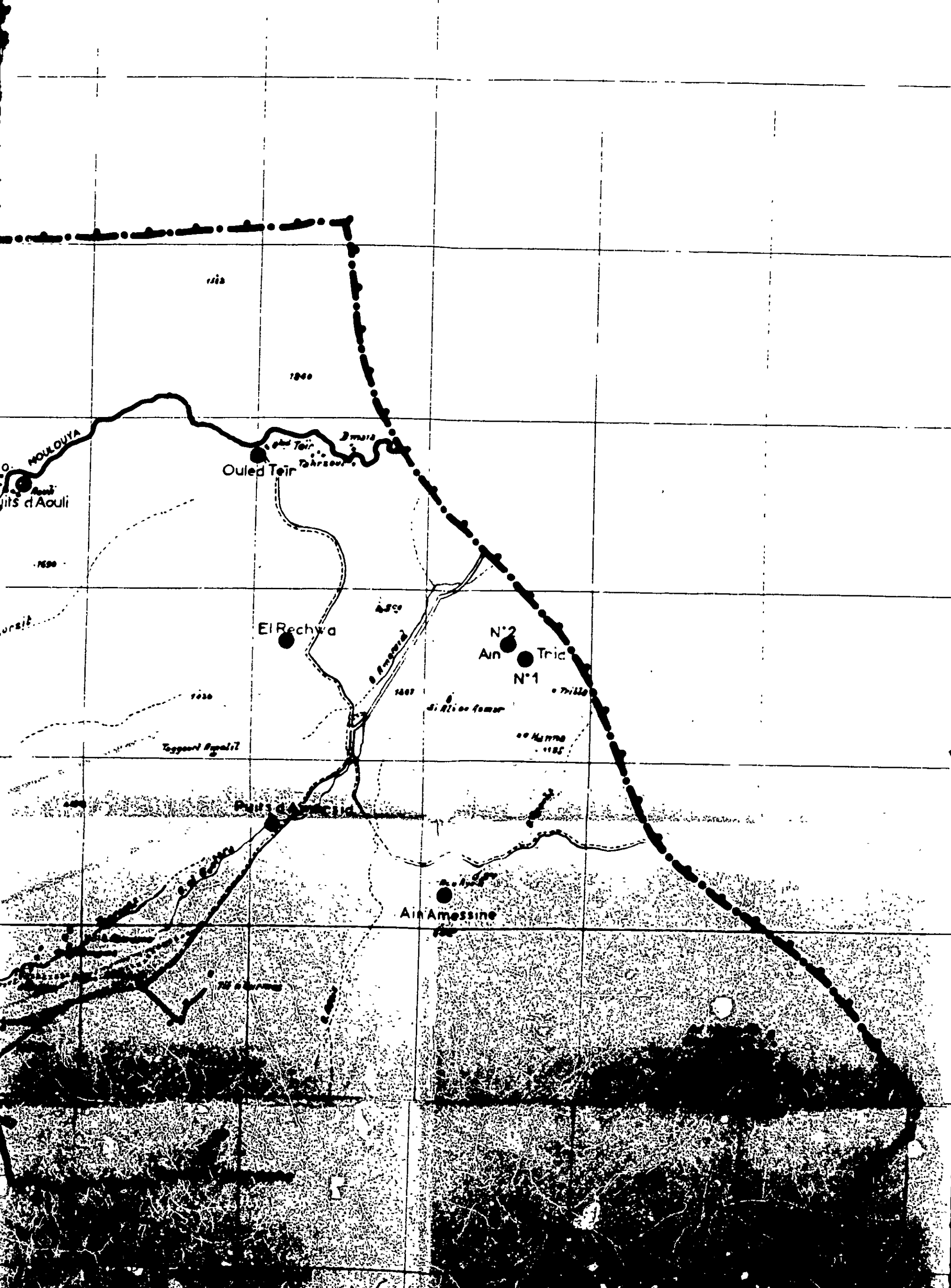
Ruits

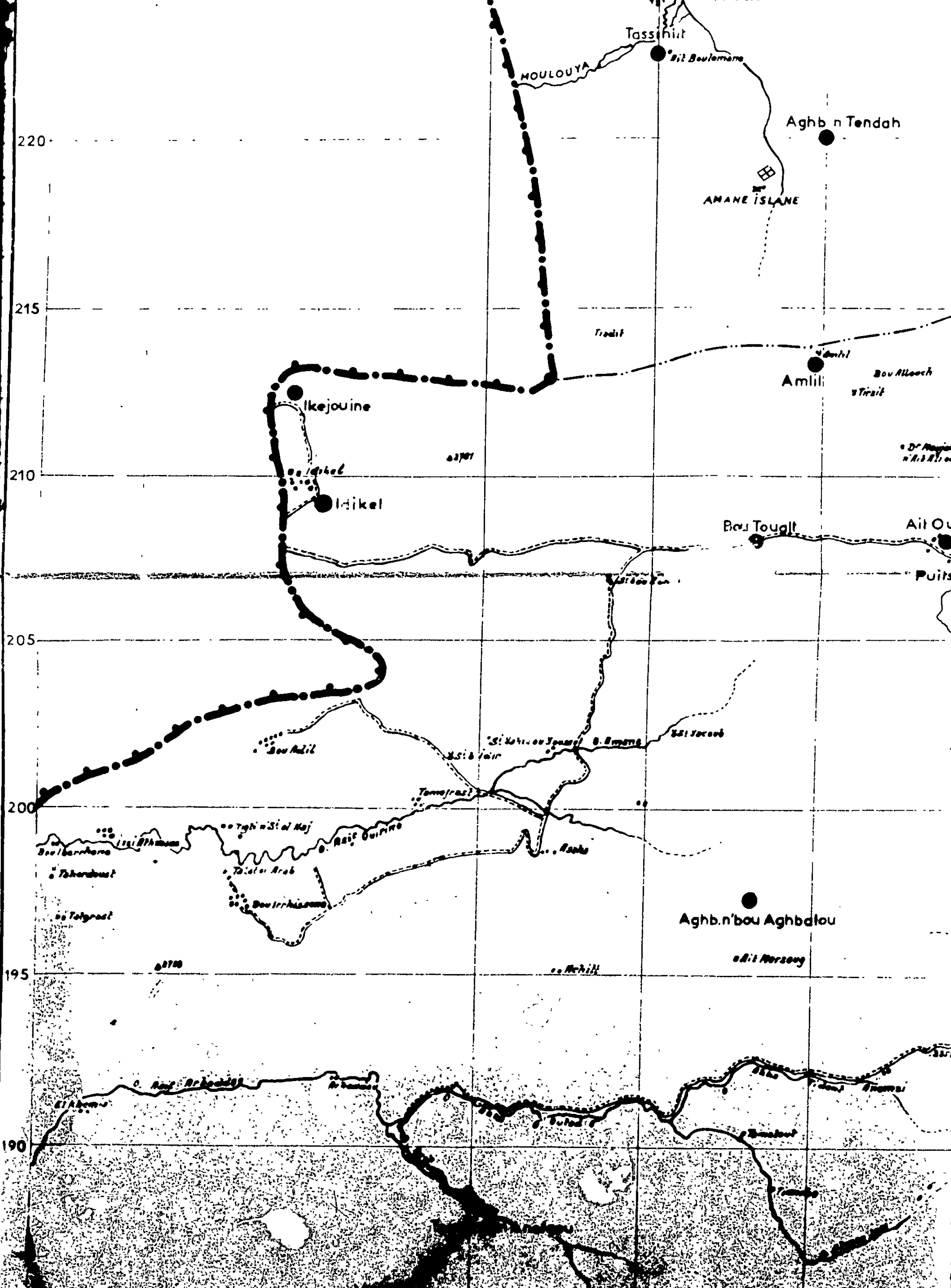
Amphibian

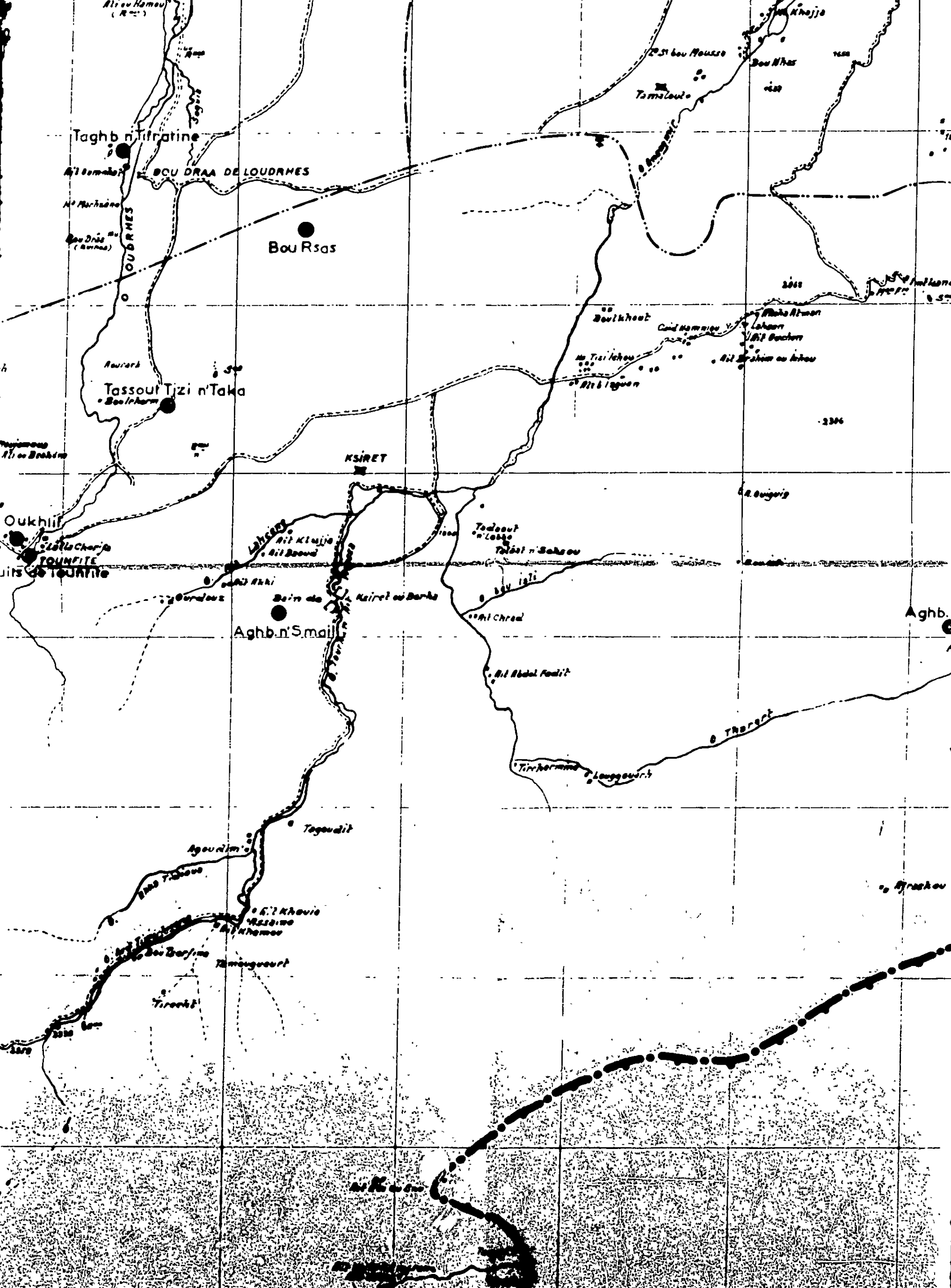
225 km?

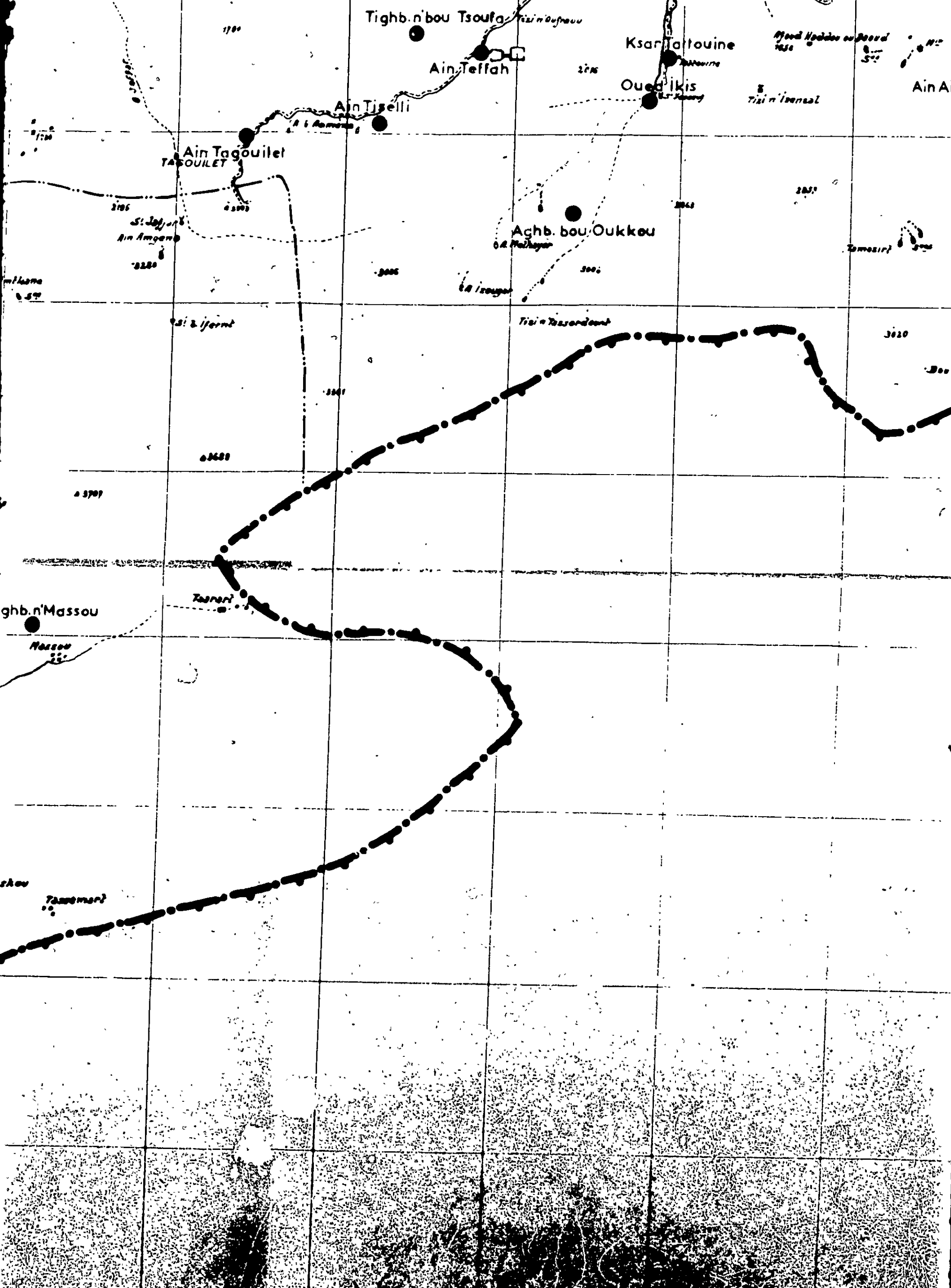
Am Folk of Ksar

MODEL T









Ain Aissa ou Mohand

Tizi n Talghemt

Tizi n Toubia

Tizi n Anoual

2825

2800

2825

2675

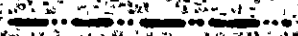
DELKOR R.

Ben Tachit

LEGENDE



LIMITE DU CERCLE



LIMITE DE BUREAU



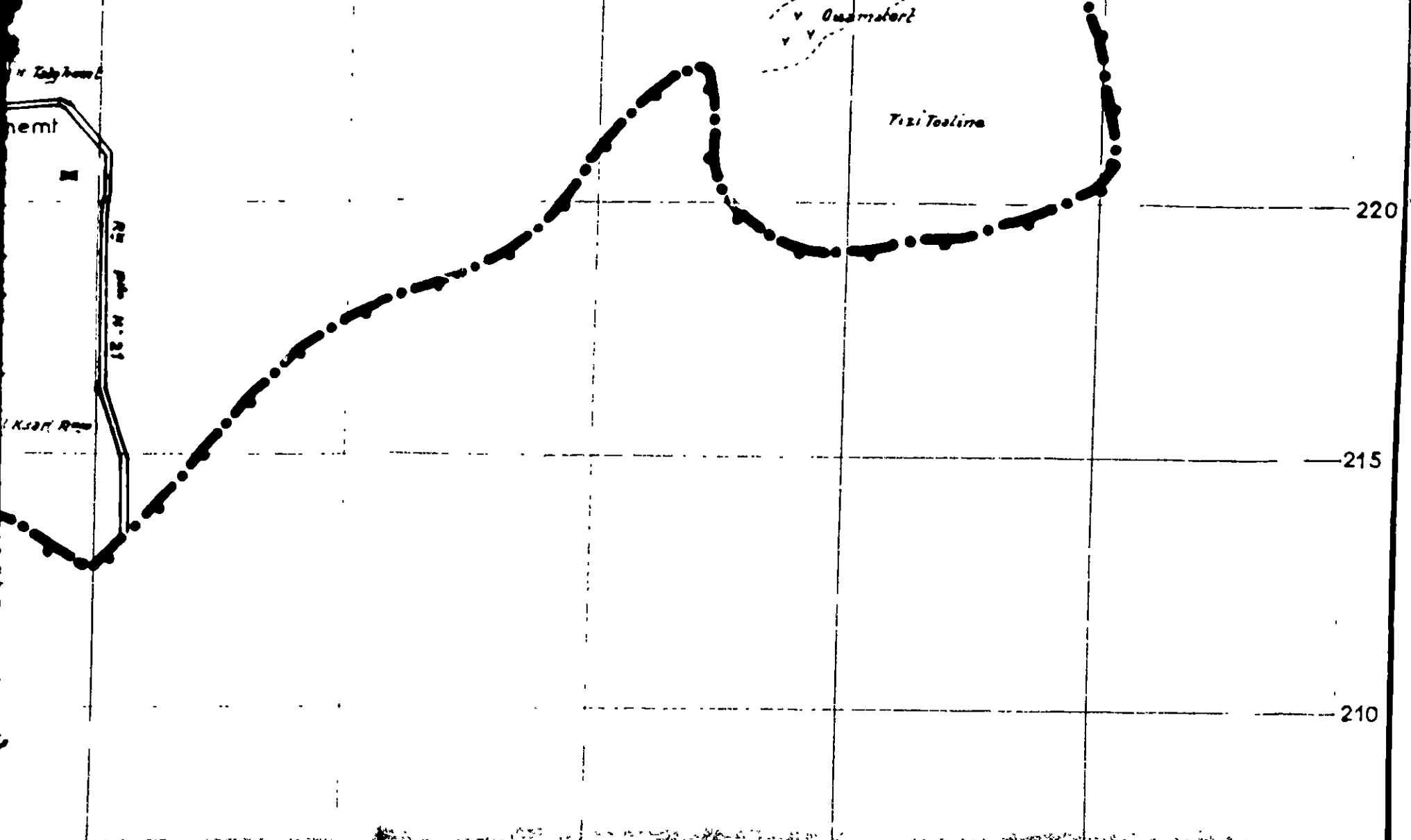
POINT D'EAU AMENAGE



MEYTARA



POINTS D'EAU AMENAGES



LEGENDE

ITE DU CERCLE

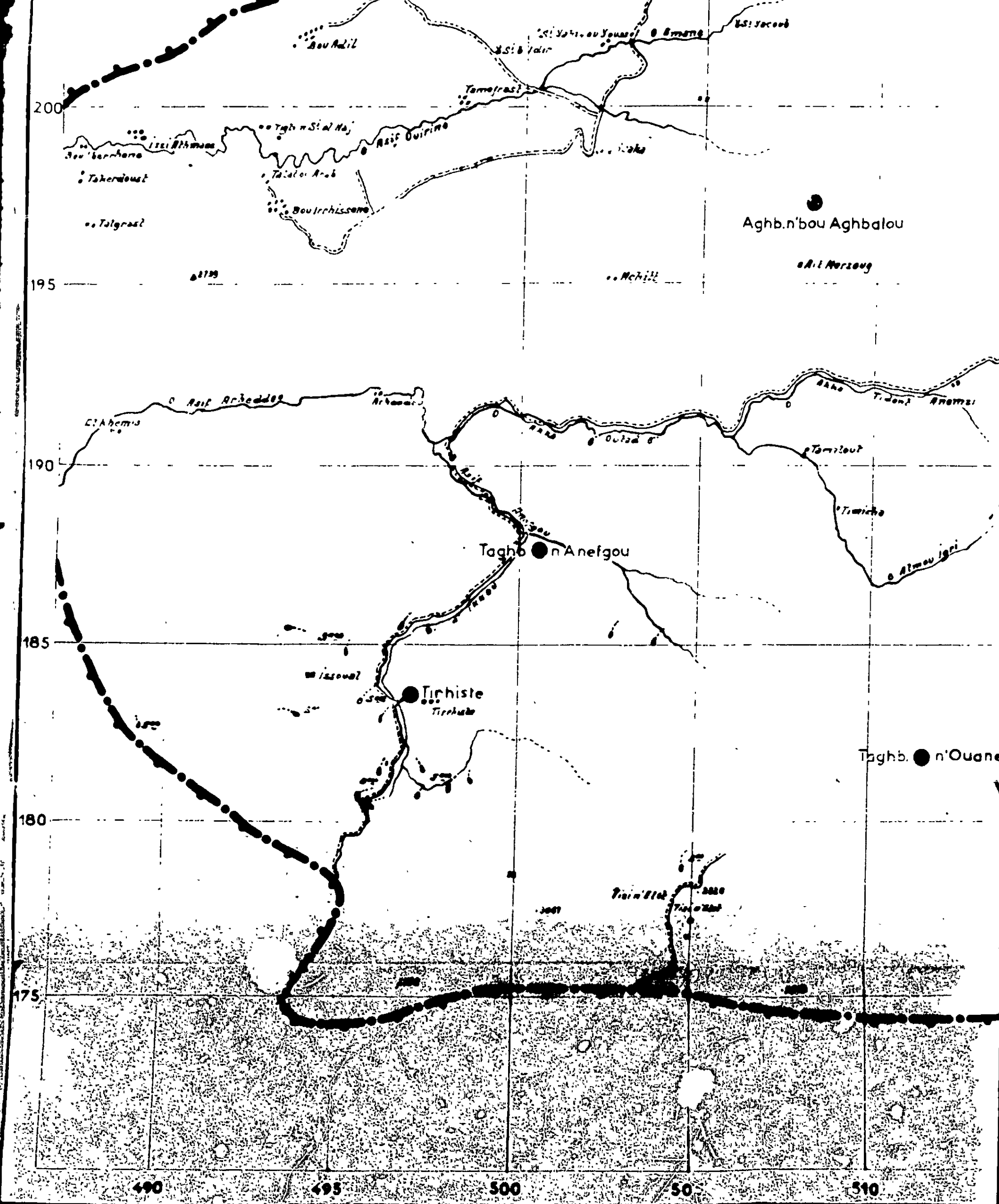
ITE DE BUREAU

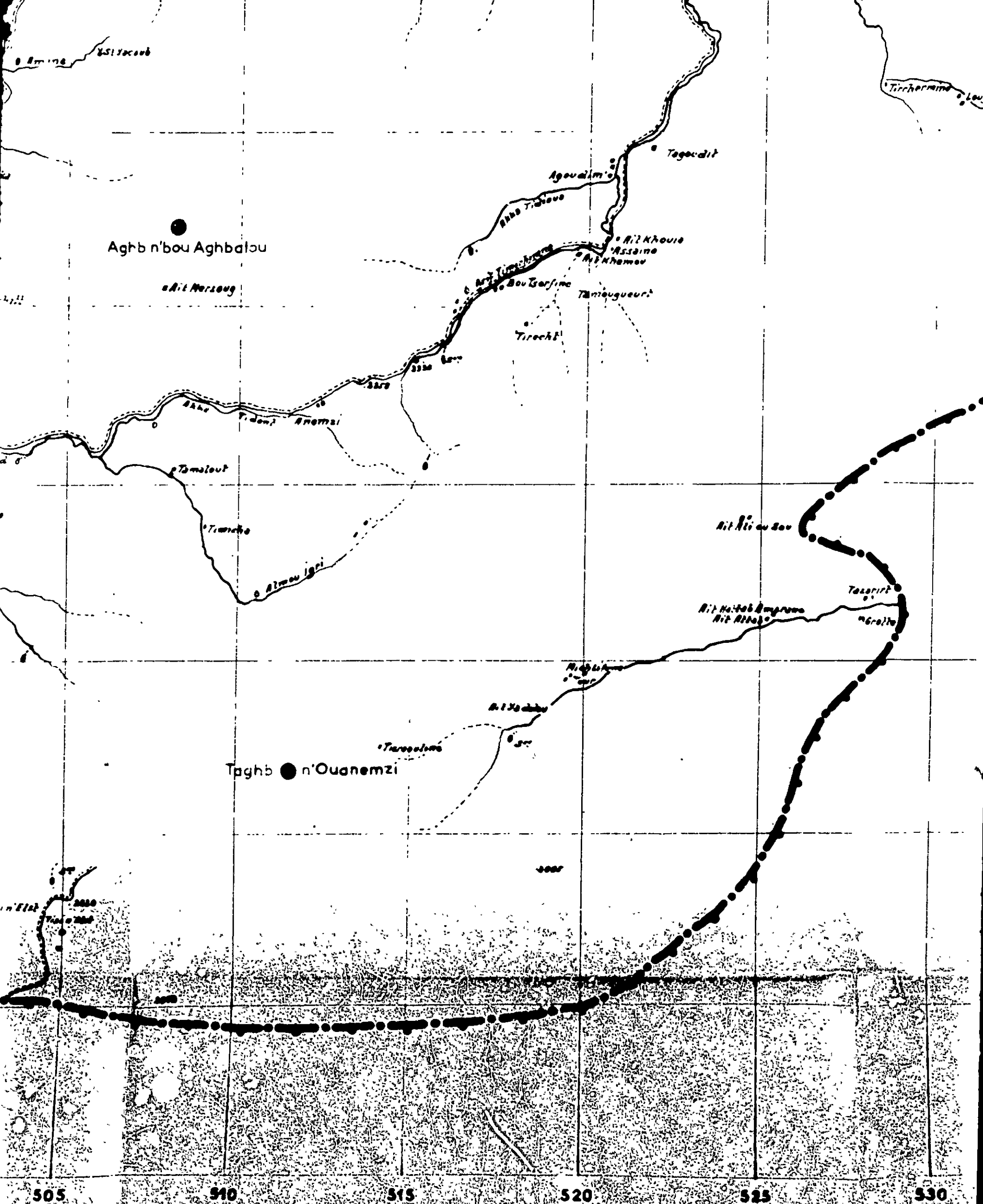
INT D'EAU AMENAGE

ETTARA

URGE ou Puits (avec des points)

N. 1:25000





RICH

REGI

CARTE DES

CERCLÉ

ECH

LEGENDE

LIMITE DU CERCLE

DE NIVEAU

REGION DE MEKNES

ES POINTS D'EAU

DU

E DE RIC

ECHELLE : 1/200000

JULLET 1964

520

530

540

550

560

570

590

600

610

620

290

280

270

260

250

240

H

P. BEISEL

70

580

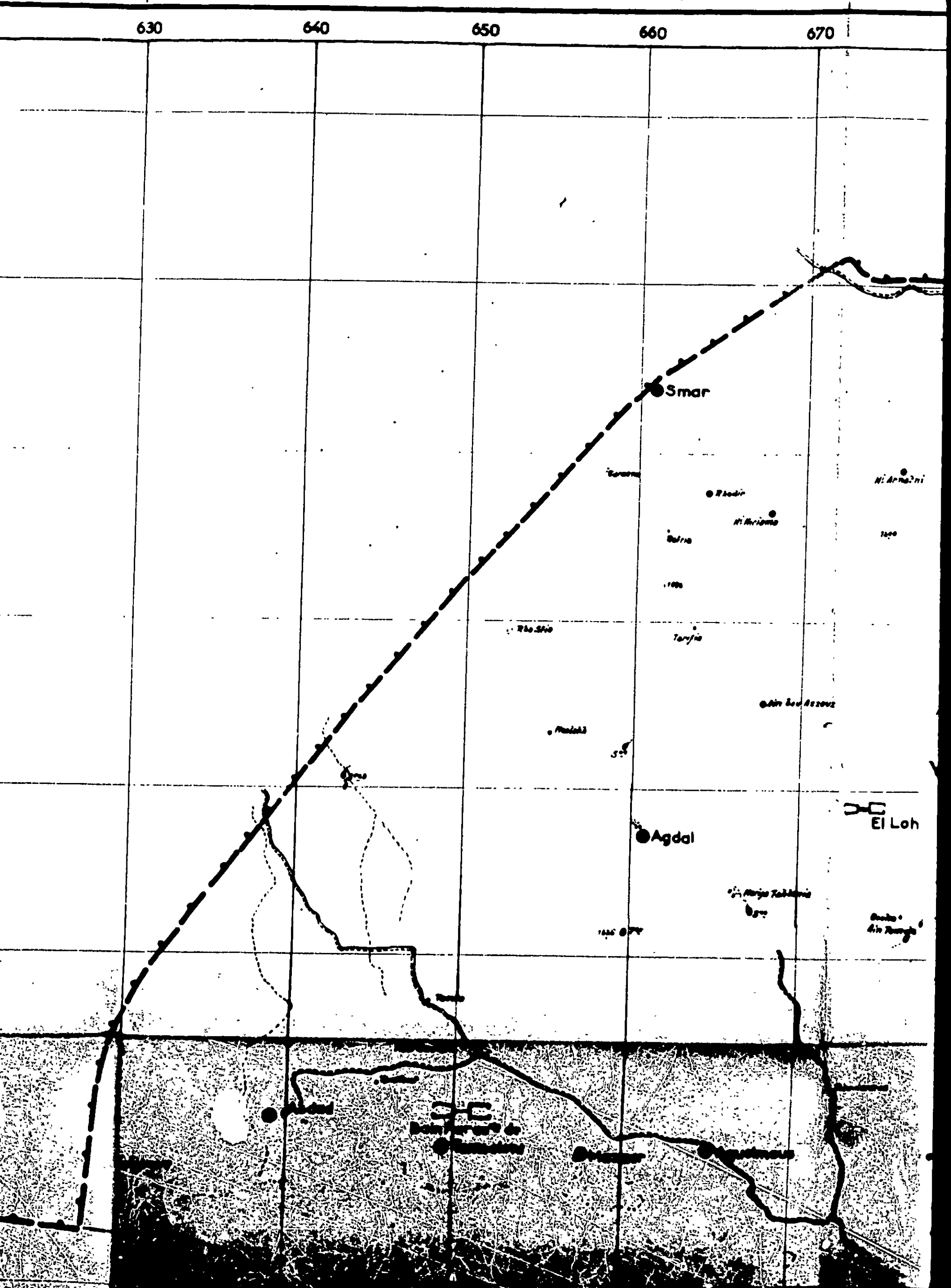
630

640

650

660

670



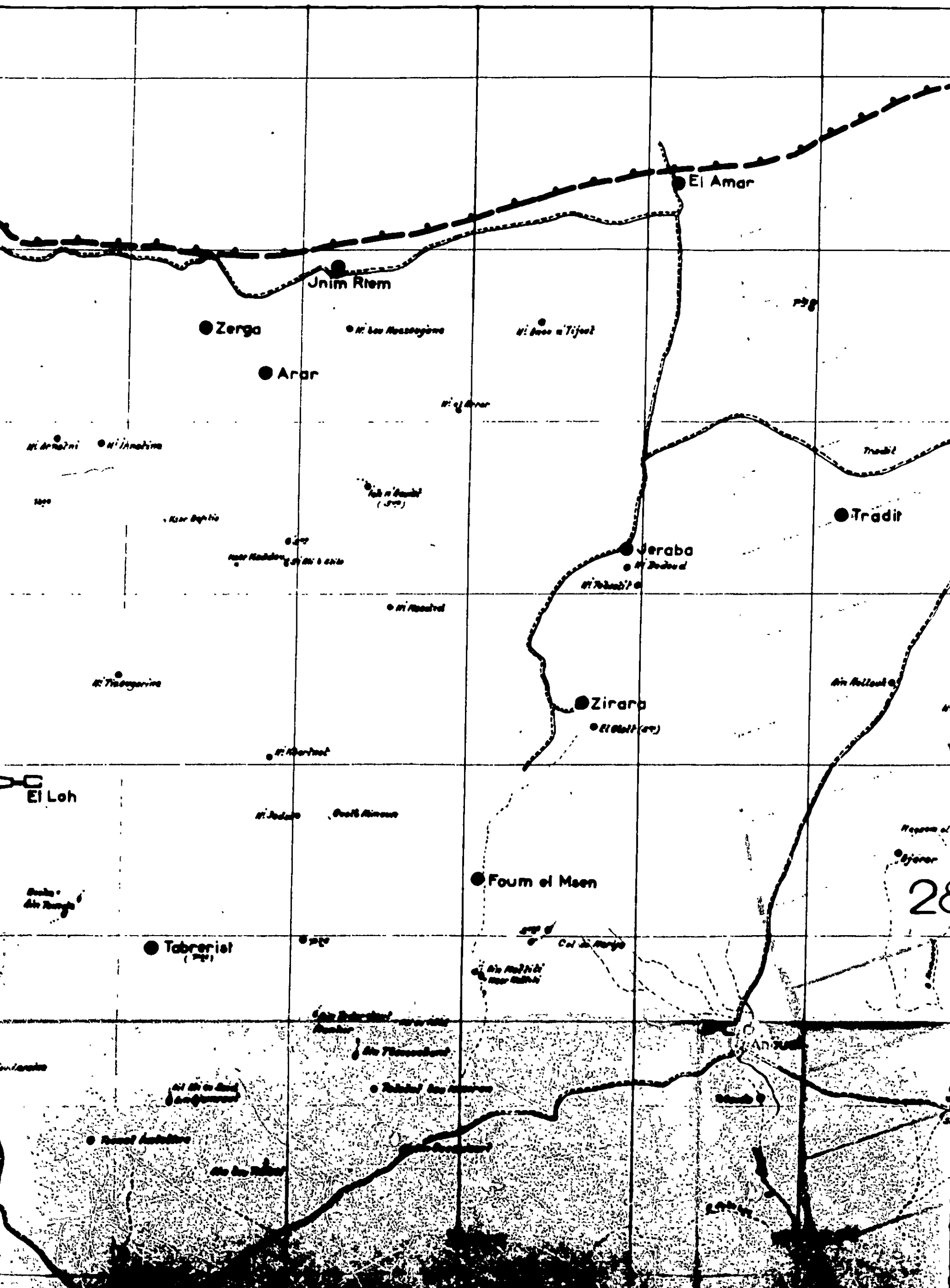
680

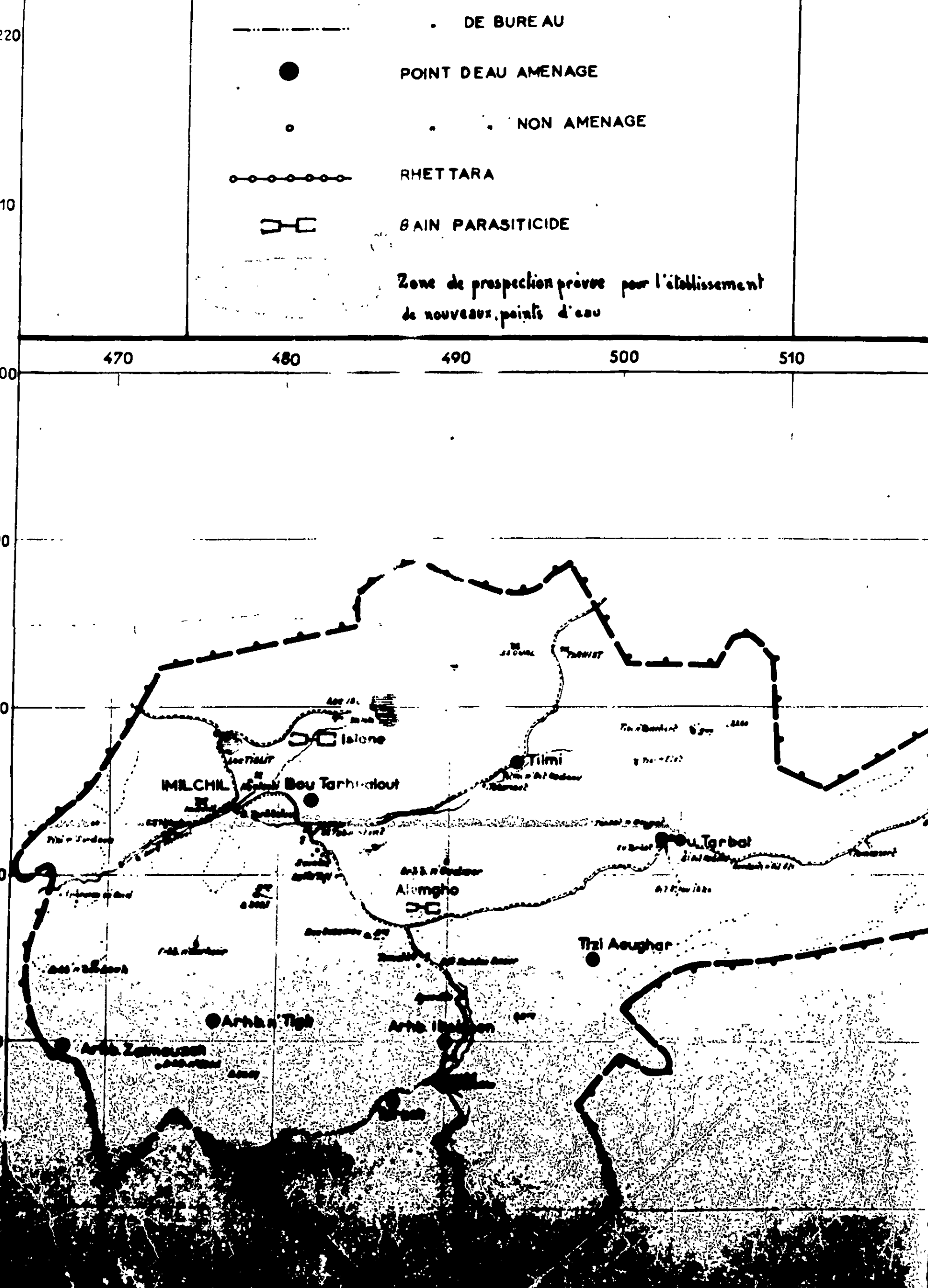
690

700

710

720





DE BUREAU

POINT DEAU AMENAGE

NON AMENAGE

RHETTARA

BAIN PARASITICIDE

Zone de prospection prévue pour l'établissement
de nouveaux points d'eau

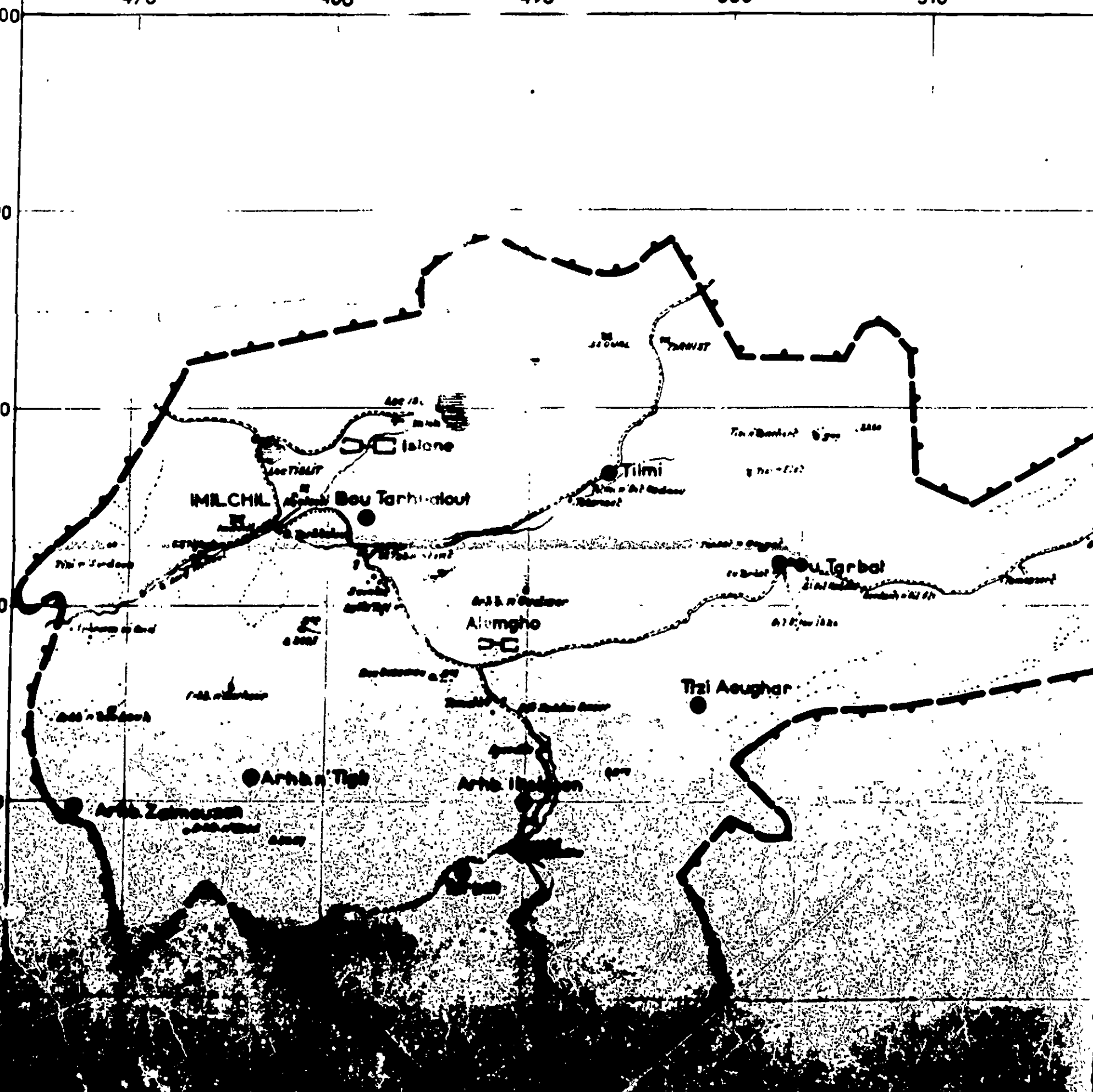
470

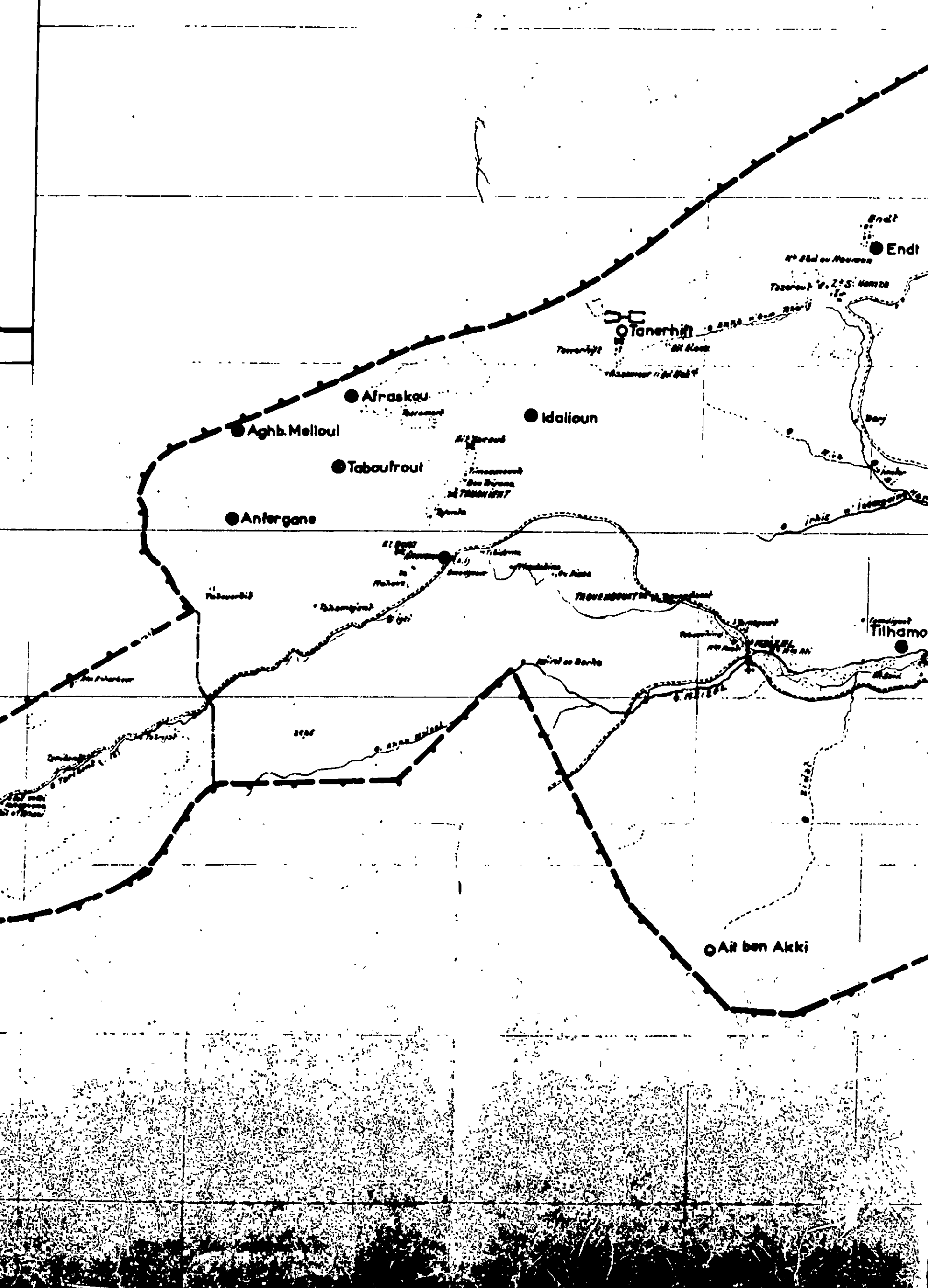
480

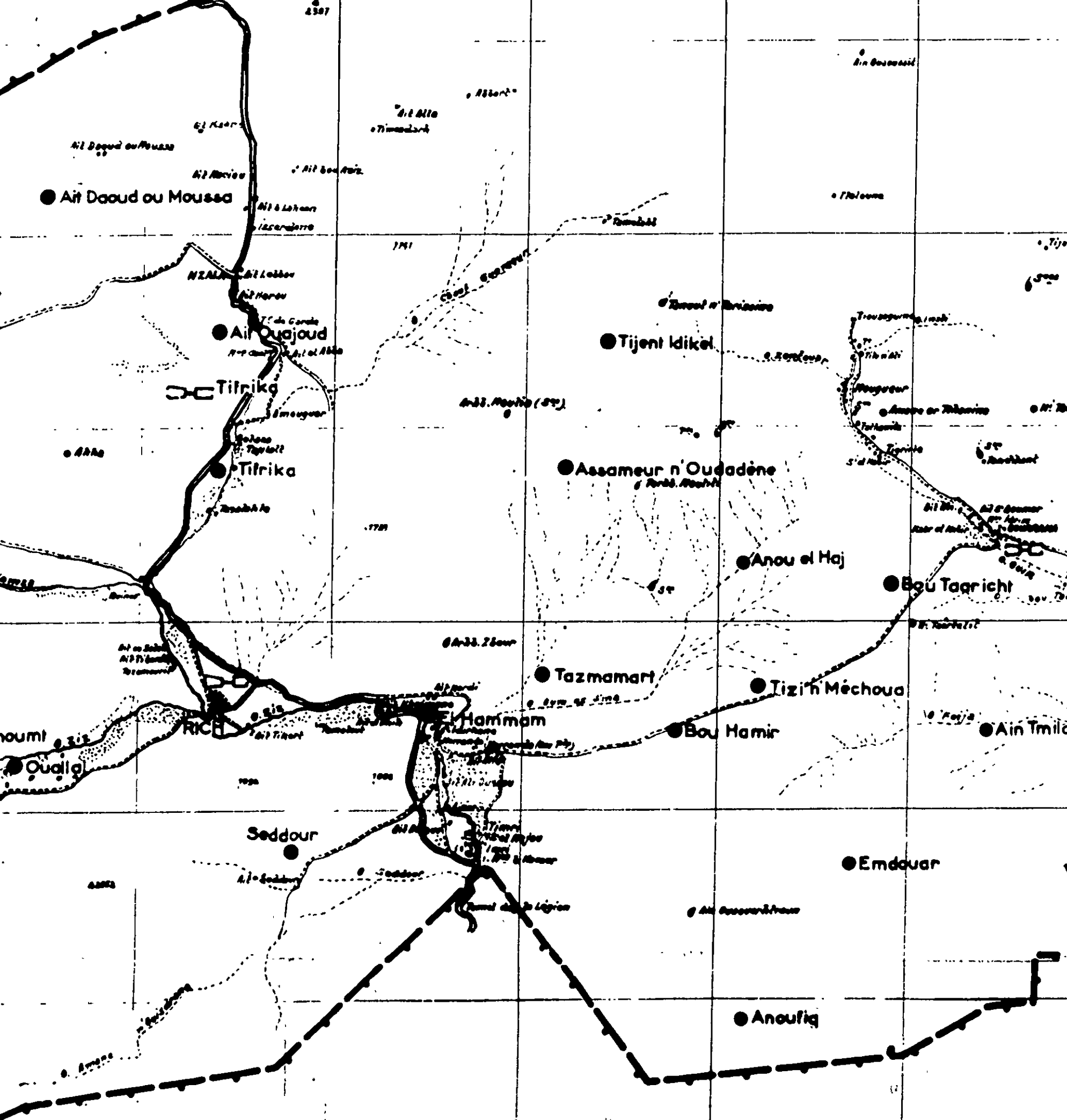
490

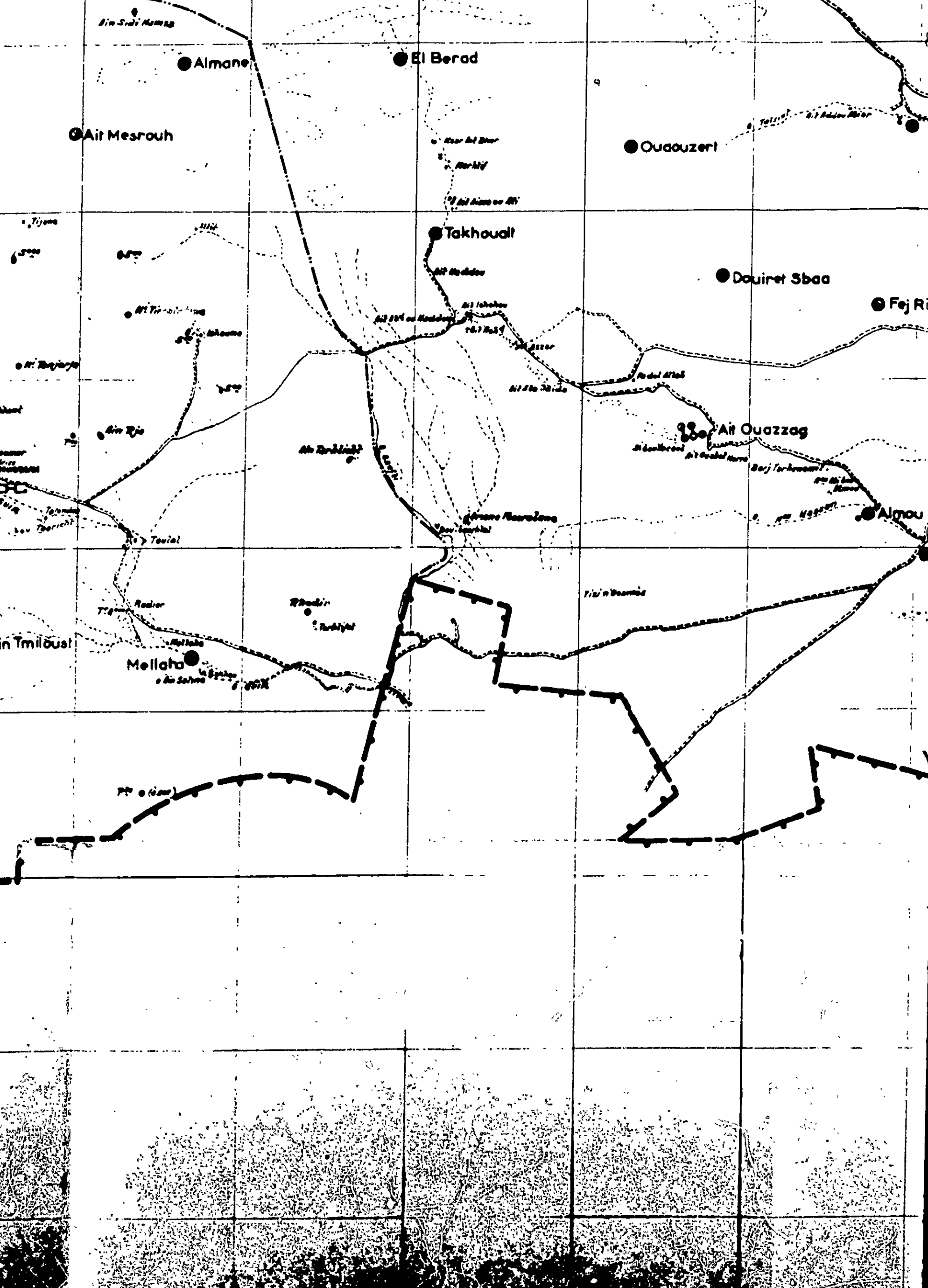
500

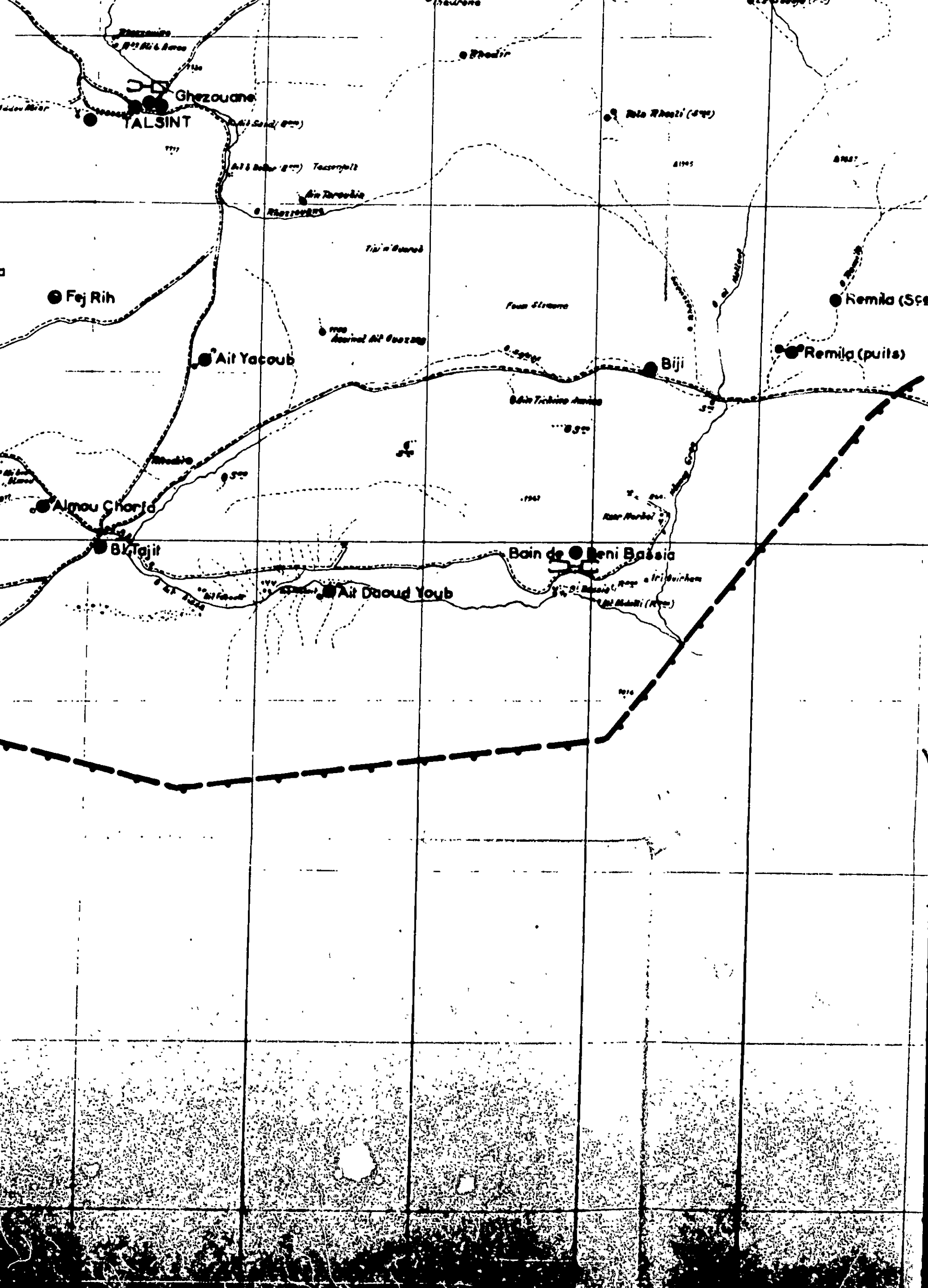
510

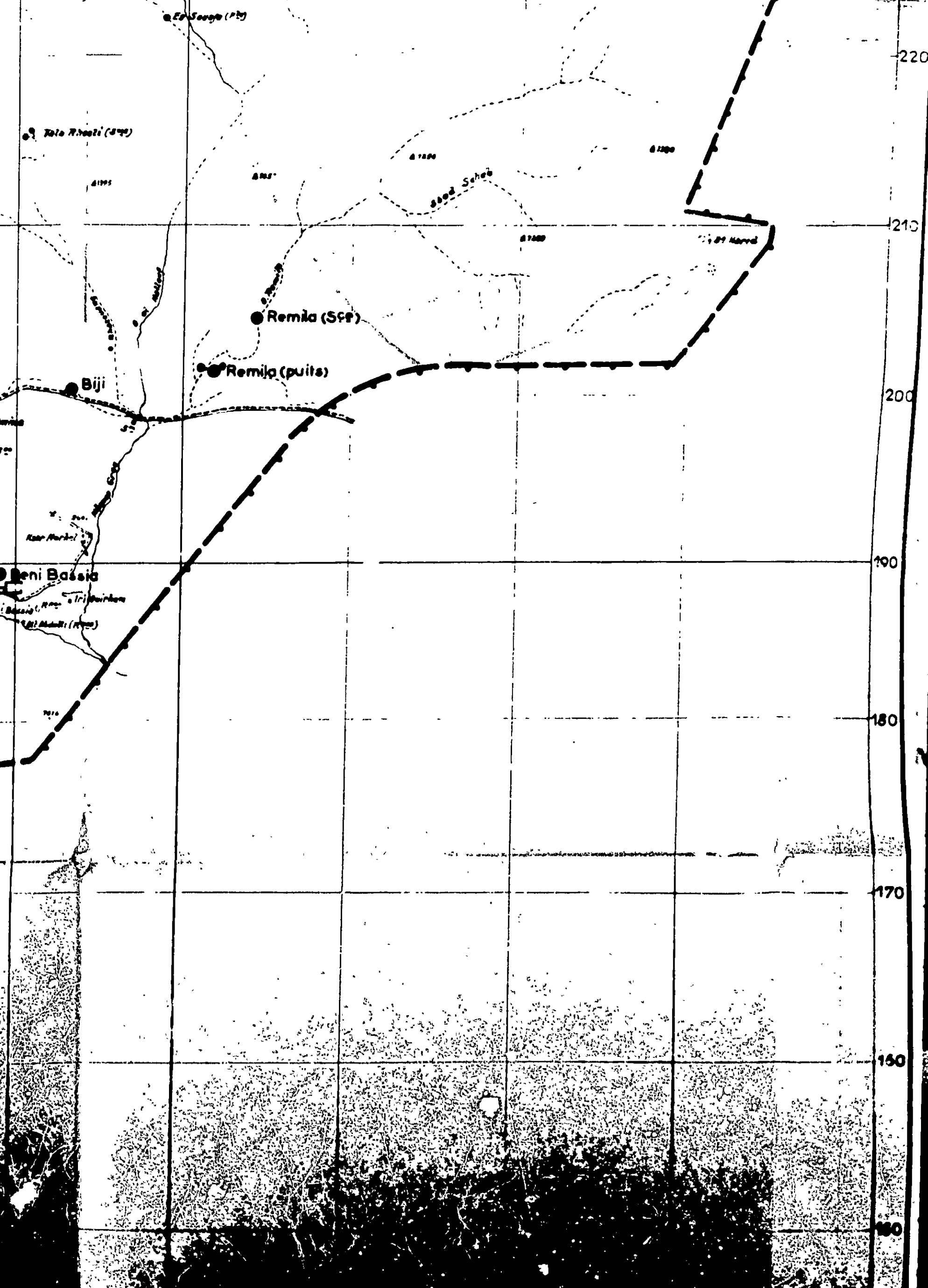












XX
ETUDE DES DIFFERENTES ZONES.

MAROC, 19.. - 60 P., TAB. ET CARTES.

• PRODUCTION ANIMALE • • PROD D ORIGINE ANIMALE • • STATISTIQUE •
• MAROC • . =
• STATISTIQUE • CONCERN. LES • PROD D ORIGINE ANIMALE • S DANS
LES ZONES DE /MEKNES/ , /EL HAJEB/ , /KHENIFRA/ , /AZROU/
, /MIDELT/ & /RICH/ . = 0
/APTITUDE ZOOTECHNIQUE/ , METHODE DE • REPRODUCTION • ,
• CONSTRUCTION • D • ETABLE • S , • CREDIT AGRICOLE • AVEC
• CARTE • S DES • REGION NATURELLE • S & DES • POINT D EAU • . =

FIN